

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE

BILAN

SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

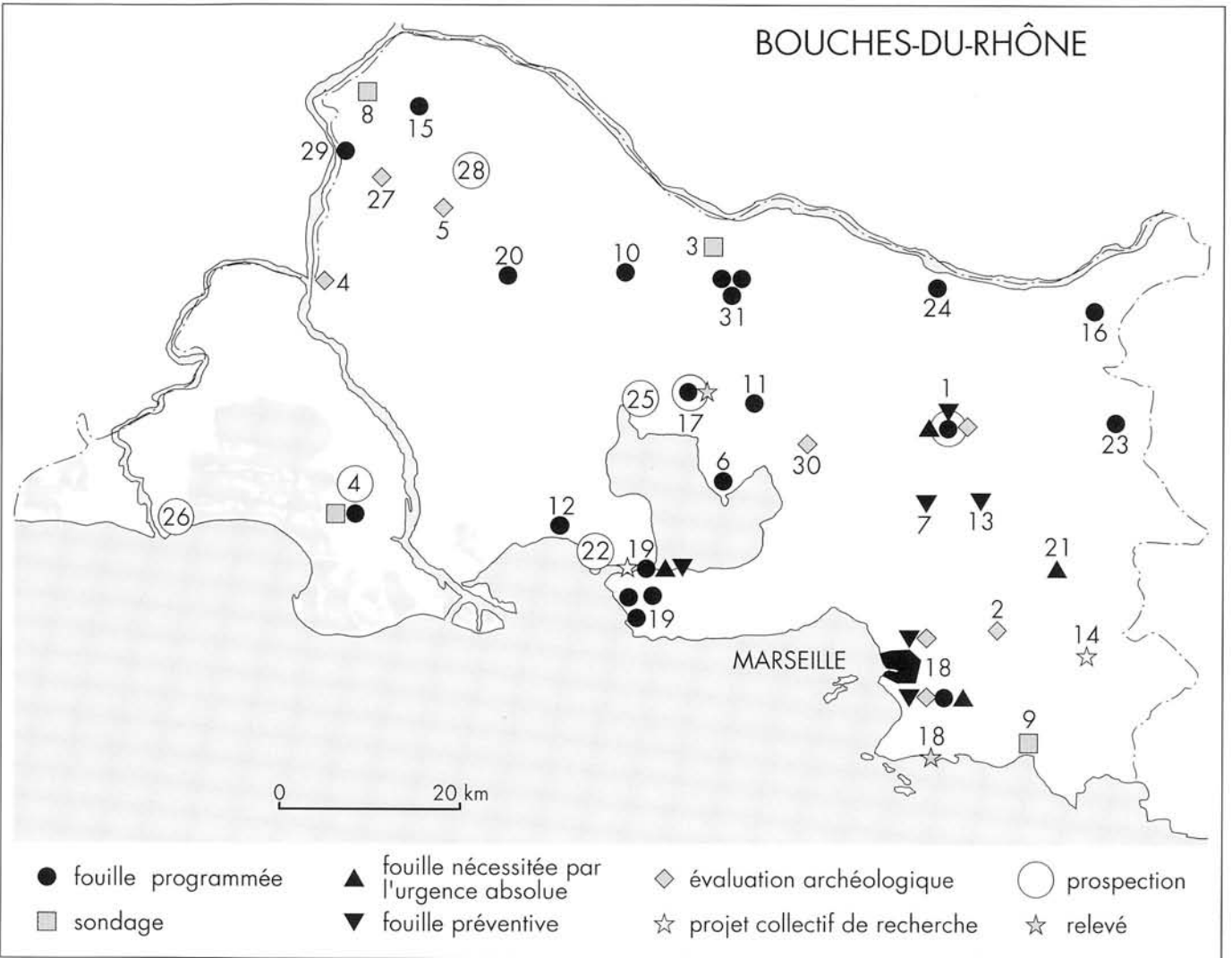
2 0 0 1

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13 001 018	Aix-en-Provence. Établissement thermal	N. Nin (COL)	19	SU	MA, MOD		1
13 001 045	Aix-en-Provence. Rue Irma-Moreau	N. Nin (COL)	19	SU		●	1
13 001 247	Aix-en-Provence. Musée Granet	N. Nin (COL)	19	SP	DIA		1
13 001 257	Aix-en-Provence. Collège Mignet	C. Richarté (AFA)	19	SP		○	1
13 001 263	Aix-en-Provence. Atelier Cézanne	N. Nin (COL)	24	FP	CON		1
13 001 271	Aix-en-Provence. 15 bis rue des Nations	C. Auburtin (COL)	19	EV	GAL		1
13 001 270	Aix-en-Provence. Domaine du Grand Saint-Jean	C. Auburtin (COL)	20	PI	GAL		1
13 002 006	Allauch. Notre-Dame du Château	S. Claude (AUT)	19	EV	MA		2
13 003 032	Alleins. Château	J.-P. Pillard (EN)	24	SD	MA, MOD		3
13 004 029	Arles. Théâtre antique	M. Heijmans (MUS)	21	EV		○	4
13 004 069	Arles. Abbaye d'Ulmet	M. Charlet (AUT)	24	SD	MA		4
13 004 209	Arles. Tour du Valat	M. Pasqualini (SDA)	20	FP	GAL		4
13 004 219	Arles. Tour de Brau	M. Charlet (AUT)	24	PT		■	4
13 004 225	Arles. Rue Séverine	M. Heijmans (MUS)	19	EV	GAL, AT		4
13 004 226	Arles. Couvent des Grands-Carmes	V. Heggert (AUT)	23	EV	MA, MOD		4
13 004 227	Arles. Papeterie Étienne	L. Martin (AFA)	19	EV	DIA		4
13 011 030	Baux-de-Provence (Les). Village et plateau	F. Paone (AFA)	25	EV	GAL		5
13 011 031	Baux-de-Provence (Les). Château	O. Maufras (AFA)	24	EV	MA		5
13 014 022	Berre-l'Étang. Saint-Estève-le-Pont	A. Genot (COL)	23	FP	GAL, HMA, MA		6
13 015 016	Bouc-Bel-Air. Place Jean-Moulin	J.-P. Pelletier (CNR)	19	SP	FER, MA		7
13 017 009	Boulbon. Château	R. Thernot (AFA)	24	SD	MA, MOD		8
13 022 020	Cassis. Vieille Ville	J. Bérato (ASS)	19	SD	GAL, HMA, MOD		9

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13 035 033	Eyguières. Saint-Pierre-de-Vence	J.-P. Pelletier (CNR)	20	FP	FER, GAL, HMA		10
13 037 001	Fare-les-Oliviers (La). Castellas	V. Rinalducci (AFA)	24	FP		◆	11
13 039 057	Fos-sur-Mer. Quartier de l'Étang	J. Lagrue (COL)	19	FP	MA		12
13 041 019	Gardanne. ZI Avon	A. Hasler (AFA)	12	SP	NEO, BRO, GAL		13
13 042 010	Gémenos. Saint-Jean-de-Garguier	C. Richarté (AFA)	20	PC		○	14
13 045 008	Graveson. La Roque	P. Arcelin (CNR)	15	FP	FER, GAL, HMA		15
13 048 005	Jouques. Notre-Dame de Consolation	C. Michel d'Annoville (EN)	20	FP	FER, AT		16
13 051 009	Lançon-Provence. Constantine	F. Verdin (CNR)	17	FP RE	FER		17
13 051 039	Lançon-Provence. Constantine 2	J.-J. Dufraigne (AFA)	15	PI	FER		17
13 055 013	Marseille. Fort Saint-Jean (2 ^e)	P. Reynaud (AFA)	23	EV	MA		18
13 055 042	Marseille. Grotte Cosquer (9 ^e)	L. Vanrell (AUT)	9	RE	PAL		18
13 055 071	Marseille. Oppidum de Verduron (15 ^e)	L. Bernard (AUT)	15	FP	FER		18
13 055 257	Marseille. Rocade 22, Saint-Jean-du-Désert (10 ^e)	B. Sillano (AFA)	14	EV SP		○	18
13 055 285	Marseille. Tunnel de la Major (2 ^e)	F. Conche (AFA)	19	SP		○	18
13 055 300	Marseille. 14 boulevard Édouard-Herriot	M. Moliner (COL)	19	EV		■	18
13 055 301	Marseille. Immeuble Opac (2 ^e)	M. Moliner (COL)	19	EV		●	18
13 055 302	Marseille. 53 route de la Valentine (11 ^e)	L.-F. Gantès (COL)	15	EV	FER		18
13 055 303	Marseille. Boulevard d'Athènes	C. Richarté (AFA)	19	EV		○	18
13 055 304	Marseille. Zac Joliette /Euro-méditerranée (Lots D2a Et D2b) (2 ^e)	M. Moliner (COL)	19	EV		■	18
13 055 305	Marseille. Zac Joliette / Euro-méditerranée (Espace Gaymard) (2 ^e)	M. Moliner (COL)	19	EV		●	18
13 055 306	Marseille. 5 rue Leca (2 ^e)	C. Barra (AFA)	19	SU		▲	18
13 055 910	Marseille. Futures Archives départementales (2 ^e)	M. Moliner (COL)	19	EV		●	18
13 055 911	Marseille. Avenue du Cargo Rhin-Fidelity	M. Moliner (COL)	19	EV		●	18
13 055 914	Marseille. Camp militaire de Sainte-Marthe (Terrain Ricard) (14 ^e)	L.-F. Gantès (COL)	19	EV		●	18
13 055	Marseille. 7 rue Gabriel-Marie	M. Moliner (COL)	19	EV		●	18
13 056 003	Martigues. Saint-Pierre	J. Chausserie-Laprée (COL)	15	FP	FER		19
13 056 008	Martigues. Tholon	M. Rétif (COL)	20	SD	GAL		19
13 056 010	Martigues. Île	J. Chausserie-Laprée (COL)	15	SU	FER, AT, MOD		19
13 056 033	Martigues. Tamaris	S. Duval (COL)	15	FP	FER		19
13 056 040	Martigues. Ponteau-Gare	X. Margarit (AFA)	12	FP	NEO		19

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13 056 041	Martigues. Collet-Redon	G. Durrenmath (AUT)	13	FP	NEO, BRO		19
13 056 052	Martigues. Chapelle de l'Annonciade	S. Tzortzis (COL)	15	SP	NEO, FER, MOD		19
13 056	Martigues. Chenal de Caronte	C. Vella (SUP)	31	PC		○	19
13 065 001	Mouriès. Caisses De Jean-Jean	Y. Marcadal (EN)	15	FP	FER		20
13 073 009	Peypin. Rue du Château	M. Signoli (CNR)	23	SU	IND		21
13 077 001	Port-de-Bouc. Oppidum de Castillon	H. Marino (COL)	20	PT	FER		22
13 077	Port-de-Bouc. Forêt domaniale de Castillon	H. Marino (COL)		PI	DIA		22
13 079 003	Puyloubier. Richeaume I	F. Mocci (CNR)	20	FP	GAL, AT		23
13 080 010	Puy-Sainte-Réparate (Le). La Régine	P. Chapon (AFA)	20	FP	GAL		24
13 092	Saint-Chamas. Les Garrigues	É. Valade (ASS)		PI		■	25
13 096 015	Saintes-Maries-de-la-Mer. Cabassole	F. Laurent (AUT)	20	PI	HMA		26
13 094 002	Saint-Étienne-du-Grès. Saint-Clément	F. Verdin (CNR)	20	EV	GAL		27
13 100 082	Saint-Rémy-de-Provence. Nymphée	S. Agusta-Boularot (SUP)	19	PT	GAL		28
13 108 026	Tarascon. Saint-Gabriel, <i>Ernaginum</i>	F. Verdin (CNR)	19	FP	FER, GAL		29
13 112 027	Velaux. Les Hameaux de Velaux	B. Sillano (AFA)		EV		●	30
13 115 006	Vernègues. Saint-Cézaire	P. Fournier (AUT)	22	FP		▲	31
13 115 007	Vernègues. Château-Bas	M. Gazenbeek (AFA) P. Fournier (AUT)	22	FP		▲	31
13 115 037	Vernègues. Château seigneurial	S. Schmit (COL)	24	FP	MA, MOD		31
	Nord des Bouches-du-Rhône	E. Roucaute (AUT)		PI		■	
	Rhône d'Ulm	C. Landuré (SDA)	20	PC	DIA		
	Saint-Cannat / Aix-en-Provence. Tracé GDF	P. Boissinot (AFA) J.-J. Dufraigne (AFA)		PI EV		●	
	Zones boisées. Plaine de Trets	P. Marrou (AFA)		PI		○	
	Zones brûlées. Le Rove / Martigues	R. Furestier (AUT)		PI		○	

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue



AIX-EN-PROVENCE
Commune

Diachronique

L'année 2001 a vu, sur la commune d'Aix-en-Provence, la continuation des deux opérations d'archéologie programmée engagées en 2000¹. Les recherches de terrain sur l'Atelier Cézanne (fig. 42, 1) sont désormais terminées tout comme les prospections sur le site du Grand Saint-Jean où les recherches vont, pour l'exercice 2002, davantage se concentrer sur l'étude historique du site au travers des archives.

Au nombre des fouilles préventives, comptent trois opérations qui ont toutes concerné le centre historique : celle conduite sur le musée Granet est liée à la restructuration totale de l'établissement et a concerné la seule parcelle explorée où le diagnostic archéologique réalisé en 1995 par Muriel Vecchione avait livré des vestiges (2). Elle a essentiellement porté sur la maison prieurale et les annexes de la commanderie de Saint-Jean-de-Malte. Deux interventions plus ponctuelles ont été conduites sur le site des Thermes (3) et dans une propriété de la rue des Nations (4) permettant, pour la première, de revisiter une partie de l'établissement conventuel de l'Observance et, pour la seconde, de repérer de nouvelles structures antiques.

Nuria Nin

Service archéologique de la Ville d'Aix-en-Provence

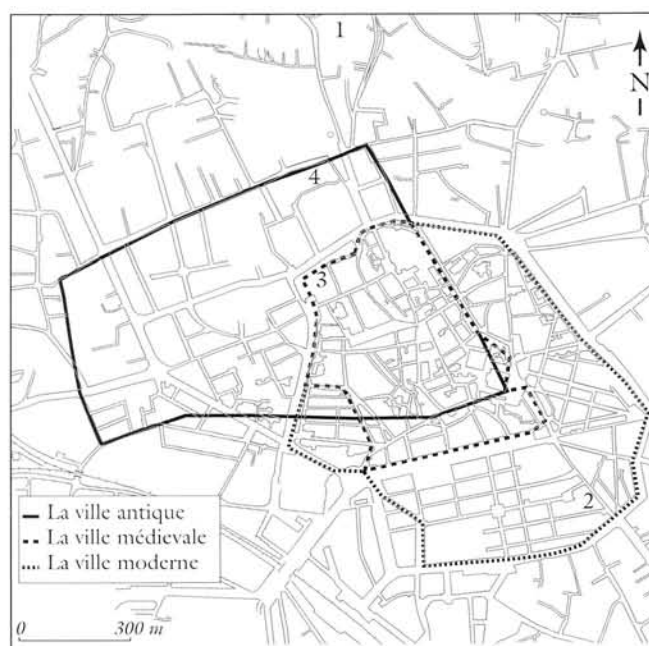


Fig. 42 — AIX-EN-PROVENCE, Commune. Localisation des sites fouillés. 1, Atelier Cézanne ; 2, Musée Granet ; 3, Établissement thermal ; 4, Rue des Nations. Le site du Grand Saint-Jean, très éloigné du centre, n'est pas porté sur le plan (DAO Jacqueline Weiss, SAM).

¹ Voir *BSR PACA* 2000, 81-90.

La fouille du dépotoir découvert dans le jardin de l'atelier Cézanne, situé au n° 9 de l'avenue Paul-Cézanne, avait à l'origine comme principale problématique l'univers cézannien à travers la recherche des objets peints par le Maître dans ses natures mortes et aujourd'hui disparus. L'objectif était de restituer au lieu de mémoire qu'est devenu l'atelier depuis la mort du peintre en 1906 les « objets-motifs » perdus, auxquels Cézanne, on le sait, était très attaché.

Contre toute attente, la première campagne de fouille conduite en 2000 nous a totalement détournée de ce propos¹. En lieu et place des restes cézanniens, les recherches ont livré ceux que Marcel Provence accumula méthodiquement sur place durant la période où il occupa le site, soit entre 1924 et 1951.

L'importance du dépôt (près de 600 objets recueillis sur 8 m² à peine) nous a conduite à reprendre nos travaux en 2001 pour en achever l'exploration et compléter autant que possible l'abondante collection déjà amassée. Si l'enquête reste toujours aussi intimement liée à l'objet, elle aborde aujourd'hui des champs d'investigation très différents. Artistique au départ, elle est en effet désormais portée par une problématique matérielle, technique et sociologique, axée sur la notion de « restes » et, ce faisant, sur le fait consumériste, tant il est vrai que le XX^e s. incarne le règne du déchet.

À travers les divers éléments présents, elle ouvre ainsi à l'identification des productions de cette première moitié du XX^e s. : matières, techniques, variété, typologie, évolution...

Les premiers résultats de ces recherches seront présentés lors du colloque organisé en juillet 2002 par la Société Paul Cézanne sur le thème « L'Atelier Cézanne, un siècle d'histoire » et publiés dans un ouvrage qui accompagnera cette manifestation, suscitée par le centenaire de la création de l'Atelier des Lauves.

Conduite durant l'été 2001, la nouvelle campagne a permis d'explorer à peu près totalement ce dépotoir qui s'étendait sur plus de 50 m² de superficie. Le décompte des objets n'est pas encore totalement achevé et n'ont pu être dénombrés que les éléments entiers ou reconstitués, ce qui a déjà permis de recenser plus de 1 200 artefacts, tous matériaux confondus. Compte tenu du caractère à la fois très éclectique mais aussi éminemment utilitaire des objets et emballages recueillis, nous avons pris le parti de les classer en fonction de leur usage et de leur fonction. Les artefacts ont ainsi été répartis en dix grandes catégories quels que soient les matériaux qui les constituent : monnaies, produits pharmaceutiques, objets et produits de toilette et d'hygiène, produits et objets de peinture, pro-

duits et objets liés à l'écriture, objets liés au vêtement et à la parure, emballages alimentaires, objets et produits divers et/ou indéterminés. Au sein de chaque catégorie, une classification plus fine réunit les artefacts en fonction de leurs usages spécifiques. Nous continuons par ailleurs notre collecte d'informations auprès des fabricants identifiés (recherche des anciens catalogues de vente et des archives susceptibles d'aider à l'identification des objets ou produits et à l'établissement des dates de début et de fin de fabrication et de vente).

L'essentiel du travail d'assemblage et d'identification a porté cette année sur le mobilier céramique qui réunit près de 300 pièces, formant, pour certaines, de véritables services. Ce sont les faïences qui composent le lot le plus important, avec notamment des productions des faïenceries de la moitié nord de la France et de la région lyonnaise (Luneville, Sarreguemines et Digouin, Saint-Amand Nord, Longchamp, Creil et Montereau, Labrut Frères, Gien, Givors), mais aussi quelques productions méridionales (Castres et Aubagne, La Pousardière). Moins nombreuses, les porcelaines sont surtout représentées à travers quelques services de table et des objets domestiques divers (objets de toilette en particulier). À compter également quelques objets en grès et produits bretons (Quimper) qui évoquent des cadeaux ou des souvenirs de voyage.

À côté de ces séries industrielles, compte aussi un abondant lot de céramiques vernissées qui forment un ensemble très important. Ce sont essentiellement des productions locales : séries aubagnaises, mais surtout céramiques culinaires de Vallauris qui comptabilisent près de cinquante pièces (pignates ou marmites droites, poêlons et marmites rondes). Faute d'éléments de comparaison, il est difficile de dire si la prédominance de ces productions culinaires des Alpes-Maritimes est bien représentative des modes culinaires en vigueur, au moins en Provence, durant le deuxième quart du XX^e s. ou si elles ne reflètent pas plutôt des goûts propres à Marcel Provence dont on connaît le conservatisme et l'attachement à un certain art de vivre provençal.

À noter, enfin, quelques faïences de Moustiers dont plusieurs portent le nom de Marcel Provence, inscrit à la main avant cuisson par le potier. Un hommage à l'action du félibre qui a tant œuvré pour le regain de ces faïenceries de la Provence alpine.

Le deuxième grand ensemble sur lequel ont aussi porté nos efforts réunit les objets en verre également très nombreux : vaisselle et objets domestiques (verres à boire de toutes formes, porte-couverts, vases, bougeoirs, ampoules électriques), conteneurs alimentaires (bouteilles, flacons, pots), emballages et objets pharmaceutiques (fioles, flacons, bouteilles graduées, pipette, ampoules, tubes) ou encore encriers. Le

¹ Voir BSR PACA 2000, 87-89.

nombre de ces derniers est du reste surprenant et apparaît révélateur du prolixe travail d'écriture auquel s'adonnait Marcel Provence, en ces temps où l'on écrivait communément à la plume ou à l'aide d'un stylo-encre dont il fallait soi-même régulièrement remplir la cartouche inamovible !

Au total, on l'aura compris, une collection digne du meilleur vide-grenier, qui nous aura momentanément écartée de l'archéologie pour la rudologie. Mais comme chacun sait, des restes, l'archéologue se régale. Ainsi donc, vive les poubelles !

Nuria Nin

AIX-EN-PROVENCE Musée Granet

Diachronique

Le projet de restructuration du Musée Granet est à l'origine d'une enquête archéologique qui a débuté en 1995 par une campagne de reconnaissance¹ et s'est achevée en 2001 par une fouille préventive conduite en préalable à la première tranche de travaux². Elle a concerné la partie sud-est de l'établissement soit à l'emplacement de la galerie du jardin, de la salle Bourguignon de Fabregoules et du moulin. Ces recherches ont permis de reconstituer une partie de l'histoire de Saint-Jean de Malte, en mettant notamment en lumière les bâtiments médiévaux et modernes détruits à la faveur du programme de réaménagement réalisé par le prieur Viany, dans le dernier tiers du XVII^e s.

De l'Antiquité aux XI^e-XII^e s.

■ L'Antiquité : un chemin et des terrains vraisemblablement agricoles (I^{er} au V^e s. de n. è.)

Distant d'environ 300 m de la ville antique, le site se trouvait à 80 m à l'ouest de la voie aurélienne dont le tracé est à restituer à la hauteur de l'actuelle rue d'Italie. Les terrains semblent alors avoir été dévolus aux cultures (fig. 43). Deux parcelles (1) au moins ont pu être reconnues que séparait un chemin (2), large de 2 m, bordé à l'ouest par un muret et à l'est par un fossé. Suivant une orientation nord-sud, qui paraît avoir régi certains des dispositifs observés alentour, il se raccordait vraisemblablement à la *via Aurelia*, au nord. Les rares autres aménagements mis au jour (fosses et drains) ont pu correspondre à des structures agraires.

■ Le haut Moyen Âge : un four de tuilier (XI^e/XII^e s.)

Le chemin aménagé durant l'Antiquité est toujours en usage au cours du haut Moyen Âge et au début du Moyen Âge et son sol de circulation, composé de ballast, régulièrement refait ou réparé (fig. 43, 2). Les tronçons qui en ont été reconnus ont permis de consta-

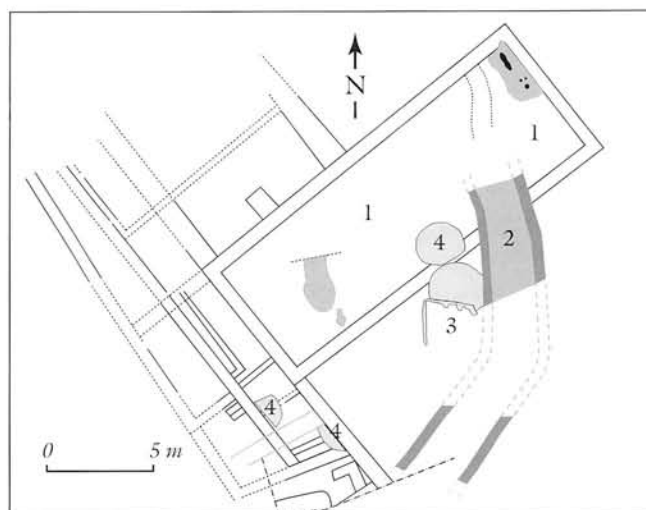


Fig. 43 — AIX-EN-PROVENCE, Musée Granet. Le site durant l'Antiquité et aux XI^e-XII^e s. (M.-T. Pesty et J. Weiss, SAM).

ter qu'il amorçait au sud un net infléchissement vers l'ouest où il est bordé par deux murs qui ont fait l'objet de plusieurs remaniements. Cette inflexion existait-elle déjà auparavant ? La fouille n'a pu le démontrer.

Ce chemin dessert désormais des parcelles dont les modes d'occupation ont changé. Si certaines d'entre elles restent bien dévolues aux cultures, ainsi qu'en témoignent les sédiments qui composent leur sol, l'une d'elles accueille alors une tuilerie. De cet établissement artisanal ont été reconnus un four (3) ainsi que plusieurs fosses d'extraction d'argile (4), datés pour l'heure du XI^e/XII^e s. Du four n'était conservée que la chambre de chauffe. De plan quadrangulaire et mesurant 2,50 m de long x 2,20 m de large hors œuvre, celle-ci a été installée dans le sol naturel qui a servi de paroi. Les aménagements intérieurs (voûtins et support de la sole) ont été maçonnés à l'aide de briques en terre crue parallélépipédiques. L'alendier est à restituer à l'est, soit du côté de la voie sur laquelle il a légèrement empiété. Une fosse d'extraction d'argile d'un diamètre de 2 m environ se trouvait à proximité et a été comblée avec des déchets de cuisson. Une autre a été creusée à quelque 15 m à l'ouest. La datation de cet ensemble se fonde pour l'heure sur quelques fragments de céramique commune grise découverts dans le remplissage des fosses. Elle devrait être affinée par

1 Cette campagne de reconnaissance a été conduite par Muriel Vecchione.

2 Équipe : Claire Auburtin, Francis Cognard, Josiane Cuzon, Brigitte De Luca, Luciana De Michiele, Pierre Dufour, Cynthia Joubertjean, Émilie Léal, Catherine Louaïl, Abdel Mezzoud, Jean-Marie Michel, Noëlle Nin, Nuria Nin, Frédéric Parent, Marie-Thérèse Pesty, Patrick Reynaud, Emmanuel Rix, Denis Rollin, Robert Thernot, Muriel Vecchione, Jacqueline Weiss, avec le concours de Patrick Bourbillière, service topographique de la Ville d'Aix-en-Provence.

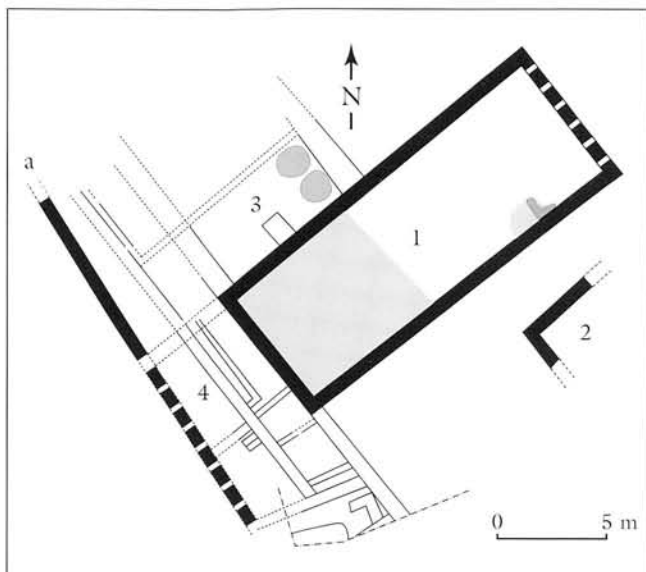


Fig. 44 — AIX-EN-PROVENCE, Musée Granet. Le site au milieu du XIII^e s. (M.-T. Pesty et J. Weiss, SAM).

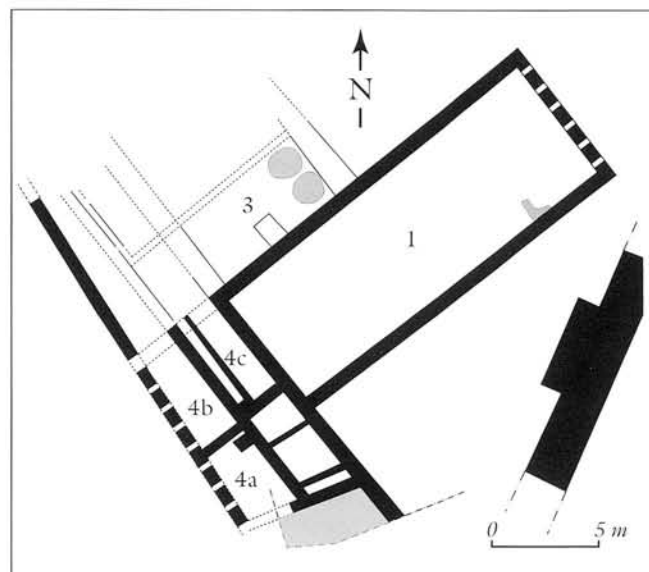


Fig. 45 — AIX-EN-PROVENCE, Musée Granet. Le site au XIV^e s. (M.-T. Pesty et J. Weiss, SAM).

les analyses d'archéomagnétisme prévues sur les prélèvements effectués sur le four par Jacques Thiriot³.

■ Fin XII^e-XIII^e s. : l'installation des chevaliers de Malte

Les Hospitaliers ont pris possession du site dès la fin du XII^e s., à la faveur de la donation qui leur a été faite par le comte de Provence. Les plus anciens bâtiments mis au jour dans la zone ouverte aux recherches ne sont toutefois pas antérieurs au milieu du XIII^e s., date qui correspond aussi à la construction de la nouvelle église (fig. 44). Deux bâtiments se rattachent à cette phase d'occupation. Ils prennent place au sein d'un espace qui semble enclos à l'ouest par un long mur (a) et se développait peut-être à l'est jusqu'à l'ancienne rue Saint-Jean, qui n'est autre que l'ancienne voie Aurélienne. Orientés nord-ouest/sud-est et, semble-t-il, parallèles mais non contigus, ces deux édifices ont été très inégalement reconnus. Le mieux conservé (pièce 1) se présente comme une vaste salle de 7 m de large par 18 m de long hors œuvre. Les quelques portions de maçonneries conservées laissent voir une construction très soignée. Des sols et aménagements en revanche, ne subsistaient plus, en partie sud-ouest de l'édifice, qu'un radier de mortier portant encore les empreintes de grandes dalles carrées, ainsi que la base d'une structure de combustion adossée au mur sud. Aucun mur de refend n'a été repéré au sein de cet espace de 125 m² de superficie, ce qui suppose soit l'absence de cloisonnements intérieurs, soit, cas plus probable, l'existence de cloisons en matériaux légers. Les données matérielles sont trop ténues pour permettre d'appréhender la fonction de cet édifice dont on connaît mal aussi l'environnement. Il avait à n'en pas douter une certaine qualité architecturale et nous

avons proposé d'y voir un possible bâtiment d'accueil pour les pèlerins et les voyageurs en raison de sa proximité avec la très passante rue Saint-Jean. L'argument est léger, on en conviendra. Nous le donnons ici comme simple hypothèse de travail.

Au sud-est de ce premier ensemble, a été observé un second bâtiment (2) dont seule une partie des murs nord et ouest a été reconnue. Au nord prenait assurément place un espace de réserve ainsi que l'attestent deux silos au profil en ampoule (espace 3). Nous en ignorons l'ampleur et l'organisation. Enfin, on devine à l'ouest une aire de circulation large d'environ 4 m au sein de laquelle n'a été reconnue aucune structure bâtie et que bornait un long mur de clôture, qui marque sans doute la limite de l'enclos bâti de Saint-Jean (espace 4).

■ Les réaménagements du début du XIV^e s.

Au début du XIV^e s. ces édifices font l'objet de nombreuses transformations qui ont été bien perçues dans l'espace 4, alors littéralement investi par tout un ensemble de constructions (fig. 45). Celles-ci s'organisent de part et d'autre d'un long mur longitudinal qui divise l'espace en deux et vient prendre appui, au sud, sur une maçonnerie assez puissante, qui semble marquer les limites du bâti couvert, à en juger l'espace reconnu plus au sud encore, qui pourrait s'apparenter à une cour caladée (espace 5). Au nombre des pièces nouvellement créées comptent, au sud-ouest, une salle de petites dimensions dotée d'un sol en grandes dalles calcaires (pièce 4a), au nord-ouest, une pièce de plan allongé dont le sol est légèrement surélevé (pièce 4b), à l'est, une pièce toute en longueur, cloisonnée longitudinalement et dont les murs sont longés par des vides sanitaires ou des drains (pièce 4c). Il ressort de l'ensemble, et surtout des cotes connues ou restituées des sols, l'impression d'une organisation en petites terrasses, peut-être à mettre sur le compte de la topographie du site.

³ Nous tenons à remercier vivement Jacques Thiriot pour la grande disponibilité qu'il a manifestée au moment de cette découverte, son enthousiaste collaboration sur le site et ses précieuses observations.

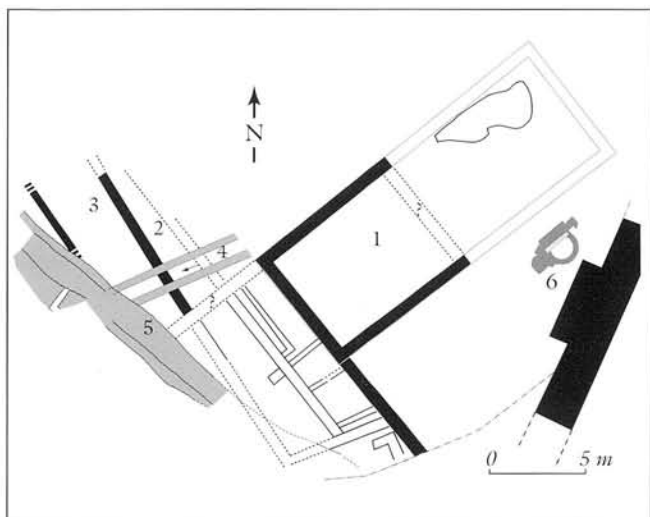


Fig. 46 — AIX-EN-PROVENCE, Musée Granet. Le site fin XV^e-courant XVI^e s. (M.-T. Pesty et J. Weiss, SAM).

■ La construction d'une muraille dans la seconde moitié du XIV^e s.

Si, en dépit des injonctions des Consuls de la Ville, la commanderie de Saint-Jean échappe à l'abandon et à la destruction qui frappent, à partir de la seconde moitié du XIV^e s., la plupart des établissements religieux installés hors les murs de la ville, les Hospitaliers n'en sont pas moins obligés de réaliser de très importants travaux pour garantir la défense du site dans cette période très troublée (fig. 45). Le bâtiment 2 est alors détruit pour permettre la construction d'une puissante fortification. Déjà observé en sondage en 1995 et revu en 2001 en partie orientale du site sous la forme d'un négatif, ce rempart mesure 3 m de large en fondation. Cette fortification, dont le plan dressé par Belleforest en 1573 restitue une image cavalière assez précise, va constituer les nouvelles limites sud et est de l'enclos de Saint-Jean. Elle est restée en élévation au moins jusqu'à dans le courant du XVI^e s.

■ Le XVI^e s. : une période de délaissement

À partir de la fin XV^e-début XVI^e s., cette partie de l'enclos de Saint-Jean fait l'objet d'un certain délaissement (fig. 46). La partie orientale du bâtiment 1 et les constructions présentes antérieurement au sud-ouest sont abandonnées et pour partie détruites. Les fouilles ont bien montré que nombre de maçonneries étaient démantelées, tandis que les espaces auparavant occupés étaient percés d'amples fosses dont la destination reste incertaine, et leurs sols recouverts de débris de démolition. Le secteur occupé semble alors se limiter aux pièces situées en partie nord-ouest de l'aire fouillée (2 et 3).

Les transformations du XVI^e s.

Dans cet espace partiellement ruiné sont installés, dans le courant du XVI^e s., plusieurs aménagements liés au drainage et à l'évacuation des eaux (fig. 46). Il s'agit du drain (ou égout ?) maçonné (4) qui se jette dans un large fossé (5) traversant la partie ouest de

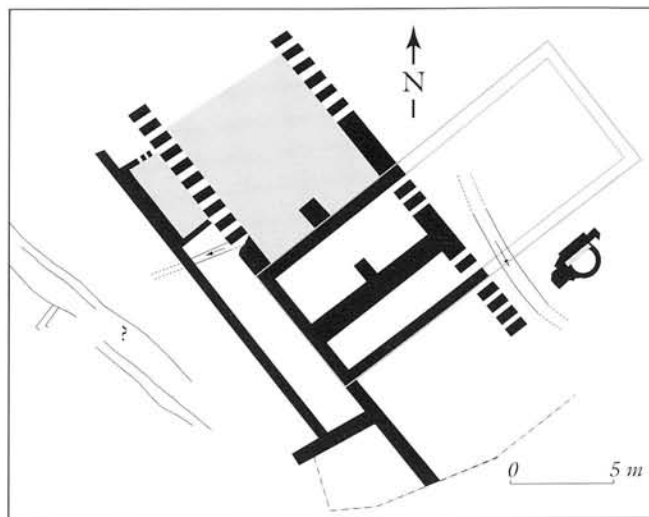


Fig. 47 — AIX-EN-PROVENCE, Musée Granet. Le site fin XVI^e-courant XVII^e s. (M.-T. Pesty et J. Weiss, SAM)

l'aire fouillée en suivant une direction sud-est/nord-ouest. Ce canal marque l'abolition totale de toutes les constructions qui s'élevaient antérieurement au sud-ouest du site.

Dans le secteur oriental, le seul élément remarquable est un puits de très belle facture (6) qui a pu être en relation avec un bâti dont rien ne nous est parvenu.

■ Au début du XVII^e s. : la restructuration de l'établissement de Saint-Jean de Malte

Au tournant du XVII^e s., le site fait l'objet de très importantes transformations qui en modifient passablement l'organisation générale (fig. 47). Reprenant certaines maçonneries médiévales toujours en élévation, les nouveaux bâtiments forment un ensemble orienté nord-ouest/sud-est et dessinent, à l'est, une façade qui correspond à l'un des alignements forts de l'édifice du Moyen Âge. Le corps de bâtiment mis au jour est composé d'une succession de salles aux murs puissants, quelquefois épaulés de contreforts massifs. On retrouve bien là l'image que nous restitue du site le plan dressé par Ziegler en 1750, où l'on voit, en arrière d'un vaste jardin d'agrément à la française, un ensemble bâti adossé à la façade méridionale de l'église de Saint-Jean, qui semble constitué de l'accolement de plusieurs constructions formant comme autant d'entités distinctes. Il faut sans doute y voir la maison prieurale, édifice composite, mêlant constructions neuves et bâti ancien, sur lequel les textes d'archives fournissent de multiples témoignages.

■ Le prieur Viany et la seconde restructuration du prieuré de Saint-Jean

On doit au prieur Viany les importantes transformations qui ont touché le site dans le dernier tiers du XVII^e s., soit au moment où le quartier Mazarin, créé en 1646, se lotit progressivement. Outre les chapelles dont il autorise la construction entre les contreforts de l'église, il fait bâtir en 1671 un nouveau prieuré dont la

façade principale se développe en bordure sud de l'église, selon un plan radicalement différent de l'ancienne maison de Saint-Jean de Malte à laquelle il se substitue. À l'arrière de cet édifice qui accueille aujourd'hui le musée Granet, sont alors construits plusieurs édifices qui forment la façade nord de la rue Longue-Saint-Jean nouvellement créée (actuelle rue Roux-Alphéran) et qui dépendent également du prieuré.

C'est au sein de l'un de ces bâtiments qu'est aménagé, en 1683, un moulin à huile resté en usage jusqu'à la première guerre mondiale et pour partie conservé dans les annexes à détruire du musée. Nous ne savons rien de l'organisation initiale de ce moulin à sang, mais les visites réalisées en 1751 et 1776 en décrivent assez précisément l'agencement intérieur. Il comportait cinq pièces : la salle de travail proprement dite, avec ses deux chaudrons, sa presse et ses deux moulins, que jouxtent, à droite, une salle « *de déchargée pourvue de cinq compartimens en bois et plâtre pour les olives* » et, à gauche, une écurie pour les mules « *utilisées au détritage* ». Au-dessus de cette écurie se trouvaient deux greniers, « *l'un à foin, l'autre à paille* ».

Les fouilles réalisées au printemps 2001 ont révélé les derniers aménagements de cet édifice dont les sols

étaient soigneusement caladés. À gauche en entrant depuis la rue Roux-Alphéran se trouvait le mur de chapelle qui accueillait les deux vis utilisées pour le pressurage de la pâte contenue dans les scourtins. L'emplacement des deux cuveaux ou baquets où s'écoulait l'huile était encore bien visible dans le sol. Le sous-sol était ici entièrement occupé par les « enfers », c'est-à-dire la grande citerne souterraine où étaient rejetées les eaux grasses, inutilisables. Au fond de la pièce prenaient place deux cuves de décantation carrelées dans lesquelles était recueillie l'huile après avoir été séparée de l'eau chaude utilisée pour la deuxième pression. À l'extérieur du bâtiment se trouvait le puits construit au XVI^e s. et toujours en usage. Parmi les objets recueillis, compte un ensemble de scourtins découverts dans le remplissage des cuves de décantation.

Le Service archéologique de la Ville d'Aix-en-Provence et le Musée Granet doivent présenter, à la fin du printemps 2002, une exposition qui retracera toute l'histoire de ce site ; elle sera accompagnée de l'édition d'un ouvrage qui débutera une nouvelle série de la collection des Documents d'Archéologie Aixoise.

Moyen Âge

AIX-EN-PROVENCE Établissement thermal

Moderne

Les travaux de terrassement réalisés en préalable à la construction d'une piscine au nord du site de l'établissement thermal ont entraîné une intervention de sauvetage urgent par le Service Archéologique de la Ville. À cette occasion, les recherches ont permis de reconnaître plusieurs murs appartenant au couvent des Franciscains de l'Observance. Ces données sont venues compléter les informations déjà recueillies sur cet édifice lors des fouilles préventives conduites en 1998 dans le même secteur (fig. 48) et ont permis de mieux éclairer la chronologie des multiples transformations qu'a connues cet établissement conventuel, installé en 1464, resté en activité jusqu'à la Révolution française¹ et dont le plan dressé par Esprit Devoux en 1753 a fixé le dernier état.

Parmi les maçonneries dégagées compte notamment le mur sud de l'église de l'Observance (1), qui avait échappé à l'emprise des recherches précédentes, ce qui permet de restituer une largeur hors œuvre de 9,30 m à l'édifice originel, quand il était encore dépourvu de ses chapelles rayonnantes.

Ont également été mises au jour plusieurs constructions qui appartiennent à une phase de réaménagement postérieure, que les recherches en archives conduites par Sandrine Claude en 1998 avaient per-

mis de dater de 1561 (fig. 49). Ce sont, d'une part, la travée qui agrandit l'église à l'ouest (2) et, de l'autre, la chapelle de Melchior Thorel édifée au sud de cette dernière (3), en même temps que celle de Monsieur de Collobrière qui constitue son pendant au nord (A). En ont été reconnus les murs ouest et sud. L'observation des maçonneries a bien confirmé la contemporanéité de ces deux nouvelles constructions et semble indiquer aussi que l'édification du bâtiment adventice qui

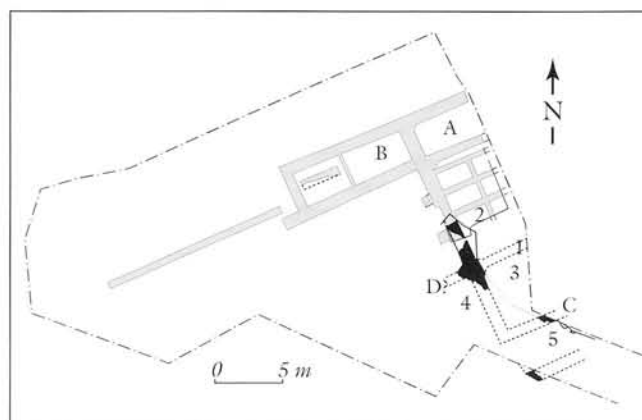


Fig. 48 — AIX-EN-PROVENCE, Établissement thermal. Vestiges du couvent de l'Observance mis au jour en 1998 et 2001. En gris, résultats de la campagne de fouille de 1998 ; en noir, résultats de la campagne de fouille de 2001 (J. Weiss, SAM).

¹ Voir BSR PACA 1998, 73-76. Fouilles dirigées par Nuria Nin, Frédéric Conche et Patrick Reynaud.

se développe au sud (4), en avant de la façade et dans le prolongement de la chapelle rayonnante méridionale de Melchior Thorel, relève de la même campagne de travaux. Il apparaît ce faisant antérieur à la construction presque exactement symétrique reconnue en 1998 dans l'alignement des chapelles septentrionales, qui est pour sa part datée de 1662 (B).

La construction de cette première chapelle méridionale condamne l'entrée primitive du couvent (C), qui est alors déplacée vers l'ouest et qu'il faut vraisemblablement restituer dans la façade nord de l'édifice adventice méridional (D).

Au nombre des autres éléments reconnus, on notera également une portion de mur qui devait appartenir au bâtiment qui ferme à l'ouest le cloître du couvent (5) et dont nous savons qu'il accueillait des dortoirs, une bibliothèque et une infirmerie à l'étage. L'usage de son rez-de-chaussée est inconnu.

Partiellement détruits au moment des travaux de terrassement, les vestiges ont été réenfouis et conservés.

Nuria Nin

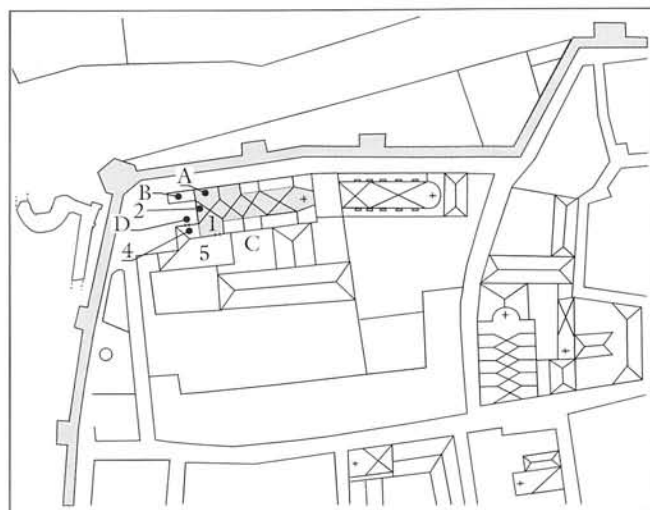


Fig. 49 — AIX-EN-PROVENCE, Établissement thermal. Plan schématique indiquant les réaménagements opérés en 1561. 1, mur sud de l'église primitive de l'Observance ; 2, travée ouest de l'église ; 3, Chapelle de Melchior Thorel ; 4, bâtiment adventice sud ; A, chapelle de Monsieur de Collobrière ; B, bâtiment adventice nord édifié en 1662 ; C, emplacement de la porte d'entrée originale du couvent ; D, proposition de restitution de la nouvelle entrée du couvent, après les travaux de 1561 (J. Weiss, SAM).

AIX-EN-PROVENCE 15 bis rue des Nations

Haut-Empire

Le projet de réalisation d'une piscine située dans le quartier de Grassi, qui fait partie du vaste quartier résidentiel antique qui se développait au nord d'*Aquae Sextiae*, a motivé l'intervention du Service Archéologique de la ville.

C'est pour l'Antiquité que les investigations archéologiques ont livré les données les plus importantes, permettant de vérifier la présence de vestiges bâtis : un mur d'axe nord-ouest/ sud-est ainsi qu'un petit drain de même orientation, à moins de 0,70 m du niveau de circulation actuel. Trois états d'occupation successifs ont été mis au jour, compris entre le milieu du I^{er} s. de n. è. et le dernier tiers du II^e s.

État 1 : réalisation d'aménagements maçonnés (mur et drain) situés vraisemblablement dans le jardin ou la cour d'une bâtisse dont la nature reste encore à déterminer (milieu du I^{er} s. de n. è./seconde moitié du I^{er} s. de n. è.).

État 2 : occupation des bâtiments comprise entre la seconde moitié du I^{er} s. et la seconde moitié du II^e s. de n. è.

État 3 : abandon, suivi de la spoliation des maçonneries dans le courant du dernier tiers du II^e s. de n. è.

Les datations fournies par le mobilier archéologique semblent confirmer le lotissement progressif de ce quartier en îlots, phénomène qui avait déjà été remarqué sur le secteur des Chartreux (Béraud, De Luca, Landuré 1990, 52). Une première habitation, la maison

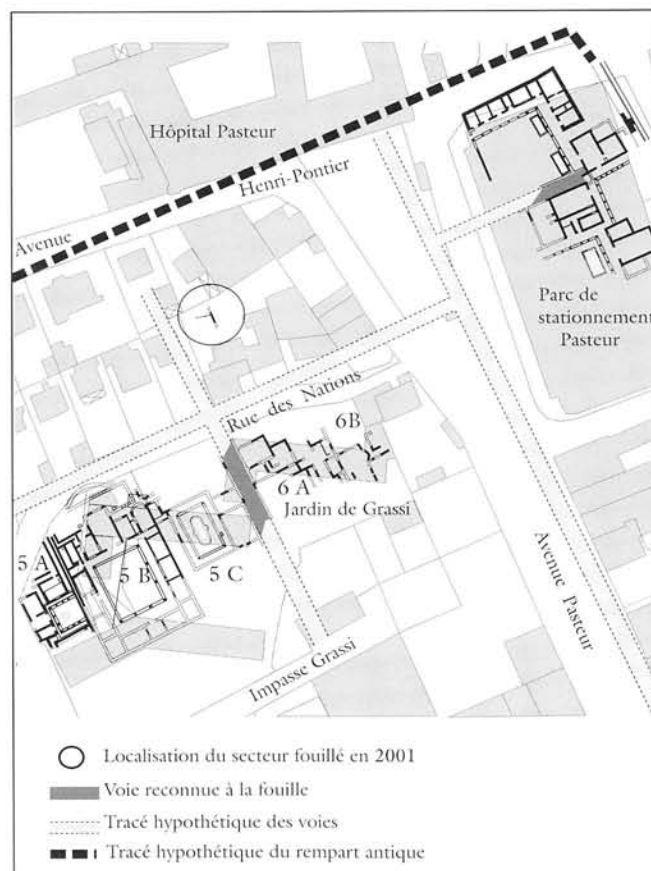


Fig. 50 — AIX-EN-PROVENCE, 15 bis rue des Nations. Hypothèse de restitution du réseau de rues du secteur (feuille IV de l'Atlas topographique d'Aix-en-Provence).

au péristyle rhodien, est donc construite dans le Jardin de Grassi au début du I^{er} s. de n. è. Le programme s'amplifie au milieu du I^{er} s. avec la réalisation de la maison au grand péristyle, située à l'est de la précédente, le lotissement de la parcelle située 15 bis rue des Nations et plus à l'est, et la construction de la vaste habitation située à l'emplacement du parking Pasteur.

En qui concerne la topographie, ces vestiges, dont l'orientation nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest s'inscrit parfaitement dans la trame urbaine régulière déjà reconnue, et la comparaison de niveaux de circulation entre les sites de Pasteur, du Jardin de Grassi et aujourd'hui de la rue des Nations attestent l'aménagement des habitations en une succession de terrasses s'abaissant doucement vers le sud-ouest (fig. 50).

Ces maisons devaient aussi s'étagier selon l'axe nord-ouest/sud-est. En effet, la différence altimétrique de près de 4,30 m constatée entre les niveaux de circulation du 15 bis rue des Nations (211,34 m NGF) et de l'habitation 6A située à l'est de la *domus* du Jardin de Grassi (207 m NGF), distante de plus de 50 m, met en

évidence deux niveaux de terrasses qui ne peuvent avoir appartenu au même îlot. Ce dénivelé relance donc la proposition de restitution de *decumanus*, déjà anciennement énoncée par F. Benoit (1947 ; 1960) qui supposait la présence d'une voie transversale au nord des habitations du Jardin de Grassi.

Claire Auburtin

Promoteur du Patrimoine Archéologique, SAM

Benoit 1947 : BENOIT (F.) – Recherches archéologiques dans la région d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), II : La maison à double péristyle rhodien du Jardin de Grassi à Aix-en-Provence. *Gallia*, V, 1947, 98-122.

Benoit 1960 : BENOIT (F.) – Informations archéologiques. *Gallia*, XVIII, 1960, 296-301.

Bérard, De Luca, Landuré 1990 : BÉRARD (G.), DE LUCA (B.), LANDURÉ (C.) – *Les fouilles de l'enclos des Chartreux de l'antiquité au XVII^e siècle*. Aix-en-Provence : 1990. 64 p. (Documents d'Archéologie Aixoise ; 5).

Haut-Empire

AIX-EN-PROVENCE

Domaine du Grand Saint-Jean

La ville d'Aix-en-Provence a engagé une réflexion sur le domaine du Grand Saint-Jean, vaste propriété agricole de 240 ha, située à 11 km au nord-ouest de la commune, afin de réaliser un aménagement cohérent du site qui comprend le château daté de la fin du XVI^e s., un parc et de vastes étendues agricoles et boisées. Le Service archéologique est associé à cette opération de réhabilitation depuis l'année 2000¹, afin de mieux appréhender l'histoire du lieu connue jusqu'alors seulement par les travaux de quelques érudits locaux qui faisaient remonter l'ancienneté de sa fréquentation à la Protohistoire, à travers l'interprétation plus ou moins fantaisiste de la toponymie locale ainsi que des structures maçonnées enfouies.

¹ Voir BSR PACA 2000, 89-90.

Les travaux se sont donc poursuivis par la prospection des parcelles situées au nord du domaine, qui n'avaient pu être vues l'année précédente. Ils ont livré cette année des résultats assez limités, du fait de l'important et persistant couvert végétal. Cependant, mérite d'être signalée la présence de mobilier céramique daté du milieu du I^{er} s. de n. è. au milieu du II^e s., de fragments de *dolium* et placages de marbre, collectés sur les parcelles NC 4a et 4c situées immédiatement au nord et au sud de la zone de concentration de vestiges révélée l'année dernière et qui laissait supposer la proximité d'un établissement agricole, vraisemblablement une *villa*.

Claire Auburtin

Promoteur du Patrimoine Archéologique, SAM

Moyen Âge

ALLAUCH

Notre-Dame du Château

Désireuses de mettre en valeur l'ancien site castral de Notre-Dame du Château, la municipalité d'Allauch et l'association propriétaire et gestionnaire des lieux ont demandé la réalisation de sondages afin d'en évaluer le potentiel archéologique. L'inspection de l'ensemble de

ce site aux vestiges fortement dérasés a permis d'établir le champ d'investigation des futures campagnes de fouilles et a déterminé la situation de trois sondages manuels aux abords de la courtine méridionale de l'enceinte villageoise médiévale, entre la tour-porte du vil-

lage, à l'ouest, et une tour de plan carré, distante de 34 m, traversée par une batterie d'archères à étriers, à l'est. Hormis ces deux volumes, peu de vestiges de la fortification ont été conservés dans cette zone.

À l'ouest, la courtine fondée sur le rocher s'accrochait sur le flanc oriental de la porte. Une première excavation pratiquée au contact de la tour-porte, sur le tracé supposé de l'enceinte, en a retrouvé l'arase sous les recharges d'un chemin moderne limité au sud par une restanque.

À l'est, la souche de la courtine posée sur le rocher est visible sur quelques assises et une longueur de 2,30 m depuis la tour carrée édifée ultérieurement pour renforcer les défenses villageoises. Le deuxième sondage a été implanté en limite de ce reliquat de mur afin d'en suivre le prolongement vers l'ouest. La courtine médiévale n'a pas été retrouvée dans ce secteur manifestement très remanié par le soutènement du chemin moderne et des aménagements plus anciens, peut-être médiévaux.

Enfin, au nord-ouest de la tour carrée, deux petits espaces ayant servi de dépotoir dans les dernières décennies ont été vidés de leurs sédiments jusqu'au substrat rocheux. L'accessibilité, la possibilité de suivre ici le profil du rocher et d'évaluer l'épaisseur de la stratigraphie et la continuité de cet ensemble vers le nord ont motivé ce dernier choix.

Le mobilier issu des trois sondages invite à rattacher l'ancien *castrum* d'Alleins à la seconde phase d'enchâtellement qui se manifesta en Provence à partir du milieu du XII^e s. Son abandon au profit du village bas actuel a pu intervenir dans le courant du XV^e s. La proximité de Marseille est sans aucun doute pour beaucoup dans la quantité et la qualité de ce matériel comprenant notamment une forte proportion de céramiques fines (36 %) avec une majorité (27 %) d'importations (Pise, Valence). L'ensemble de ces découvertes laisse conjecturer la grande richesse archéologique de ce site.

Sandrine Claude

Moyen Âge

ALLEINS Château

Moderne

L'existence d'un *castrum* à Alleins au X^e s. est attestée par les archives. Entre le X^e et le XV^e s., la seigneurie dépend des comtes de Provence puis des évêques de Marseille. À la fin du XV^e s., c'est une famille de nobles arlésiens, les Renaud, qui en prend possession et reconstruit le château (1494) ; elle y restera jusqu'à la Révolution. Vendus comme biens nationaux, les bâtiments sont démantelés ; il n'en reste plus actuellement que quelques fragments épars.

La municipalité d'Alleins souhaitant mettre en valeur le site, cela a été l'occasion de procéder en 2000 à un

nettoyage et à un relevé précis de toutes les structures existantes de la partie centrale du château, en élévation ou à fleur de sol.

En 2001, la fouille de secteurs ponctuels a permis de préciser certains points (fig. 51, 1 à 5).

- Le sondage 1 a confirmé le prolongement du rempart ouest dans ce secteur.
- Le sondage 2 a montré l'existence d'une structure quadrangulaire complexe (poterne ?) sur les vestiges de laquelle on lit aisément plusieurs états successifs.

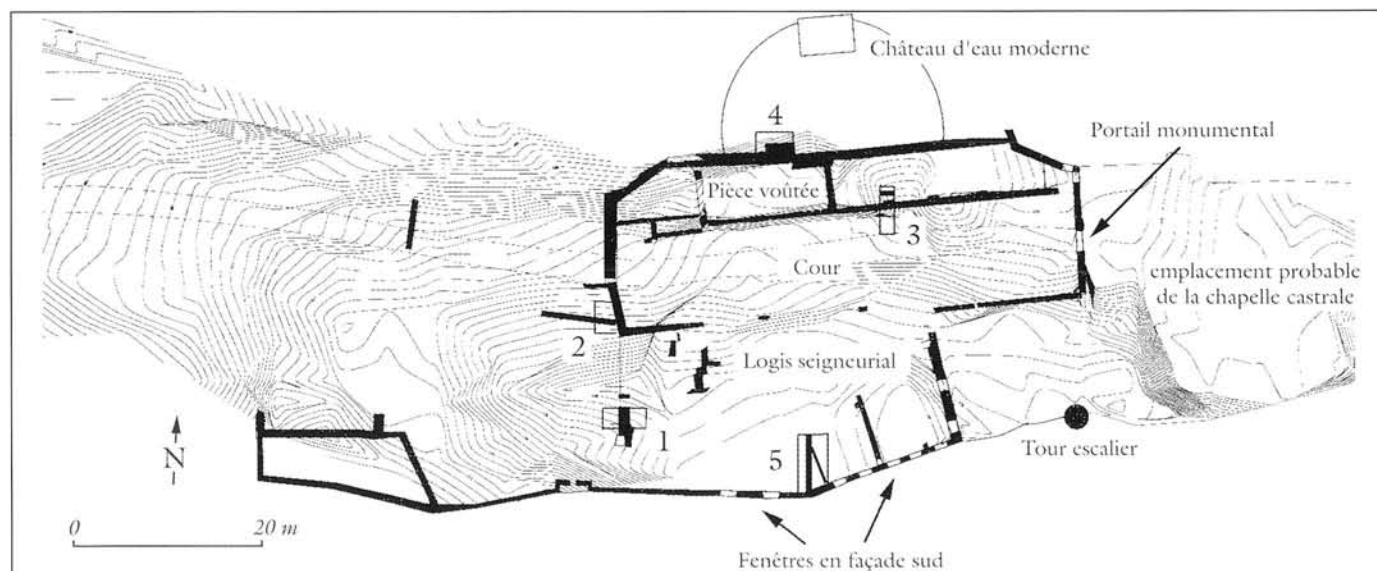


Fig. 51 — ALLEINS, Château. Relevé micro-topographique du site et des vestiges mis au jour (relevé R. Thernot, novembre 2000).

■ Le sondage 3, réalisé de part et d'autre du grand mur soutenant l'esplanade, au-dessus des espaces nord, a fourni de nombreuses indications : il a permis d'observer le mode de construction de ce mur, et en particulier de comprendre la fonction des trois pilastres visibles au nord ; d'étudier le remplissage des couches supérieures, constitué d'une série de remblais de la deuxième moitié du XVII^e s., bien datés par une céramique régionale produite à partir de 1640 (époque de construction de la première phase du mur) ; et d'atteindre le substrat à 2,5 m de profondeur, niveau auquel on a retrouvé quelques vestiges très mal conservés d'une occupation médiévale (pierres sans mortier, avec rares tessons de céramique commune grise). Au nord, a été mis au jour un mur sans mortier à double parement, construit sur des vestiges médiévaux, pouvant être daté de la deuxième moitié du XV^e s., d'après un méreau de Nuremberg.

■ Le sondage 4 a permis de retrouver une petite tour rectangulaire masquée par la construction d'un château d'eau au début du XX^e s.
■ Le sondage 5 a révélé deux murs dont le plus récent doit dater de la reconstruction de 1494. Le mobilier est en cours d'étude. Il se compose en majorité de céramique, dont essentiellement de la vernissée moderne, mais aussi de la grise kaolinitique (14 %), ainsi que quelques fragments antiques (amphore, sigillée sud-gauloise), protohistoriques et néolithiques.

En même temps que le nettoyage et les sondages archéologiques, la municipalité a accepté le principe d'une campagne de consolidation des vestiges, sous la forme de chantiers de jeunes. Ce programme triennuel de consolidation s'achèvera en juillet 2002.

Jean-Pierre Pillard

Haut-Empire

ARLES Rue Séverine

Antiquité tardive

Le projet de construction de plusieurs maisons le long de la rue Séverine, dans le quartier du Trébon où des découvertes anciennes laissaient supposer l'existence d'une zone funéraire antique, nous a amené à réaliser des sondages préalables, dont les résultats ont été assez décevants.

Trois des cinq sondages ont été négatifs. Les deux autres ont montré les traces d'une occupation antique,

vers la cote 2,60 à 2,70 NGF. Dans le premier cas, il ne s'agissait que de quelques tessons mêlés à une couche noirâtre, que l'on peut dater du I^{er} s. de n. è., tandis que le second a révélé un niveau de démolition, contenant un fragment d'une amphore africaine.

Marc Heijmans

Haut-Empire à

ARLES Papeterie Étienne

Moyen Âge

Des sondages de diagnostic avant la pose d'un gazoduc desservant la centrale de cogénération d'une papeterie ont été réalisés en bordure du quartier de Trinquetaille, rive droite du Rhône, face à Arles. L'ouverture a été de 200 m linéaires sur une largeur moyenne de 1 m (fig. 52).

L'extension d'une nécropole a pu être précisée. Elle comportait trois grands types de sépultures : sarcophage en calcaire, tombe en pleine terre et tombe en coffre de pierres. D'autres tombes apparaissant en dessous, on est à l'évidence en présence d'une nécropole dense, de type urbain.

La typologie des tombes, à défaut de leur fouille, permet de proposer une fourchette de datation qui va du VI^e au XI^e s. (datation ¹⁴C en cours). Il est tentant de relier cette nécropole au monastère de l'île de La Cappe créé par l'évêque Hilaire d'Arles. Son emplacement exact fait actuellement problème. Par ailleurs, ce cimetière tardif ne préjuge pas d'une tradition d'inhu-

mation plus ancienne dans le secteur avec la présence possible d'une nécropole antique évoquée par la bibliographie (des sarcophages en marbre ont été trouvés en 1974 sous la route voisine).

Trois bâtiments de nature très différente ont aussi été localisés. En l'absence de fouille extensive, leur fonction n'est pas définie avec certitude. Il pourrait s'agir d'un habitat modeste (bâtiment A), d'un mausolée ou bien plutôt d'une *villa* (bâtiment B), d'un vaste entrepôt (bâtiment C) mais ces hypothèses restent très hasardeuses. Seul élément certain : ces bâtiments sont antérieurs aux tombes tardives.

Par ailleurs, on est assuré de l'existence d'une voie et d'un égout, deux éléments précieux pour préciser la topographie antique du quartier de Trinquetaille. L'orientation, proche de 32° ouest pour la plupart des structures (murs, voie, tombes), est remarquablement constante. Elle marque *a minima* une phase d'« extension concertée » du secteur.

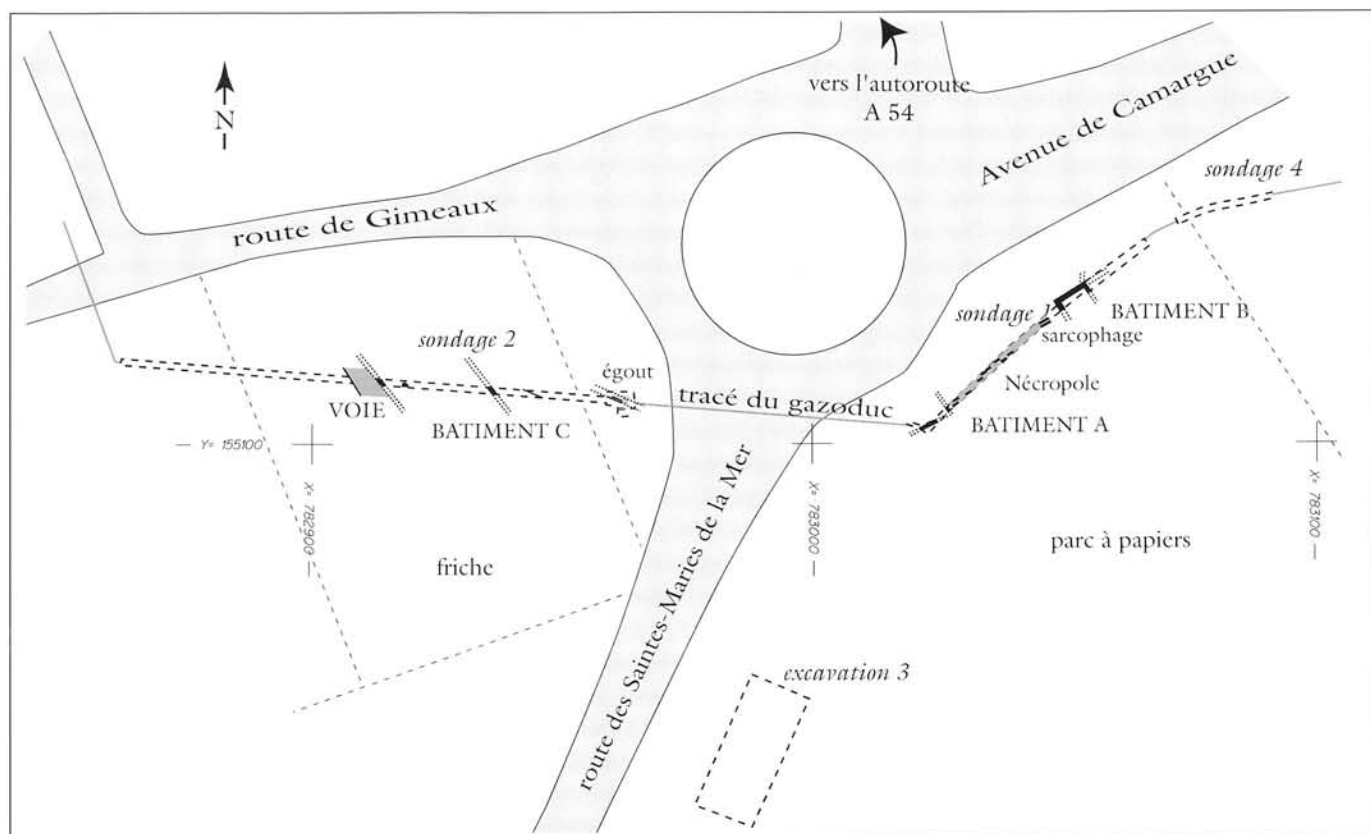


Fig. 52 — ARLES, Papeterie Étienne. Plan d'ensemble des sondages (fond GDF ; DAO L. Martin).

L'occupation du quartier s'inscrit dans la longue durée, du Haut-Empire au Moyen Âge, avec une densité maximale à l'Antiquité tardive.

Enfin, les secteurs où l'on peut pointer l'absence de vestiges fournissent des informations d'ordre topographique non négligeables. À l'est et au sud-ouest, des zones correspondant à des Rhônes fossiles ont été localisées. Le quartier de la nécropole était dans l'Antiquité sur une île isolée de la ville. À l'ouest, après la

voie, se situe la limite de l'urbanisation antique (ce point devra être confirmé ou infirmé par le suivi futur des tranchées du gazoduc).

Le sondage a permis de modifier le projet, le tube sera posé par forage à grande profondeur sans ouverture de tranchée ni destruction des vestiges.

Lucas Martin

Bas Moyen Âge

ARLES Couvent des Grands-Carmes

Renaissance

L'étude archéologique de trois chapelles de l'ancienne église du couvent des Grands-Carmes a été menée dans le cadre d'une réhabilitation de locaux du Crédit Mutuel situés 64 rue de la République à Arles. L'opération archéologique consistait en un suivi des travaux en cours (destructions de planchers, décroûtages de murs, restauration des voûtes, aménagements divers), accompagné du relevé (coupes et élévations) des vestiges conservés et mis au jour. La fin de l'opération, entamée fin novembre 2001, est prévue pour le début du printemps 2002.

◆ Les Carmes à Arles

Les Carmes s'installèrent à Arles en 1323¹, formant le dernier couvent des quatre ordres mendiants présents

dans la ville. Ils bâtirent leur église et les bâtiments conventuels au centre de la cité, dans la paroisse Notre-Dame-la-Principale. Ce premier ensemble subit d'importants travaux dans la première moitié du XV^e s. et fut muni d'un clocher au début du XVI^e s.². Plusieurs particuliers et de nombreuses confréries financèrent la construction de chapelles latérales de l'église.

À la Révolution, le couvent a été vendu comme bien national. La voûte de l'église fut démolie, la nef transformée en rue (actuelle rue des Carmes) et les cha-

1 STOUFF (L.) — *Arles à la fin du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Université de Provence ; Lille : Université de Lille III, 1986, 183.

2 D'après FASSIN (É.) — *Les rues d'Arles*. Recueil factice, extraits du Forum républicain, 1913-1921. 3 vol.

pelles transformées en parcelles d'habitation. Trois de ces chapelles (les chapelles orientales des trois premières travées) font aujourd'hui partie des locaux du Crédit Mutuel en cours de réhabilitation.

◆ *La nef de l'église*

La nef de l'église est axée nord-sud (le chœur était au sud). Le départ de trois arcs doubleaux est conservé au départ des murs des chapelles. Le tracé de ces arcs indique que la voûte de la nef était en berceau brisé et que la nef était environ deux fois plus élevée que les chapelles latérales.

◆ *Les chapelles gothiques*

À l'est de la nef, dans les deux premières travées, se trouvent deux chapelles construites dans la même campagne de construction que la nef de l'église. La première chapelle est à une travée et la deuxième était à deux travées, mais une seule est conservée. Elles sont couvertes de croisées d'ogives. Les arcs diaphragmes qui séparent les chapelles de la nef sont décorés avec un corps de moulures qui se développe jusqu'au sol et qui est identique à celui des arcs doubleaux de la nef. Au sommet des piliers et à la naissance des arcs se trouvaient des chapiteaux à motifs végétaux, dont un seul est conservé.

Le décroûtage du mur sud a révélé une petite niche barlongue, couverte d'un linteau délardé en arc polylobé (cinq lobes). Cette niche-crédence est divisée en deux à l'intérieur par une petite tablette sur modillons sculptés (motifs végétaux) qui aurait servi au stockage des burettes. La base de la niche est creusée d'une petite vasque en segment de sphère.

L'écoinçon sud de l'arc diaphragme de la deuxième chapelle présente des traces de polychromie sur sa face ouest, vers la nef. Des traces de rouge vif et de noir sur un enduit beige dessinent une forme circulaire comportant des quadrilobes à l'intérieur, vraisemblablement une rosace peinte.

Ces deux chapelles, ainsi que les vestiges de la nef de l'église, se situent dans la première moitié du XV^e s.

◆ *La chapelle Renaissance*

La troisième chapelle, la plus méridionale, est à deux travées et présente un décor exceptionnel sur sa voûte. Chaque travée est couverte d'une voûte à liernes et tiercerons, et celles-ci sont séparées par un arc doubleau en plein cintre orné de trente-trois fleurons en haut-relief différents. L'arc doubleau entre la chapelle et la nef est orné de cartouches ovales contenant des rosaces et des enroulements végétaux en bas-relief. Les nervures de la voûte et les arcs formets sont entièrement sculptés en feuilles d'acanthé, surmontés de plusieurs registres ornementaux (spiroles, perles et pirouettes). Les quartiers de voûte sont divisés en compartiments par un motif de corde enroulée, chacun comportant une étoile à cinq branches sculptée.

Les supports de la voûte, partiellement conservés, sont des pilastres cannelés dans la première travée et des cul-de-lampe dans la seconde travée.

Le décor foisonnant et finement réalisé de cette chapelle allie la tradition du gothique flamboyant dans la forme de la voûte et le goût de la Renaissance dans le répertoire ornemental puisé dans l'Antiquité. Cette réalisation étonnante est à situer dans la deuxième moitié du XVI^e s.

◆ *Conclusion*

L'achèvement de l'étude de ces trois chapelles permettra d'amorcer une réflexion sur l'ensemble conventuel des Carmes qui se répartit sur de très nombreuses parcelles. Il sera intéressant de mettre les découvertes en rapport avec les autres vestiges connus à proximité, à la fois de l'église et ses chapelles, et du cloître et des bâtiments conventuels.

Vanessa Eggert

Antiquité

LES BAUX-DE-PROVENCE Plateau

En vue d'expertiser le terrain concerné par un projet d'extension du cimetière communal aux Baux-de-Provence, s'est déroulé en mai un ensemble de sondages d'évaluation archéologique.

Le secteur touché est situé au sud-ouest du plateau où il forme une avancée rocheuse dominant le val de la Fontaine. Dans la partie septentrionale, une importante épaisseur de déchets de taille associés à de nombreux blocs de calcaire dégrossis témoigne d'une activité d'extraction et/ou de travail de la pierre. L'examen des gabarits des blocs ainsi que des traces de dégauchissage¹ tend à indiquer que ces derniers sont d'époque antique. Des indices corroborant la présence

d'une carrière sur le site sont matérialisés par des fronts de taille et d'un muret de protection laissé en limite de falaise.

Ces découvertes sont à mettre en relation avec d'autres sites de carrières préromaines repérés au bas et sur l'éperon des Baux, col de la Vayède, Trémaïe, zone dite du « Tumulus nord ». Le repérage de ces traces anciennes d'exploitation de carrière est d'autant plus important que la permanence de l'activité d'extraction jusqu'au XIX^e s. a contribué à leur disparition.

Françoise Paone
avec la collaboration de Michel Maurin
et Mireille Vacca-Goutoulli

¹ Ces observations ont été faites par Mireille Vacca-Goutoulli.

Le château des Baux-de-Provence a fait l'objet d'une campagne de restauration entre le printemps 2000 et l'été 2001, en vue d'ouvrir de nouveaux espaces au public. Dans le cadre de ce chantier, les archéologues sont intervenus trois semaines pour suivre le décaissement de quelques mètres cubes de remblais dans les salles basses.

Leur analyse et la collecte de mobilier ont apporté quelques informations chronologiques complémentaires à la connaissance de l'évolution des bâtiments du château. La date de la grande phase monumentale (XIII^e s.) qui voit, entre autres, l'édification du donjon a été confirmée.

La reconstruction d'un château moderne en contrebas du donjon s'inscrit entre la seconde moitié du XIV^e et le XV^e s. ; la réfection des voûtes et des sols de ce dernier remonte au début du XVI^e s.

D'autre part, afin de répondre au souhait de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques de voir libérer une salle supplémentaire dans le château, il a été procédé en octobre 2001 au dégagement de la pièce attenante au pigeonnier dans la première cour du château. La salle était remblayée par les décombres de la démolition de la voûte qui la couvrait. Il a été possible d'en restituer la forme, en berceau brisé. La moitié du berceau est rupestre et encore en place. La seconde moitié était formée de six voûtains en pierre de taille scandés par des nervures chanfreinées, elles-mêmes supportées par des culots décorés d'une petite fleur sculptée. Les linteaux de la porte et de la fenêtre ont été retrouvés ; cela permettra sans doute de les remonter. Quelques éléments de l'étage supérieur ont été mis au jour, mais ils ne permettent pas une restitution complète de l'étage.

Odile Maufras

Les précédentes campagnes de fouille ¹ ont mis au jour, dans la zone nord, des traces agraires antérieures au VII^e s., une nécropole du haut Moyen Âge et, dans la zone sud, des structures construites correspondant à un bâtiment du Bas-Empire ainsi qu'à une chapelle du haut Moyen Âge.

Septième opération menée sur ce terrain ², la campagne 2001 avait pour principal objectif de finir l'étude de la nécropole de la zone nord et de dégager les structures de la zone sud. À ce jour, seule la moitié de la surface ouverte a été exploitée.

◆ Zone nord

Nous avons terminé l'étude des sépultures mises au jour dans la nécropole découverte en 1999. Les limites d'installation de la nécropole sont toujours inconnues. Cependant, une prospection géophysique prévue en 2002 devrait permettre d'obtenir un plan complet de cette zone cimétériale.

L'étude anthropologique de la collection ostéologique, conduite sur le terrain et en laboratoire, permet, d'une part, d'observer les pratiques funéraires et les modes

d'inhumation d'une population du haut Moyen Âge et, d'autre part, de connaître une population historique du point de vue démographique, biologique et sanitaire.

Les observations de terrain ont montré que la quasi-totalité des individus inhumés entre les V^e et XII^e s. (prenant donc en compte les deux zones de fouille) est en position de décubitus dorsal et que tous les corps se sont décomposés en espace libre, qu'il y ait trace visible ou non d'une couverture sur les tombes. Des indices témoignent par ailleurs, dans certains cas, de la présence ancienne de coussins céphaliques, ainsi que de linéols non conservés.

L'étude biologique n'est actuellement finalisée que pour un échantillon de quatre-vingt-cinq individus de la zone nécropole. Les résultats montrent que la population du cimetière est une population de type village avec environ 40 % d'immatures (0-18 ans) et un *sex ratio* équilibré quant à la population adulte. L'analyse paléopathologique met en évidence la prédominance des pathologies dégénératives (et notamment l'arthrose) au sein de l'échantillon. Cette maladie, observée au niveau du rachis mais aussi aux articulations du coude et du genou, est un phénomène de sénescence mais aussi de surmenage, affectant particulièrement une population de travailleurs (peut-être agricoles).

L'intérêt ultérieur de l'étude anthropologique sera de comparer les résultats anthropologiques des deux collections (zone sud et zone nécropole). Par ailleurs l'étude paléodémographique, affinée en laboratoire, permettra de développer l'analyse spatiale des sépul-

¹ Voir *BSR PACA* 1999, 82-84 ; 2000, 93-94.

² En étroite collaboration avec le Service d'Anthropologie Biologique de la Faculté de Médecine de Marseille-Timone, Université de la Méditerranée. Occupant une superficie de 1 150 m², le chantier a mobilisé soixante-six fouilleurs bénévoles de juin à octobre. Chef de secteur anthropologique : A. Thomann.



Fig. 53 — BERRE-L'ÉTANG, Saint-Estève-le-Pont. Zone sud vue de l'ouest. Au centre (sédiment plus sombre) l'emprise de la chapelle flanquée au nord et au sud par les sépultures et les vestiges de murs. En bas à droite, sol de béton de tuileau du bâtiment antique.

tures et de confirmer les observations de terrain ayant mis en évidence des zones de répartition différentielle, notamment pour les enfants.

◆ Zone sud

L'exploration de l'espace d'inhumation trouvé en 2000, situé au contact de ce qui semble être une chapelle (fig. 53), a été poursuivie. Les vestiges de murs ainsi que les négatifs des tranchées d'épierrement permettent de restituer un rectangle de 8,10 m de large pour 18 m de long qui évoque une chapelle à nef unique dont l'abside est située hors fouille. La présence de cinquante-huit sépultures (treize sarcophages dont neuf ayant une couverture en bâtière avec acrotères d'angles et quarante-cinq tombes de types divers : sous dalles de pierre, en coffrage et/ou bâtière de tuiles, etc.), installées le long de ces murs, évoque des inhumations *ad sanctos* (près du saint). Tous les sarcophages fouillés (cinq à ce jour) ont fait l'objet de plusieurs utilisations. Pour trois d'entre eux, en plus des réductions observées dans la cuve, une fosse de rejet contenant les restes de plusieurs individus a été aménagée contre la tombe (fig. 54). Ces réductions ont, semble-t-il, été pratiquées sur un temps long puisque pour l'un des sarcophages, ce ne sont pas moins de onze individus qui ont été successivement inhumés. De plus, nous avons pu observer plusieurs cas de recoupement et de superposition de tombes. Le grand nombre de sépultures installées au contact du bâtiment ainsi que la densité de leur installation nous poussent à identifier cette basilique funéraire comme étant la chapelle dédiée à saint Étienne (à l'origine du nom du hameau de Saint-Estève)³. La description de Peiresc⁴ semble correspondre au parement interne en blocs de grand appareil partiellement conservé qui comporte au moins deux blocs portant une inscription lapidaire



Fig. 54 — BERRE-L'ÉTANG, Saint-Estève-le-Pont. Fosse de réduction installée au contact d'une cuve de sarcophage. Cette fosse a été creusée dans un second temps et correspond à une vidange de la cuve. Ce type d'aménagement a été observé à trois reprises sur le site.

(deux stèles funéraires datées du I^{er} s. ap. J.-C. par Marc Heijmans, Musée de l'Arles Antique).

Un bâtiment d'époque romaine a également été mis au jour et partiellement fouillé. Il se présente sous la forme de trois pièces rectangulaires alignées (dont deux comportant un sol de béton de tuileau) couvrant une superficie de 60 m². Le site médiéval s'est donc installé sur les vestiges d'un bâtiment gallo-romain dont l'occupation est datée par la céramique entre la fin du III^e et le V^e s. de n. è. Les similitudes d'orientations ainsi que la découverte, dans l'emprise de la chapelle, d'un mur pouvant appartenir au bâtiment romain nous conduisent à nous interroger sur une éventuelle reprise de structures antiques dans le cadre de l'aménagement médiéval.

Dans la partie nord de la zone, succédant à une zone d'inhumation, des silos de stockage (comblés autour de l'an mil) ont été aménagés (deux ont été fouillés et douze repérés). Les deux fours alimentaires précédemment mis au jour n'ont pu être datés.

Notons enfin qu'un sondage réalisé à 15 m à l'est de l'abside (l. 1 m x L. 10 m) a révélé la présence de cinq inhumations sous dalles de pierres orientées nord-sud. Ces tombes semblent appartenir à une seconde zone de nécropole.

Le site a donc connu au moins deux phases d'occupation distinctes :

- Installation d'un bâtiment à vocation agricole durant le Bas-Empire.
- Implantation d'un espace funéraire qui connaît au moins deux grandes phases d'occupation⁵.

Alain Genot et Aminte Thomann

3 Voir BSR-PACA 2000, 94.

4 N. Peiresc, Codex N° 8958, f°222.

5 Pour avoir plus de détails, nous invitons le lecteur à consulter notre site Internet sur le www.archeoberre.com.

Trois campagnes de fouilles préventives, échelonnées de l'est vers l'ouest en fonction de la démolition progressive des anciennes écoles et de la poste, sur une terrasse au nord de la place Jean-Moulin, ont été effectuées depuis 1999.

Il était probable que cette terrasse, dépourvue de toute construction sur le cadastre napoléonien, avait été établie aux XVII^e-XVIII^e s. lors de l'aménagement de la rampe d'accès au château et d'un jardin sur des caves voûtées. Deux interventions de sauvetage urgent avaient déjà permis d'identifier, au sein du château, le noyau médiéval primitif, les divers agrandissements de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne, ainsi que la présence de niveaux de la fin de l'âge du Fer¹.

Des sondages préliminaires effectués en 1998 avaient confirmé l'importance du dérasement moderne aux dépens de la pente primitive. Si la fouille avait essentiellement pour perspective de retrouver des éléments de la topographie ancienne pour la période médiévale, la présence de vestiges protohistoriques épars méritait aussi d'être précisée.

Après la démolition des élévations et des planchers, le décapage mécanique entre les diverses fondations des épaisses couches de remblais modernes rapportées sur les surfaces dérasées fut suivi attentivement jusqu'à l'approche de niveaux en place, en fait presque partout constitués par la surface rocheuse, de couleur blanche le plus souvent (fig. 55). Au nord et à l'est, le rocher avait été creusé plus bas que les fonds de silos qui ont été retrouvés nombreux dans la partie médiane de la zone concernée, et seules quelques structures moins arasées avaient été conservées dans la partie méridionale, au centre et à l'ouest. Les fondations des différents bâtiments et du mur de la terrasse aussi ont profondément affecté les secteurs que les dérasements avaient épargnés. En outre, des sondages ont été pratiqués plus au sud, sous la place proprement dite, afin de préciser l'extension de l'emprise médiévale et de retrouver la trace d'une limite ancienne.

Le terrain concerné, sur un emplacement privilégié, exposé au Midi, au centre du village, se caractérise par l'absence de tout vestige d'une occupation postérieure au XII^e s., à l'exception d'une vaste fosse découverte à l'ouest qui a fourni quelques tessons du XIV^e s. Il faut donc admettre que ce secteur, avant les dérasements modernes, devait se présenter sous la forme d'une faible pente devant l'entrée du château. Le village médiéval ne se développait autour du rocher qu'à l'ouest et au nord, l'église romane et l'ancien cimetière occupant la partie orientale, au pied d'une pente rocheuse en contrebas de la fortification.

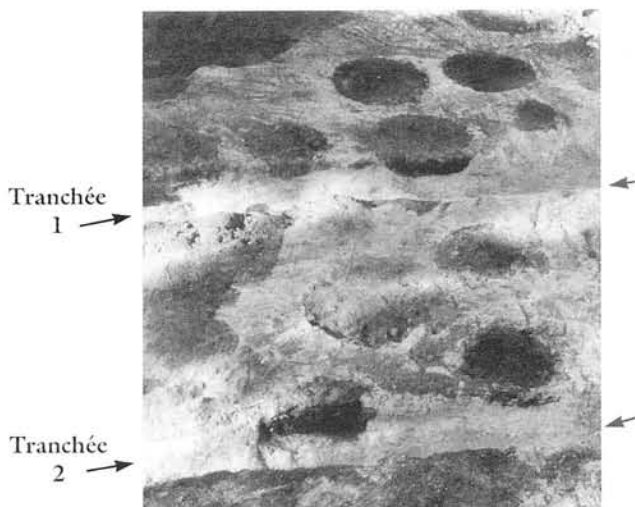


Fig. 55 — BOUC-BEL-AIR, Place Jean-Moulin. Détail de la partie centrale avec quelques fonds de silos et la surface rocheuse dérasée coupée par les tranchées de fondations. Vue vers l'ouest (M. Vecchione).

Sous les remblais modernes, les niveaux fouillés ont fourni essentiellement des céramiques de la fin de l'âge du Fer², toujours associées à de rares tessons de céramique commune en pâte grise. La proportion de matériel protohistorique et antique (autour du changement d'ère, rarement au-delà) se situe autour de 95 % en poids, et 75 % en nombre de tessons dans le meilleur des cas. Aucune couche en place n'a pu être attribuée à la période gauloise, et il est très probable que l'occupation médiévale a remanié les terres qui contenaient les restes plus anciens.

L'occupation médiévale se caractérise essentiellement par une très vaste aire d'ensilage, reconnue sur un espace de 60 m x 23 m, mais qui devait se prolonger à l'est, au sud et à l'ouest des zones fouillées. Près de soixante-dix silos ont été identifiés sur une superficie de l'ordre de 400 m² compte tenu des perturbations postérieures et il est probable que leur nombre devait dépasser la centaine. Ces silos ont pratiquement tous été arasés, il n'en subsistait le plus souvent que le fond ou la partie inférieure. Aucun, semble-t-il, n'a servi de dépotoir et dans tous les cas leur comblement, constitué d'apports de terres provenant des environs immédiats, ne contenait que quelques tessons médiévaux pour une majorité d'éléments résiduels.

Sur une pente moyenne qui ne devait pas excéder 10 %, les autres vestiges partiellement conservés se limitent à des petits fronts de taille pouvant évoquer la présence d'un habitat léger en encoches, un tronçon de muret lié à la terre, quelques traces de foyers, des zones cendreuses, un fond de cabane avec des trous de poteaux, et un four domestique.

1 Voir *Notes d'information et de liaison PACA* 1987, 84 et 1988, 77-78.

2 Philippe Boissinot assure l'étude de ce matériel, daté essentiellement des III^e et II^e s. av. n. è.

Les rares formes de céramique commune grise permettent de dater du X^e au XII^e s. la séquence médiévale, et on peut considérer que le type de l'occupation n'a guère évolué au cours de cette période. Dans la zone centrale il a été possible de retrouver des éléments d'une chronologie relative. Une fosse et sept silos de la phase la plus ancienne ont été recouverts par le fond de cabane, puis les niveaux ont été légèrement exhaussés par des apports de terres avant le creusement d'autres silos et fosses.

L'emprise de l'aire d'ensilage a ensuite été coupée au sud avec la construction probable, en pierres sèches ou liées à la terre, d'une sorte de rempart dont il ne subsistait plus que les restes de l'épierrement et le fond d'une tranchée.

Par la suite, cette zone a été abandonnée.

Les contraintes imposées par les retards dus aux intempéries et le calendrier des travaux n'ont pas permis d'exploiter totalement certains secteurs, et il a fallu parfois opérer des choix difficiles lors de la seconde campagne. Cependant, malgré la pauvreté apparente des vestiges mis au jour, l'essentiel des informations a été recueilli et les quelques silos qui n'ont pu être fouillés n'auraient sans doute guère apporté d'informations nouvelles. Ces fouilles ont permis d'établir des séries de plans et coupes qui permettent la restitution de la topographie ancienne du lieu en complétant les recherches déjà entreprises sur le château, et fournissent des éléments pour une remise en valeur de ce site dans le cadre de nouveaux aménagements.

Jean-Pierre Pelletier avec la collaboration de
Nathalie Molina, Muriel Vecchione, Philippe Mellinand

Bas Moyen Âge

BOULBON Château

Moderne

Une courte intervention liée à des travaux d'aménagement du corps de garde du château a permis d'observer les modes de construction de ce bâtiment situé au nord-ouest de l'ensemble castral.

Le bâtiment est un vaisseau rectangulaire de 16,50 m sur 9,50 m, formé de puissants murs de 1,10 m à 2 m de large. Le volume interne est divisé par deux voûtes en berceau aujourd'hui effondrées. La construction prend place en bordure de l'escarpement rocheux, marqué par un fort pendage vers le nord. Le sondage, pratiqué par l'entreprise mandataire dans les remblais

accumulés sur près de 2 m à l'intérieur de l'édifice depuis sa ruine, a permis de retrouver le niveau de sol initial. Ce niveau de circulation est un pavage de cailloux et de galets cassés constituant une calade installée sur le rocher excavé. Aucun matériel n'apparaissait dans les coupes, hormis des fragments de carreaux de terre cuite provenant du niveau de sol du dernier étage.

Robert Thernot
AFAN

Gallo-romain

CASSIS Vieille Ville

Haut Moyen Âge, Moderne

Un sondage a été conduit dans un fournil occupant le rez-de-chaussée d'un bâtiment abritant un four à pain, situé entre le 11 de la rue Pasteur, la rue du Four et le 6 de la rue Thérèse-Rastit, à la suite de son acquisition par la mairie de Cassis et avant restauration et présentation au public. Nous avons pu dissocier cinq phases d'occupation.

Phase 1

Quelques lentilles de terre sableuse, dans des anfractuosités du rocher naturel, ont échappé aux remaniements ultérieurs et contiennent du mobilier archéologique daté de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. : céramique à pâte claire micacée massaliète, céramique campanienne A tardive, céramique campanienne B Lamboglia 5, céramique à pâte grise cata-

lane, céramique rouge pompéien Goudineau 12 et amphore massaliète. Le type et l'extension de cette occupation nous échappent.

Phase 2

Un sol en mortier de tuileau d'environ 2 cm d'épaisseur est alors mis en place. Un lambeau repose encore sur le substratum rocheux, égalisé avec du mortier de sable et de chaux blanchâtre, liant entre eux des galets au niveau de sa limite sud-est. On ne peut préciser à quel type de structure il appartenait. Le mobilier (céramique rouge pompéien Goudineau 12 et 15, céramique à paroi fine, céramique sigillée italique Ettlinger 22.1, céramique kaolinitique Goudineau 1 et pied annulaire plein en verre blanc) permet de placer la phase 2 dans le I^{er} s. ap. J.-C.

Phase 3

Le sol de la phase précédente est coupé par la tranchée de fondation d'un mur monté en galets liés à l'argile jaune et recouvert d'un enduit blanc fait de sable et de chaux. Lui correspond un premier sol d'occupation en mortier de chaux, dont seules quelques parcelles persistent. Des remaniements, lentille de cendres et de charbons correspondant à un foyer, *tegulae* et *imbrices* à plat surmontées de cendres et de charbons de bois, se succèdent en bouleversant les couches précédentes et mélangeant le matériel : marbre de Bardiglio, tesselles, enduits peints, *tegulae* et *imbrices*. L'occupation de cette phase est datée du II^e s. : céramique sigillée sud gauloise Dr. 37, céramique claire A Hayes 9B et Hayes 124, céramique culinaire africaine Hayes 23A, Hayes 196 et Hayes 197, céramique à pâte brune de la région d'Aix-en-Provence, céramique modelée Bérato F421, amphore Dressel 2/4 de Tarraconaise et verre Rütli AR 53. L'effondrement de l'élévation du mur marque l'abandon daté du début du III^e s. (céramique culinaire africaine Hayes 196 et 197 et verre incolore proche Rütli AR 60.1). Il est impossible de dire si le *dolium* encore en place dans la maison voisine appartient à la phase 2 ou 3.

Phase 4

Une zone de circulation est mise en place au V^e s. comme en témoigne le premier remblai qui recouvre le mur dérasé : plat à bord triangulaire en céramique claire D tardive et mortier en céramique commune africaine. Toutefois le site a toujours été occupé aux III^e et IV^e s. comme en témoigne le matériel résiduel retrouvé dans les couches de la phase 4 : céramique claire B Dicocer 1a, céramique claire C Hayes 32, céramique culinaire africaine Hayes 182, céramique luisante Dicocer 27, 37a, 40 et 92, céramique modelée Bérato F162 et amphore gauloise. Plusieurs recharges très compactes et riches en sable, *dolium* qui pourrait provenir de la destruction des grands récipients du cellier situé

dans le sous-sol de la maison voisine, et gravats vont se succéder. On retrouve ainsi : céramique claire D Hayes 91B, céramique grise tardive, céramique brune tardive, amphore africaine Keay XIX, XXII et XXV sous type 2 de Bonifay, Pieri 1995, verre Foy 19 ; amphore LRA1 ; céramique claire D Hayes 61B/87B, 87B et 91A, DS.P. Rigoir 2, 8, 9 et 18a, céramique grise tardive, céramique brune tardive de Ligurie type A15, amphore africaine Keay XXV et LXII et amphore orientale LRA1 ; céramique claire D Hayes 59/61, 73 et 91A, DS.P. Rigoir 18b, Late Roman C ware Hayes 3c, céramique commune d'Italie du Sud, céramique commune africaine Cathma 6 et 21, céramique brune tardive, amphore africaine Keay XXV et XXVIIIB et amphore orientale LRA1 et 2 ; DS.P. Rigoir 18b et 62, céramique brune tardive, amphore africaine Keay III et XXVZ et amphore orientale LRA3 et recouvrant l'ensemble DS.P. Rigoir 2, 3c, 6, 8, 18b, 24a et 27, céramique commune africaine Cathma A3, céramique commune orientale Cathma A5, céramique grise tardive et amphore africaine Keay IIIB, XI, XXXB, XXXVB et LVI. Une fosse, formée de sable gris, de cendres et de pierres, marque l'abandon au début du VII^e s. : DS.P. Rigoir 29b et 63, céramique grise tardive Pelletier A4 avec fond bombé associé et Pelletier A11, amphore africaine Keay LXIIA et amphore orientale LRA1 et LRA2.

Phase 5

Le site ne semble plus occupé jusqu'à la construction du four dans la deuxième moitié du XVII^e s. : céramique vernissée à décor d'engobe, céramique d'Albisola, céramique à sgraffito tardif, céramique de Montelupo, et un lot homogène de sept monnaies du type double-tournois de Louis XIII. Seule une marmite à pâte sombre est datée du XVI^e s.

Jacques Bérato avec la collaboration de
Patrick Digelmann, François Feuillerat,
Françoise Laurier et Jacques Leclerc

Âge du Fer, Gallo-romain

EYGUIÈRES Saint-Pierre-de-Vence

Haut Moyen Âge

Cette deuxième campagne de fouille pluriannuelle avait pour objectifs de poursuivre l'étude des occupations antérieures à la *villa* en pratiquant des sondages sous les niveaux tardifs, de continuer la fouille de la salle de chauffe des petits bains et enfin de terminer le dégagement de la dépendance agricole du haut Moyen Âge située à 60 m à l'ouest de la *villa*.

■ Dans l'angle sud-ouest de la *villa*

En limite de fouille au nord, dans l'aile occidentale que l'on pensait être à fonction résidentielle (fig. 56), le dégagement de la deuxième salle a révélé une aire de pressage implantée sur un très puissant radier constitué

de six assises de gros blocs de calcaire dont les trois supérieures étaient liées au mortier, avec une cuve dans l'angle nord-ouest ; les aménagements agricoles se poursuivent au-delà de la zone fouillée où deux autres cuves de grandes dimensions sont perceptibles. Cinq sondages ont été destinés à la recherche des prolongements d'une construction (MR6) retrouvée en 2000 sous le *frigidarium* des petits bains ¹.

Dans les salles occidentales, la fondation largement débordante de la *villa* tardive (MR7) reprend l'emplacement du prolongement vers le nord de MR6 après son arrondi.

¹ Voir BSR PACA 2000, 97-98.

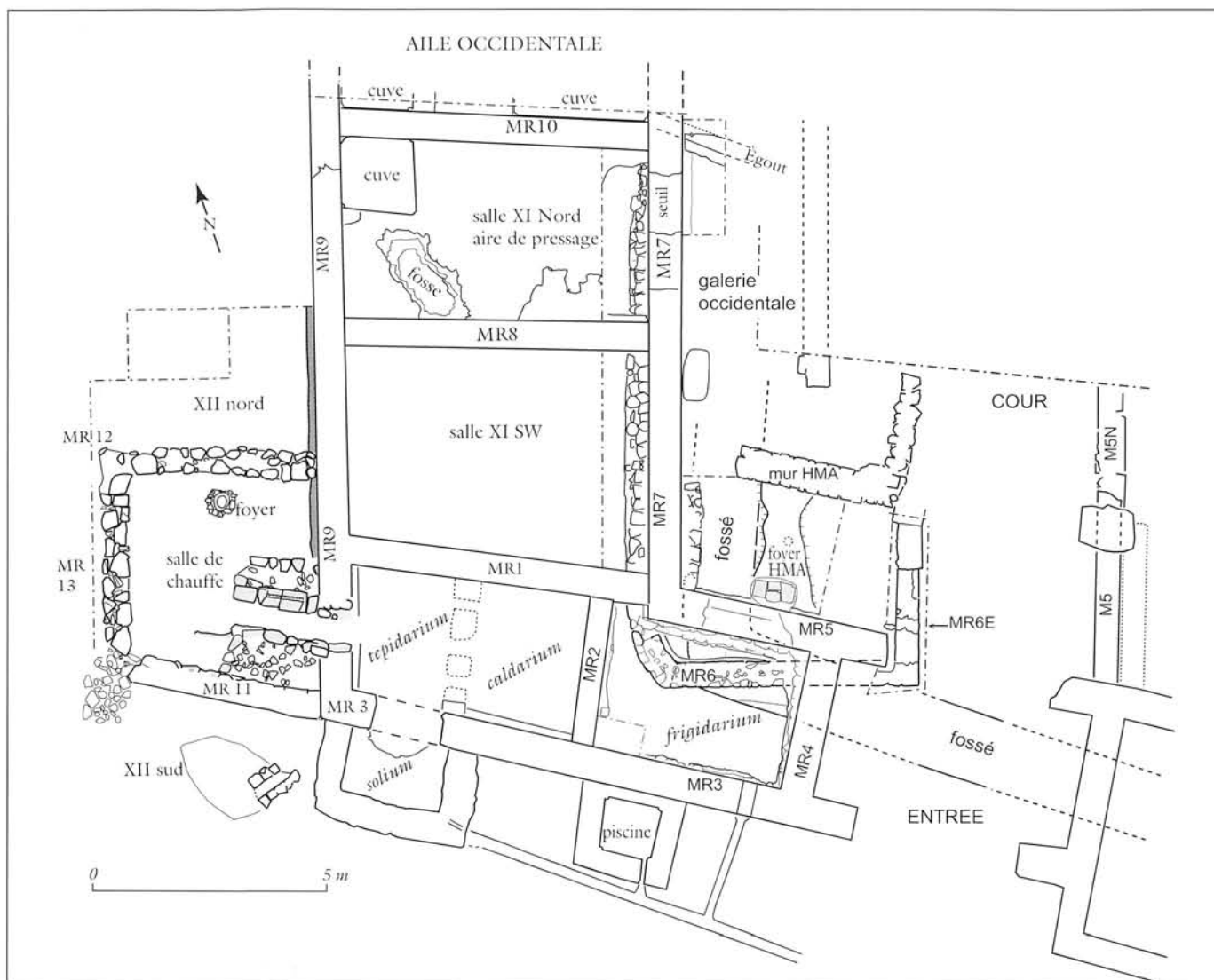


Fig. 56 — EYGUIÈRES, Saint-Pierre-de-Vence. Angle sud-ouest de la villa (J.-P. Pelletier)

Sous la galerie de façade occidentale, la base de la fondation de MR7 recouvre un égout qui appartient au même ensemble de structures du II^e s. antérieures à la villa.

Au sud-ouest de la cour, l'emplacement d'un support de pilier marque l'angle des galeries occidentale et méridionale sous le mur du haut Moyen Âge, et durant cette période un foyer de plan ovale, profond de 1,15 m dans un premier temps, avec un réaménagement de *tegulae* à 80 cm, a été implanté contre le seuil du *frigidarium*. Le fossé de la fin de l'âge du Fer (déjà retrouvé sous la salle de chauffe des grands bains, l'entrée et le *frigidarium* des petits bains) se poursuit vers le nord, sous la galerie occidentale, suivant un axe presque équivalent à celui de l'aile occidentale de la villa. La portion fouillée sur 2,50 m de longueur a montré que son comblement s'est effectué selon un processus assez lent, au moins plusieurs dizaines d'années.

Au nord de l'entrée, le mur MR6 du II^e s. fait un retour à angle droit vers le nord (MR6E), parallèlement au mur M5 de même période retrouvé en 1994 à 3,50 m à l'est. Les blocs du seuil de l'entrée de la villa reposaient directement sur son arase et on peut penser que le passage entre M5 et MR6E a été maintenu et a

fixé l'emplacement de la grande entrée vers la fin III^e-début IV^e s.

Ces vestiges du II^e s., qui apparaissent maintenant nombreux sous les niveaux tardifs, laissent entrevoir un ensemble de constructions avec des égouts beaucoup plus conséquents que ce que l'on pouvait soupçonner jusque-là. Ils évoquent la présence d'une villa ou d'un vicus de plaine qui aurait succédé au vicus de pied de pente du I^{er} s., Saint-Pierre 2, situé à 250 m à l'est.

■ La salle de chauffe des petits bains

Partiellement dégagée en 2000, la salle de chauffe des petits bains a été mise en place au cours du V^e s. en décaissant les niveaux antérieurs jusqu'à un sol caladé datant du changement d'ère. Dans un premier temps, le mur méridional a contrebuté le massif du canal de chauffe et, par la suite, les murs ouest et nord, grossièrement bâtis sur des strates de dépotoir, ont refermé l'espace. Bien observés au nord de cette salle, ces dépôts cendreaux riches en matériel ont été accumulés au cours du IV^e s., lors des premiers temps de l'occupation de la villa tardive.

L'installation des petits bains dans les bâtiments existants a nécessité le percement des murs sud et ouest

et, pour le *solium*, la destruction d'un caniveau qui devait se raccorder à l'angle de la *villa*.

La dépendance agricole du haut Moyen Âge

Dans ce secteur, la fin de la fouille de l'espace G a concerné le deuxième silo et les niveaux d'occupation du haut Moyen Âge et de la fin de l'Antiquité jusqu'au substrat. À l'est de la cour, la poursuite des dégagements vers l'est jusqu'à l'emplacement de la bordure orientale du tas d'épierrement n'a permis de retrouver des vestiges que sur quelques mètres au-delà de la limite atteinte en 2000. Il est évident que les labours mécaniques ont affecté les structures fragiles constituées de blocs dont on perçoit à peine la trace en ce qui concerne un alignement dirigé vers la *villa*.

Au sud de l'espace K, les restes de deux murs antiques, bâtis au mortier, délimitent un abri large de 4 m à l'intérieur duquel se trouve un puits chemisé de

blocs de pierre non retouchés. La partie supérieure de ce puits a été détruite volontairement sur 1,50 m afin de le sceller. Sous ces niveaux de destruction, la fouille a pu être effectuée sur 1 m de profondeur, jusqu'à l'affleurement de la nappe phréatique. Le comblement est constitué d'ossements humains et animaux auxquels se mêlent des blocs du chemisage ainsi qu'une amphore et des céramiques brisées sur place. Ces éléments évoquent un charnier datant de la seconde moitié du III^e s. On pourrait voir là un témoignage d'exactions qui auraient affecté le site, appartenant au territoire d'Arles. Ces événements seraient alors à mettre en rapport avec l'évolution du site, c'est-à-dire qu'ils auraient précédé de quelques années le remplacement des constructions constituant l'habitat de plaine des II^e et III^e s., par la *villa* tardive vers la fin III^e-début IV^e s.

Jean Pierre Pelletier, Michel Poguet, Yves Marcadal

FOS-SUR-MER Quartier de l'Étang

Moyen Âge

L'hostal médiéval

La récente campagne de fouilles, qui succède à celles des deux étés précédents ¹, a porté sur les niveaux d'occupation « classiques » et permis de remonter aux origines de l'habitat principal, placées autour du XI^e s. (fig. 57).

L'intervention d'une pelle mécanique a permis d'en préciser les limites (environ 60 m² au sol) et de confirmer la présence d'un étage, au vu des fondations. Plusieurs sols d'occupation successifs ont été décapés. Les sols de terre battue, de sable rapporté, de cailloutis, constituant par endroits des calades de galets ou des pavages de gros blocs, témoignent d'un certain soin apporté au cadre de vie domestique. En attendant

¹ Voir BSR PACA 2000, 102-103.



Fig. 57 — FOS-SUR-MER, quartier de l'Étang. Vue générale du site en fin de fouille (J.-P. Lagrue).



Fig. 58 — FOS-SUR-MER, quartier de l'Étang. Vue du four amputé par une structure (J.-P. Lagrue).

la fin du chantier prévue pour le printemps prochain, la fouille s'est arrêtée sur des niveaux datés des alentours de l'an Mil.

Parmi les découvertes les plus intéressantes, il faut noter la mise au jour d'un grand four de forme rectangulaire (3,40 x 1,20 m, pour 0,40 m de profondeur) creusé dans le sol ; ses angles sont arrondis, ses parois rubéfiées. Il date au moins du XI^e s. ; il est donc antérieur à la construction de l'hostal.

On ne peut cependant pour l'instant en déterminer la fonction : four à pain ou pour la torréfaction des céréales, ou artisanal ? (fig. 58).

Les objets

Le matériel mis au jour cette année dans les niveaux XII^e-XIII^e s. est moins abondant que celui issu des niveaux tardifs. Le matériel domestique consiste en des fragments de poterie de cuisine, grises ou glaçurés en provenance de l'Uzège. Dans ces contextes, le matériel en verre comme les monnaies sont faiblement représentés.

Certains objets permettent d'identifier les activités des occupants, ainsi des plombs de pêche, des cloches et

grelots, de nombreux fers à cheval et quelques outils agricoles (forces, faucille). Quelques objets (dés à coudre, fusaïoles, boutons, épingles, ferrets) se rapportent à la couture. Le travail de l'os est aussi représenté sous la forme de plaques de revêtement à décor incisé, de manches d'outils et d'accessoires, de pions de dames et plusieurs dés à jouer. La défense est aussi attestée avec la découverte de plusieurs carreaux d'arbalète.

Le barry vieux

Un sondage a permis de documenter un mur d'enceinte épais de 1,90 m, le « barry vieux » des textes médiévaux, construit à la fin XIV^e s., soit au moment des troubles. Construit en belles pierres de taille et comprenant dans son blocage de nombreux remplois de blocs architectoniques (supports, encadrements de portes, etc.), récupérés sur les habitats avoisinants volontairement détruits, ce mur d'enceinte a cependant survécu jusqu'à nos jours, sous la forme d'un mur de soutènement agricole ou restanque.

Jean-Philippe Lagrue et Vanessa Prades

Néolithique moyen

GARDANNE **Zone industrielle Avon**

Bronze, Antiquité

La fouille a eu lieu dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive, motivée par la future extension de la zone industrielle Avon. Elle faisait suite à une évaluation en tranchée¹ qui avait permis la découverte de structures en creux attribuables au Néolithique moyen ainsi que de nombreuses traces agraires.

Quatre secteurs de fouille ont été ouverts, couvrant une superficie totale de 2270 m². Malgré des conditions d'intervention difficiles, en raison de l'engorgement du terrain, cette opération a permis de confirmer l'existence d'une occupation chasséenne dans la partie septentrionale de la parcelle. Il semble s'agir d'une installation de type habitat dont ne subsistent plus que des structures en creux en partie arasées. Cette occupation est en effet matérialisée par trois larges silos au profil ampoulaire ainsi que par un dallage de galets et blocs chauffés disposé au fond d'une fosse.

L'étude géomorphologique a permis de restituer la paléotopographie du site, mettant en évidence l'existence de deux petits paléotalwegs et d'un interfluve sur lequel les Chasséens se sont installés.

Cette occupation a été attribuée au Chasséen récent sur la base de l'analyse de la céramique. L'industrie

lithique, mal représentée, est peu caractéristique. La présence de débitage laminaire parmi les quelques éléments recueillis au cours de la phase d'évaluation confirme l'attribution au Chasséen. On note la présence de deux pendeloques en test à la surface du dallage, parures qui ne trouvent pas d'éléments de comparaison directe dans le Chasséen méridional, mais présentent des similitudes avec des ornements en coquillage du Cortaillod des rives du lac Léman.

Des vestiges d'une installation d'époque protohistorique ont également été mis au jour dans la partie méridionale du terrain, sous la forme de creusements aux formes irrégulières. Leur datation est difficile à préciser. Toutefois, l'examen du rare matériel céramique pourrait laisser envisager une attribution à l'âge du Bronze.

Enfin, toujours en concordance avec les résultats de la phase d'évaluation, la fouille a permis de reconnaître d'abondantes traces de mise en culture dont les plus anciennes doivent être antiques.

Anne Hasler et Christophe Jorda

¹ Menée par Philippe Boissinot (AFAN) au mois de juin 2000. Voir BSR PACA 2000, 103.

Les recherches réalisées en 2001 dans le quartier de La Roque, positionné sur le piémont oriental de l'*oppidum* du Mourre Pela, constituent l'ultime étape d'interrogation du terrain amorcée par un sondage en 1998, et deux campagnes en 1999-2000¹. Le questionnement issu des découvertes en milieu humide de 1998 a trouvé au cours de ces trois années un optimum de réponses. Il devenait peu intéressant de poursuivre une exploration, désormais trop contrainte par la remontée des nappes phréatiques et la présence de la voie ferrée qui interdit toute extension vers l'intérieur de l'habitat, pourtant fort prometteur. Les fouilles de l'année écoulée ont de ce fait été structurées en petites approches sectorisées destinées à répondre aux problèmes en suspens à l'issue de la campagne précédente. Les investigations ont ainsi porté sur la courtine défensive principale, avec le dégagement complet de la porte frontale et de son environnement extérieur, ainsi que sur l'achèvement des niveaux protohistoriques et gallo-romains des habitats intérieurs successifs.

► La ligne défensive principale

La configuration topographique de ce piémont est celle du contact de deux vallons avec la plaine alluviale des Duransoles, encadré par des barres rocheuses. Il était prévisible que la fortification repérée en 1998, et précisée en 1999, s'articule sur elles. Si l'axe des vallons est fortement comblé par les apports permanents du colluvionnement, les secteurs en aval des écaillures rocheuses latérales étaient épisodiquement marécageux durant la Protohistoire. Plusieurs sondages réalisés à la pelle mécanique à 4,5 m de profondeur devant la barre septentrionale (avec la participation de H. Bruneton) montrent une succession de dépôts lacustres et d'apports alluviaux lors des débords des Duransoles. Des objets contemporains de la ligne de défense, soit du premier quart du V^e s. av. J.-C., ont été recueillis à cette profondeur (rejets domestiques, dépôts votifs ?) et des macrorestes repérés (céréales, vigne, copeaux de bois, etc.). La trace d'un empiérement de plus de 0,6 m d'épaisseur semble correspondre à l'aménagement du franchissement de ce secteur humide par une voie qui longerait le flanc oriental de la Montagnette et desservirait sans doute, à l'aide d'une dérivation, l'accès à l'agglomération protohistorique voisine. Cette route pourrait correspondre à un des itinéraires antérieurs au tracé proche de la *via Agrippa*².

La courtine 1, dégagée sur sa face externe l'année précédente avec le bastion 1, a été reprise pour mettre en évidence son parement interne. Il apparaît que les

tailleurs de pierre ont démonté en totalité ce dernier lors du pillage de l'époque tardo-hellénistique et du Haut-Empire. Mais l'espace de probabilité de son emplacement est suffisamment restreint entre les vestiges en place du blocage interne et ceux des murs de l'habitat intérieur accolé, pour proposer une épaisseur de la courtine comprise entre 4,4 et 5 m.

C'est une largeur similaire (de 4,5 à 4,6 m) qui a été mesurée entre les deux parements conservés de la courtine 2, accolés contre la seconde barre rocheuse (B). Malgré un fort démantèlement, les traces d'un nouveau bastion quadrangulaire (2) ont été relevées, d'une largeur assurée de 4,5 m et d'une longueur minimale mesurée de 4 m. Sa largeur est identique à celle du bastion 1 (à sa base), ce qui peut laisser présumer d'un saillant similaire de l'ordre de 7 m.



Fig. 59 — GRAVESON, La Roque. La porte principale, de type frontal. Sous le revêtement de circulation, très lessivé par le ruissellement, transparaissent les vestiges d'une construction en moyen appareil qui pourrait remonter au tout début de l'âge du Fer (P. Arcelin).



Fig. 60 — GRAVESON, La Roque. Piédroit méridional de la porte principale et départ de la courtine 2 (largeur : 2,6 m) (P. Arcelin).

¹ Voir BSR PACA 1998, 90-91 ; 1999, 90-93 ; 2000, 106-108.

² Voir le DFS 2000, doc. 4. Voir également GAZENBEEK (M.) *et al.* — Les Alpilles à l'époque romaine : organisation du paysage et habitat. In : GAZENBEEK (M.) dir., GATEAU (F.) dir. — *Les Alpilles et la Montagnette*. Paris : MSH, 1999, 89, fig. 18 (Carte Archéologique de la Gaule ; 13/2).

La porte, de type frontal, est encadrée de piédroits soignés distants de 3,2 à 3,25 m (fig. 59). Le côté méridional est bien moins large que l'autre (fig. 60 ; 2,6 m contre 4,5-4,6 m). Cette réduction trouve une explication par le retour à angle droit du radier de la voie de pénétration, formant ainsi une chicane intérieure pour la circulation, résultante certainement des concepts de la poliorcétique locale. À l'extérieur, la voie s'incurve immédiatement vers le sud.

► Une enceinte antérieure ?

La découverte inattendue de la campagne 2001 est celle d'un large mur (1,1 m ; Us 26), à l'est du bastion 1 (fig. 61). Il s'agit plus exactement d'un tronçon de ce dernier, conservé sur une longueur actuelle de 4,5 m (sans doute 6 m avant aménagement d'un drain en 1998). Le parement externe (côté nord) est de même nature que celui des courtines 1 et 2, avec une élévation en pierres peu épaisses, disposées en lits. Une petite stèle, aux arêtes chanfreinées, est réutilisée dans ce parement. Antérieure à l'édification du bastion 1 qui la coupe et a largement contribué à son démantèlement, cette construction peu correspondre à un premier système de protection de qualité médiocre, établi à l'amorce de la plaine durant le dernier quart du VI^e s. av. J.-C. Elle correspondrait aux traces contemporaines relevées en 2000 dans l'habitat intérieur et cette année, sous la courtine 2 près de la barre rocheuse B.

► Un sanctuaire de porte ?

Entre ce présumé mur défensif et le bastion 1 (fig. 61), des aménagements, communs dans leur nature et singuliers dans leur environnement, assurent une relation stratigraphique entre ces deux constructions. Deux grandes étapes sont individualisées. Antérieurement au bastion 1, ce sont dix plaques foyers aménagées sur radier qui sont établies successivement contre le mur 26 sur une longueur de 4 m. Les sols de proximité sont recouverts de cendres et de petits charbons de bois, mais dépourvus de vestiges fauniques ou céramiques. Quelques fragments isolés appartiennent à des amphores massaliètes à pâte micacée. Une banquette, en terre argileuse compactée, fait face aux foyers dont deux ou trois pourraient avoir été en activité conjointement. Les espaces intermédiaires sont faibles (0,4 à 1,3 m) avec une permanence du stationnement humain au même emplacement (enfouissement des sols argilo-limoneux).

Après installation du bastion 1, vers 500-490 av. J.-C., trois nouvelles plaques ou pierres de grès sont disposées aux mêmes emplacements, de même qu'une nouvelle banquette. La couche d'abandon, contemporaine de la désertion du site, est épaisse et riche en petits restes osseux calcinés, cendres et charbons de bois, résidus de l'utilisation des foyers.

Dans l'attente du résultat des analyses fauniques, on peut émettre l'hypothèse de la probabilité d'un lieu cultuel accolé à une première ligne de défense, vers 530-520 av. J.-C. Lors du remaniement complet du secteur, avec l'érection de la nouvelle ligne défensive au début du V^e s., un tronçon du mur primitif est conservé en relation avec la protection du lieu. Mieux, le bastion 1

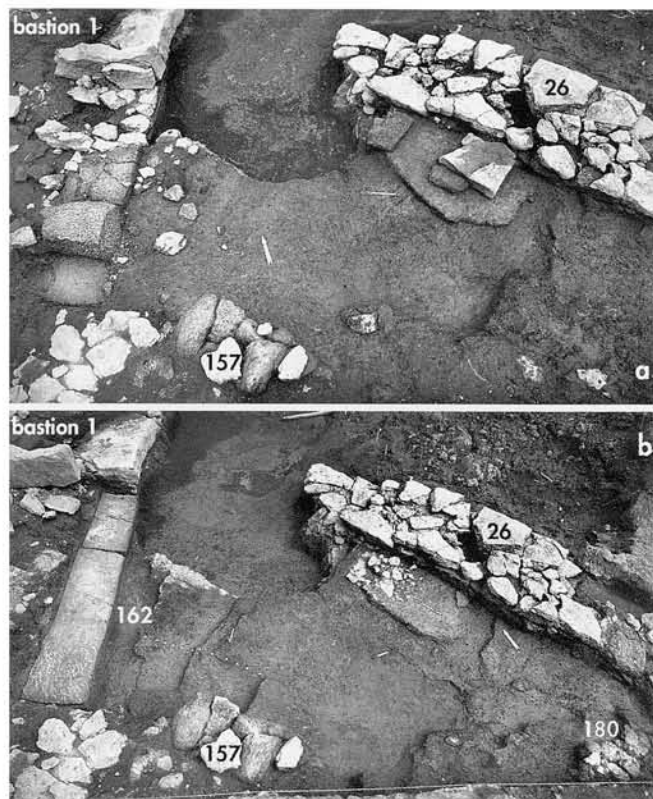


Fig. 61 — GRAVESON, La Roque. Le mur primitif Us 26 (à droite) est coupé par l'établissement du bastion 1 (à gauche). Ils délimitent, avec deux autres petits murs très ruinés (Us 157 et 180), un espace quadrangulaire irrégulier qui abrite probablement un lieu cultuel. a : état final au début du V^e s. av. J.-C. et donc contemporain du bastion 1 ; b : état antérieur de la fin du VI^e s. recoupé par ce même bastion (tranchée Us 162) (P. Arcelin).

est distordu dans son tracé oriental pour ajouter le mètre nécessaire au réaménagement du secteur. Ce n'est peut-être pas un hasard si l'intégralité des stèles découvertes sur le site depuis 1998 provient de cette proximité, réemployée dans le mur Us 26 comme dans le bastion 1.

► De nouvelles stèles

Des éléments de stèles, généralement chanfreinés, ont été découverts cette année dans le secteur oriental du bastion 1, en particulier deux exemplaires de grande taille en fondation de ce dernier (fig. 62). L'une d'entre elles est presque complète, haute de 1,83 m. Elle est chanfreinée et abrasée, à sommet aplati (type VII D4) ; la base est brute pour être fichée en terre.

Surtout, une exploration finale à la pelle mécanique du substrat limoneux situé au nord du mur 26, a permis la

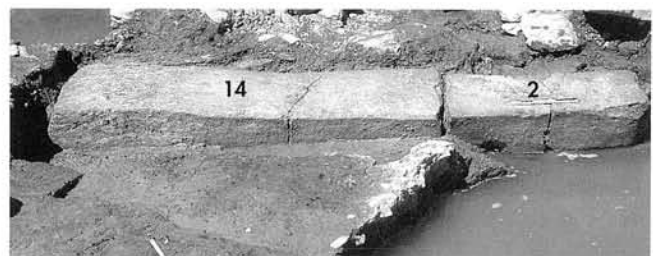


Fig. 62 — GRAVESON, La Roque. Deux stèles, une complète (inv. 14) et une fragmentaire (inv. 2), réemployées en fondation du parement oriental du bastion 1 (P. Arcelin).

découverte d'un groupement circonscrit de quinze fragments de stèles en attente de remploi, voire abandonnées là, à une cote inférieure à celles des fondations des différentes constructions du secteur ! Certaines, inachevées, pourraient même conduire à penser à l'existence d'un petit atelier de taille local ou d'un regroupement technique, antérieur en tout cas à 525 av. J.-C. Ces éléments étaient alors disposés en bordure de la zone marécageuse, recouverts seulement par les débords ultérieurs des Duransoles. Au total, ce secteur a fourni trente et un éléments de stèles, de typologie variée, qui confirment l'apparition de ce type de bétyle entre la fin du Bronze final et le début du premier âge du Fer. Ces traceurs culturels pourraient être mis en relation avec les vestiges d'une construction en moyen appareil découverte arasée sous la porte principale et ses piédroits (fig. 59).

► L'habitat intérieur

Depuis trois années, des sondages archéologiques sont effectués dans l'habitat, à quelques mètres au nord-ouest de la zone défensive. Ces fouilles ont permis de mettre au jour des murs et des sols d'habitations dont la chronologie s'étend de la fin de l'âge du Bronze ancien à l'Antiquité tardive. De plus, les niveaux les plus proches de la surface ont livré une petite nécropole du haut Moyen Âge, dont une quarantaine de tombes ont été fouillées à ce jour.

En 2001, la fouille a été réalisée plus au sud des structures, en bordure du rocher, cela pour comprendre la relation entre cette zone d'habitat et la bordure du valon fermé par l'épaisse courtine 1.

Sous un épais remblai, plusieurs niveaux de sols ont été dégagés, dont les plus récents sont datés du haut Moyen Âge (céramique grise) et les plus anciens du premier âge du Fer (amphores massaliètes et étrusques, céramique grise monochrome, etc.). Les sols datés du haut Moyen Âge sont ceux liés à la nécropole (chemin d'accès). Dessous, nous trouvons un important amas de pierres de l'Antiquité tardive, étalé sur toute la surface du sondage. Cela désigne, sans aucun doute, l'emplacement sur lequel des tailleurs de pierre ont travaillé et trié les matériaux de construction, après le pillage des murs d'habitation. À l'époque gallo-romaine, comme pendant le premier et second âge du Fer, nous avons à cet emplacement une cour ou une rue sur laquelle ont été trouvés des foyers lenticulaires. Tout autour, les niveaux stratigraphiques sont très cendreaux. De nombreux restes de faune et des fragments de vaisselle culinaire non tournée (jattes, urnes...) confirment que cet espace était destiné à la cuisson des aliments. Enfin, deux fosses de tailles différentes ont été fouillées, mais leur utilisation n'a pas été déterminée avec précision (silos, puits...).

Patrice Arcelin et Philippe Ferrando

Âge du Fer

JOUQUES Notre-Dame de Consolation

Antiquité tardive

Une fouille programmée a eu lieu en juillet 2001 sur l'*oppidum* de Notre-Dame de Consolation au nord de la commune de Jouques¹. Situé sur le rebord d'un plateau, il domine la rive gauche de la Durance. Cette opération a été effectuée dans le cadre d'un projet de recherche sur les établissements perchés et fortifiés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge en France méditerranéenne (IV^e-IX^e s.)². Le but est de recueillir de nouvelles données archéologiques sur les habitats perchés réoccupés entre le IV^e et le IX^e s. et d'en renouveler l'approche. Il s'agit de sortir du schéma historiographique antérieur. Depuis la fin des années 1950, les *oppida* étaient interprétés comme des sites refuges pour les populations gallo-romaines apeurées par la menace barbare. Ce processus de « repérage de l'habitat » apparaît aujourd'hui trop caricatural.

Durant les années 1962-1964, des sondages avaient été réalisés par B. Pouyé, E. Menu et L. Gentilhomme,

qui ont distingué deux grandes périodes d'occupation : la première de l'âge du Fer, la seconde de l'Antiquité tardive (V^e-VI^e s.). Selon eux, il faut attribuer à cette dernière période des bâtiments organisés autour d'une grande cour centrale, occupant le sommet de l'*oppidum*. Les recherches se sont concentrées sur cette partie plus élevée du replat et l'on s'est contenté de faire des repérages autour des autres traces d'occupation situées en contrebas, aux abords de la chapelle qui donne son nom au site.

Pour répondre aux questions nouvelles sur ce type d'occupation, mais aussi pour compléter des informations lacunaires sur le site proprement dit, les sondages anciens ont été réétudiés et de nouveaux ont été pratiqués³. L'ensemble des bâtiments dégagés s'organise en deux ailes perpendiculaires l'une à l'autre, l'aille I, de direction est-ouest ayant été construite avant l'aille II, de direction nord-sud. Ces bâtiments sont vastes (19 x 8,60 m dans l'œuvre pour l'aille II), bordant un espace peut-être libre de construction comme le supposaient les premiers fouilleurs. Ils semblent dépourvus de système défensif autre que

1 La campagne a été menée par C. Michel d'Annville, aidée en permanence par R. Fixot, C. Velter et C. Leca. Ont effectué des interventions moins longues F. et V. Paone, J.-C. Barreau, M. Zuchowska, E. Wurteisen, S. Riboit, M. Salomon, B. Tinelli.

2 Mis en place par L. Schneider, chargé de recherche au CNRS.

3 Onze sondages ont été effectués : les quatre sondages anciens ont été nettoyés et retallés, sept autres ont été réalisés.

naturel ; aussi, la fonction et la nature de cet établissement sont encore difficiles à déterminer. L'ampleur des bâtiments et l'absence de fortification identifiable laissent penser à un établissement rural, peut-être à vocation agricole.

De la même façon, on ignore encore quelle est la relation de ces bâtiments avec ceux situés en contrebas sur le reste de l'*oppidum*. En effet, le matériel qui nous est parvenu, et qui provenait de la partie basse, date-

rait des V^e-VI^e s., alors que dans la partie haute les datations semblent plus tardives : l'absence de DS.P. et la présence de deux fragments de verre indiqueraient une occupation des VII^e-VIII^e s.

Nous sommes donc ici en présence d'un site qui nuance le schéma historiographique et appartient à une période encore mal connue en Provence.

Caroline Michel d'Annville

Âge du Fer

LANÇON-PROVENCE *Oppidum de Constantine*

À la suite de l'incendie qui a ravagé l'*oppidum* de Constantine en 2000, le relevé topographique précis des vestiges a été effectué par Françoise Laurier et Patrick Digelmann (Centre Archéologique du Var). Le relevé précédent avait été réalisé dans les années 60 mais aucune mise à jour n'avait pu être faite depuis, car le couvert végétal masquait complètement les vestiges. Ces nouveaux plans illustrent un article de synthèse (Columeau à paraître ; Verdin à paraître) sur l'occupation tardo-antique de l'*oppidum*.

Parallèlement, la totalité de l'espace intérieur du sanctuaire chtonien établi autour de l'aven (I^{er} s. av. J.-C.) a été mécaniquement dégagée, afin d'étudier plus précisément l'organisation du monument. Aucune stratigraphie n'a été observée dans le remplissage du bâtiment, qui est constitué de déblais de fouille provenant essentiellement de l'aven et accumulés par les différentes équipes de spéléologues et de chercheurs de trésors. Les sondages effectués en 1990-1991 avaient révélé la structure tripartite du mur dit « en fer à cheval » : deux parements de blocs de grand appareil séparés par un comblement en béton. Le dégagement de cette année a mis au jour la totalité du lit de pose des blocs, taillé dans le rocher, contre le parement intérieur du comblement de béton. À l'intérieur de l'espace, aucun aménagement particulier n'a été rencon-

tré. En revanche, une fosse centrale a été taillée à partir d'une faille naturelle du substratum et a probablement servi de fosse à offrandes. Un puits circulaire, sans doute postérieur à l'utilisation du sanctuaire, a été creusé au sud de l'enclos.

L'hypothèse du sanctuaire chtonien, émise par nous dans les années 90, se trouve donc confortée par la découverte de la fosse centrale autour de laquelle devaient s'organiser les rituels. Si d'autres avens en Provence ont fait l'objet de dépôts (Plérimond, *Glanum* par exemple), ils ne sont entourés ni d'enclos ni d'un autre type de monument. L'ensemble de Constantine rappelle celui de Gournay-sur-Aronde, certes plus ancien, où l'on retrouve un enclos rituel abritant un autel creux central.

Florence Verdin
CNRS-CCJ

Columeau à paraître : COLUMEAU (P.) – L'exploitation des ressources en viande à Constantine et ses résonances dans le Sud de la Gaule (V^e s.). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, à paraître.

Verdin à paraître : VERDIN (F.) – L'*oppidum* de Constantine (Lançon-Provence, Bouches-du-Rhône) : un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'Antiquité tardive. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, à paraître.

Paléolithique

MARSEILLE Grotte Cosquer

L'étude de la climatologie interne et externe de la grotte commencée en 1994 se poursuit (fig. 63 et 64). Le but est toujours de comprendre comment se fait la mise en pression du site. L'eau intérieure est en moyenne 70 cm plus bas que le niveau de la mer, avec un maximum de 90 cm. Cet écart préserve de nombreuses œuvres proches de la surface.

Le siphon S1 et sa partie nord-ouest ont été topographiés. La partie sud-est, très étendue, et la salle

immergée que nous avons trouvée en 1994 restent à terminer. Une étude et des essais pour un matériel de communication bi-directionnel sans fil grotte-bateau ont été effectués avec succès dans la bande des 150 Mhz, pour une puissance de 5 W minimum : un renforcement significatif de la sécurité.

Quelques œuvres non encore répertoriées ont été observées mais non levées car la durée d'une inter-



Fig. 63 — MARSEILLE, Grotte Cosquer.
Récupération des données météorologiques (L. Vanrell).



Fig. 64 — MARSEILLE, Grotte Cosquer.
Récupération des données météorologiques (L. Vanrell).

vention dans la grotte est limitée et les tâches programmées restent prioritaires.

Jusqu'à présent trois types de techniques étaient répertoriés à Cosquer : peintures, gravures et tracés digitaux. L'étude d'autres grottes ornées (Combarelles, Cougnac et particulièrement Pech Merle) nous a permis d'imaginer qu'ici aussi des mélanges de techniques de représentation et l'exploitation du relief avaient pu être utilisés. Un splendide cheval en semi bas-relief a été trouvé dans le passage entre les deux salles (fig. 65). Le « Dromalodaire » (mégacéros Mé1), peint en noir et jugé incomplet lors des précédentes campagnes, a bien sa ramure, en fait gravée parmi des tracés digitaux.

Luc Vanrell



Fig. 65 — MARSEILLE, Grotte Cosquer.
Cheval en semi bas-relief (L. Vanrell).

MARSEILLE *Oppidum de Verduron*

Âge du Fer II

L'étude de l'habitat protohistorique du Verduron en fouille programmée triannuelle depuis 2000, après une première année de sondages en 1999, s'est poursuivie en 2001¹. Ce site qui surplombe Marseille (190 m) et se trouve à 9 km seulement du Vieux-Port avait déjà fait l'objet de fouilles anciennes (1905-1911, S. Clastrier). Nous avons poursuivi cette année l'exploration de cellules d'habitat afin de pouvoir compléter le plan de détail et dresser une coupe suivant les deux axes du site (nord-sud, le sens de la pente, et est-ouest).

Dans l'optique de disposer d'une coupe dans le plus grand axe du site (nord-sud), quatre nouvelles cellules de l'îlot ouest ont été fouillées. Seules les deux pre-

mières ont livré une stratigraphie et du mobilier ; les deux autres avaient déjà été explorées par S. Clastrier. Dans l'une, nous avons pu mettre au jour un foyer contre le mur nord ainsi qu'un seuil à l'est de la cellule, vers la ruelle ouest. Le mobilier de la pièce est « normal » pour le site, trois urnes non tournées – dont une en forme de cratère à anse – et une urne de stockage. Cette pièce est donc probablement une pièce d'habitat, comme en témoigne également la présence d'une fibule et d'une fusaïole. L'autre pièce n'a pas livré de foyer ; ici aussi, le mobilier est classique : un récipient en torchis, quatre urnes (dont deux pour le stockage), deux coupes dont une vernissée italique (fin III^e s.).

La réalisation de la coupe est-ouest a été l'occasion de fouiller dans la partie haute du site une cellule qui a livré un ensemble stratifié original pour le site. Un foyer

¹ Voir *BSR PACA* 1999, 99-100 ; 2000, 114-115.

est apparu au nord ; une « banquette d'angle » (aménagement de trois blocs de grande taille) se situait dans l'angle nord-est. Le mobilier de cette cellule est particulièrement intéressant ; en effet il est possible de restituer dans cette pièce : une amphore ibéro-punique (Maña D), un balsamaire, deux coupes dont une vernissée B Calès et une urne non tournée à pied haut.

Afin de comprendre la circulation interne au site et de disposer d'une coupe transversale, nous avons fouillé l'extrémité nord de la ruelle ouest. Le niveau de circulation a été facilement identifié ; il s'agit d'un cailloutis grossier dans un sédiment limoneux ocre jaune. De nombreux tessons très abîmés ont été mis au jour. La ruelle se prolonge vers l'est, en direction de la zone haute. Un aménagement extérieur a également été dégagé : il s'agit d'un dallage grossier de blocs plats. Sous l'angle sud-ouest de la terrasse, un *dolium* écrasé (prouvant une fois de plus la postériorité de cet aménagement) présentait un « coup de pilum », caractérisé par un trou rectangulaire et un arrachement circulaire à l'intérieur du tesson. Des traces de charbon ont également été découvertes, mais pas de foyer dans les ruelles. Le rocher a été égalisé afin de présenter un niveau à peu près plan. En direction de la zone sommitale, le rocher présente une pente assez forte, mais progressive ; il semble que l'accès à la partie supérieure se faisait en utilisant ce passage. Le démontage de la terrasse l'an prochain permettra sans doute de le confirmer.

La fouille de l'extrémité nord de la ruelle est a également permis de vérifier la présence de mobilier à l'état résiduel dans cette ruelle.

La seconde problématique concernait la cellule « double » du coin sud-est de l'îlot central. Celle-ci, fouillée anciennement par S. Clastrier, avait été interprétée comme « hérôon » (Arcelin, Dedet, Schwaller 1992, 204). Nous avons donc dégagé cette pièce, ainsi que celles qui lui sont mitoyennes au nord et à l'ouest. Dans la pièce, située dans l'angle sud-est de l'îlot central, la couche était inégalement conservée, nous avons pu la suivre contre le mur ouest et contre le mur nord. Sur un grand quart sud-est, aucun niveau n'était préservé. Comme toujours dans ce cas, la fouille de

niveaux anciennement dégagés n'a livré que des résultats mitigés. Premièrement, les angles nord-ouest et sud-est de la pièce semblent avoir été surcreusés. Deuxièmement, le niveau antique n'était conservé que contre le mur ouest et nord ; ailleurs, ni sol ni mobilier n'ont été mis au jour. De l'hérôon, que S. Clastrier situe contre le mur ouest de la cellule, nous n'avons rien retrouvé, ni négatif ni positif. L'absence de céramiques non tournées dans cette cellule est commune aux pièces déjà fouillées ; en effet elles se désagrègent plus rapidement que les céramiques tournées (représentées par des coupes et un mortier massaliète).

La pièce située au nord de « l'hérôon » a été fouillée afin de mieux comprendre ce dernier. Tout le mobilier retrouvé dans cette pièce était remanié ; il se trouvait dans une couche d'humus datant des fouilles de 1907. Nous avons dégagé un drain de 40 x 40 cm qui entoure la pièce sur trois de ses côtés ; c'est un témoignage de plus concernant la qualité et la réflexion qui ont précédé la construction du site. Le rocher était taillé vers le haut du site et les drains permettaient une évacuation des eaux de ruissellement vers les ruelles. La pièce située à l'est de « l'hérôon » contenait une urne peignée. Plus à l'ouest, contre le mur nord de la cellule, se trouve un aménagement domestique composé de pierres plates. La partie sud de la pièce était érodée.

Enfin, la zone de la porte a été désherbée pour être dessinée ; un muret séparant la pièce en deux a été mis au jour. La fouille de ce qui pourrait se révéler être un aménagement de la porte pourra donner de nouvelles informations sur les techniques défensives employées lors de la construction du site.

La fouille 2001 a permis d'affiner la datation (fin III^e s. av. n. è.), de découvrir de nouveaux types de mobiliers et d'aménagements sur le site et de mieux en saisir son fonctionnement.

Loup Bernard *, Alain Badie **

* MMSH

** IRAA-CNRS

Arcelin, Dedet, Schwaller 1992 : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. *DAM*, 15, 1992, 181-242.

Âge du Fer

MARSEILLE

53 route de la Valentine

Suite au dépôt d'un permis de construire comportant la construction d'un groupe de maisons individuelles au 53 route de la Valentine, dans le treizième arrondissement, une opération d'évaluation archéologique a été engagée. Les terrains concernés (14215 m²) sont cadastrés aux parcelles 21a, b et c. Ils se situent au pied de l'*oppidum* préromain de la Tourette dans le quartier du Petit Saint-Marcel. L'année dernière, une

intervention archéologique effectuée à 250 m environ au nord-ouest ¹ avait révélé des vestiges allant du Néolithique au II^e s. av. J.-C.

Le terrain, en très forte pente, est compris entre les cotes 55,10 m NGF au sud et 80,60 m NGF au nord.

¹ Voir *BSR PACA* 2000, 113-114.

Trente-trois sondages de 2 m de long sur 1 à 2 m de large ont été exécutés jusqu'au sol naturel constitué par les marnes ou les poudingues stampiens. Dix excavations ont été implantées dans les restanques et vingt-trois sur un espace pentu bordé au sud par la route. Deux sondages (sondages 23 et 28) installés à une dizaine de mètres à l'est du chemin d'accès à la propriété ont permis de reconnaître sur 15 m² des structures archéologiques en place (mur et sols d'époque protohistorique) à la cote 64,50 m NGF. Ces vestiges immobiliers sont installés sur une terrasse de la rive droite de l'Huveaune. Le substrat rocheux se trouve à -1,70 m de profondeur par rapport au sol actuel et le toit des couches archéologiques commence vers -0,60 m. L'épaisseur maximale des dépôts est de l'ordre de 0,60 m environ.

Les vestiges reconnus en surface se composent d'un tronçon de mur bâti en gros blocs de calcaire. Épais de 1,90 à 2 m, il est orienté ouest-est comme les courbes de niveau. Cette puissante construction a été dégagée sur une longueur de 3 m. Elle se poursuit à l'ouest où elle affleure sous 0,60 m de terre arable. Vers l'est, elle disparaît, en partie occultée par une plaque de terre argileuse qui a subi l'action du feu. Au sud, un niveau subhorizontal aménagé à l'aide de terre et de galets vient buter contre la racine du mur. À son contact, un filet charbonneux traduit son utilisation. Par ailleurs, une aire caladée quadrangulaire de 2,60 sur 4 m avec des charbons de bois vient sceller le niveau supérieur du mur qui disparaît peu après en surface et en coupe (destruction ou ouverture ?). Dans ce contexte qui

permet de dater l'abandon du mur, les productions massaliètes (pâte claire : de nombreux fragments dont une coupe Bats 233, un pied annulaire de cruche et un mortier Bats 621; des amphores massaliètes à pâte micacée dont un bord Py 5) sont très abondantes. Vu le pendage important de ce niveau, il est vraisemblable d'admettre qu'il provient d'une zone très proche située en amont des sondages.

L'étendue du site a été évaluée à une emprise maximale de 300 m² environ. Tout ce secteur occupe une zone importante du point de vue de la topographie : il commande la vallée de l'Huveaune.

Ces modestes découvertes, dont on ne connaît pas encore l'importance réelle, correspondent à une implantation en bas de pente (piémont de l'*oppidum* de la Tourette) située en limite des étendues marécageuses de l'Huveaune. Le premier état est révélé par une structure majeure à parements en pierre sèche (fortification ?) qui marque l'emprise d'un habitat de l'âge du Fer (après la fondation de Marseille ?). La seconde moitié de l'âge du Fer (V^e et IV^e s. av. J.-C. ?) pourrait traduire une autre étape dans l'activité humaine représentée par un solin en galets. Seule la céramique tournée permet de suggérer l'existence d'un habitat (?) proche, voire d'une ferme aux V^e et IV^e s. av. J.-C.

Lucien-François Gantès

Archéologue municipal, atelier du Patrimoine
de la Ville de Marseille

Époques grecques

MARSEILLE Tunnel de la Major

archaïque et classique

L'étude des céramiques grecques du chantier du Tunnel de la Major (conduit par l'AFAN) a été effectuée courant 2001. Ces travaux ont porté sur les quatre zones du chantier qui ont livré des informations archéologiques du plus haut intérêt concernant les époques grecques archaïque et classique. Ce sont les zones 2, 3, 4 et 7, soit un total de 157 unités stratigraphiques qui ont pu être examinées dans le détail avec chaque responsable de zone. Quelques rares tessons résiduels peuvent être rattachés aux céramiques non tournées préhistoriques du Néolithique final/Chalcolithique. La chronologie des artefacts historiques pris en compte va de 600 à 300 av. J.-C. On a pu distinguer six grandes phases, les trois premières appartenant à l'époque archaïque (vers 600-450 av. J.-C.) et les trois autres à la période classique (vers 450-300 av. J.-C.). La céramique hellénistique (300-50 av. J.-C.) a été analysée par C. Gaïta (AFAN).

Il faut d'abord noter que la phase 600/550-540 av. J.-C. est représentée par 55,4 % (= 87 us) des unités stratigraphiques du chantier. La période 450-350 av. J.-C.

comptabilise 44 us, soit 28,1 % de cet échantillonnage. Cette observation semble traduire un rôle important du quartier de la Major vers 600-540 av. J.-C. d'une part et vers 450-350 av. J.-C. d'autre part.

Une première analyse typologique et fonctionnelle de la vaisselle de la phase archaïque révèle l'existence d'un faciès original différent de ceux déjà observés¹ dans les fouilles de l'église Saint-Laurent et de la rue de la Cathédrale. Ce faciès (entre 600 et 540 av. J.-C.) est en effet marqué par la faiblesse des effectifs non tournés protohistoriques et tournés importés ainsi que par le volume des productions tournées locales en pâte claire dite massaliète (de 82 à 79 %). La céramique modelée comprend en particulier une urne de tradition Bronze final (tout début du VI^e s. av. J.-C.) à col et épaulement souligné par un rang de motifs imprimés, inédite à Marseille mais superposable à des vases de Saint-Blaise. Les vases à boire (coupes, bols et calices) massaliètes correspondent aux trois quarts

1 Et publiés maintenant (Gantès s.d. ; Gantès 2000a).

des récipients du groupe marseillais. Certaines formes ouvertes (assiettes ou coupes à pied haut de type rhodien ou cratères) comportent un décor s'inspirant du style tardif des Chèvres Sauvages de l'Ionie du Nord. Parmi les quarante-quatre pièces de céramique isolées et inventoriées, on notera en particulier des fragments de céramique corinthienne du style corinthien ancien (un skyphos, vers 620-595 av. J.-C.) ou laco-nienne (un gros cratère laconien à volutes, vers 600-575 av. J.-C.). La vaisselle attique à figures rouges est représentée par un lot de quinze vases pour la plupart datables de la période 425-380/375 av. J.-C. qui vient heureusement compléter l'inventaire dressé en 1995 à l'occasion du colloque international d'Arles (Gantès 2000b). On peut remarquer que la période 510/500-450 av. J.-C. n'est concrétisée que par 10 us sur 157 us soit 6,4 % des contextes retenus.

Tous ces résultats fructueux complètent avec bonheur les premiers travaux de G. Vasseur exécutés en février 1912 lors de la construction de la nouvelle école municipale (aujourd'hui école municipale de l'avenue Robert-Schuman) sur l'emplacement de l'ancien séminaire (« fouilles de la rue Rouge »). Le mobilier provenant de ces investigations a été entièrement étudié par l'auteur (Gantès 1992, 75 et 77). Il indique l'existence dans la cour de l'école, à l'est du chantier (à l'est de la zone 4), de niveaux d'habitat appartenant à l'époque archaïque (second quart du VI^e s. av. J.-C. et période 525-480 av. J.-C.). L'époque classique (vers 450-350 av. J.-C.) est également attestée quoique moins représentée. Les fouilles récentes du tunnel de la Major renouvel-

lent donc sur le plan scientifique notre connaissance des vaisseliers utilisés à Marseille pendant toute l'époque grecque archaïque et classique. Il confirme le dynamisme et la longévité des productions massaliètes en autorisant une étude diachronique sur la longue durée.

Lucien-François Gantès
Archéologue municipal, atelier du Patrimoine
de la Ville de Marseille

Gantès 1992 : GANTÈS (L.-F.) – La topographie de Marseille grecque. Bilan des recherches (1829-1991). In : BATS (M.) éd., BERTUCCHI (G.) éd., CONGÈS (G.) éd., TRÉZINY (H.) éd. – *Marseille grecque et la Gaule* : actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V^e congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990. Lattes : ADAM éditions ; Aix-en-Provence : Université de Provence, 1992, 71-88 (Études Massaliètes ; 3).

Gantès 2000a : GANTÈS (L.-F.) – Un atelier de Grèce d'Occident à l'époque archaïque : l'exemple de Marseille. In : *Céramiques ioniennes d'époque archaïque : centres de production et commercialisation en Méditerranée occidentale* : actes de la table-ronde d'Ampurias, 26-28 mai 1999. 2000, 111-123 (Monographies ampuritaines ; 11).

Gantès 2000b : GANTÈS (L.-F.) – La place de la céramique dans une cité grecque de l'Extrême-Occident au IV^e s. : l'exemple de Marseille. In : SABATTINI (B.) éd. – *La céramique attique du IV^e siècle en Méditerranée occidentale* : actes du colloque international organisé par le Centre Camille Jullian, Arles, 7-9 décembre 1995. Naples : Centre Jean Bérard, 2000, 131-144 (Travaux du Centre Camille Jullian ; 24) (Collection du Centre Jean Bérard ; 19).

Gantès s.d. : GANTÈS (L.-F.) – La physionomie de la vaisselle tournée importée à Marseille au VI^e s. av. J.-C. In : *Céramique et peinture grecques modes d'emploi*, 365-381 (Rencontres de l'École

Moyen Âge

MARSEILLE

Fort Saint-Jean, église de la Commanderie

Cette opération de surveillance archéologique s'inscrit dans le cadre de l'étude préalable au projet de restauration de l'église¹, qui s'intègre dans celui, plus global, de réutilisation du fort Saint-Jean. Cette intervention avait pour objectif de vérifier l'élévation du mur gouttereau nord de la nef et les accès aux chapelles latérales en partie noyés dans un remblai déposé lors de la construction du fort à partir de 1668.

Un premier sondage, réalisé dans la première travée de la nef, a permis de reconnaître, sur une hauteur de 3,45 m, l'élévation inférieure du parement du mur gouttereau, daté du début du XIII^e s., ainsi que la base de l'arc et le piédroit de l'arcade, correspondant probablement à l'ouverture de la chapelle Notre-Dame de Bonnes Nouvelles².

De même que la partie haute, révélée en 1993-1994, le parement est construit en moyen appareil de pierres de taille en calcaire tendre, layées ou piquetées, assises à joints vifs. Leur mise en œuvre se distingue par des rangs d'épaisseur variable, incluant des blocs cubiques ou allongés, disposés selon des joints de lits rectilignes et maigres. Le piédroit de l'arcade, perçant le mur, observé sur une dizaine d'assises en pierres d'appareil, se caractérise par l'utilisation de blocs à bossage en calcaire rose. Le mur gouttereau ainsi qu'une maçonnerie bouchant l'accès à la chapelle sont recouverts d'un enduit à surface peinte en blanc.

2 Ce secteur de l'église avait déjà fait l'objet, en 1993 et 1994, d'une étude architecturale. Le décroûtage partiel du mur avait mis en évidence, d'une part le premier état du mur gouttereau, insérant un arc de décharge percé d'une baie, attribuables au premier art gothique, et d'autre part un sommet d'arc, en relation probablement avec la chapelle Notre-Dame de Bonnes Nouvelles, attestée dans la première moitié du XV^e s. (Voir BSR PACA 1994, 136 et le DFS 1994 déposé au SRA PACA).

¹ Les sondages de reconnaissance ont été décidés par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Un second sondage, situé au nord du dernier étage détruit du bâtiment moderne élevé sur la toiture de l'église, a mis en évidence l'assise supérieure du parement nord du mur gouttereau. Le segment dégagé comprend deux corbeaux en calcaire dur, en saillie de 25 cm, engagés entre des blocs taillés et servant peut-être de supports de corniche.

Une autre intervention, consistant en l'enlèvement de l'enduit du mur limitant à l'ouest la chapelle Notre-Dame de Bonnes Nouvelles, a fait apparaître une porte murée. Ses piédroits sont appareillés en gros

blocs de calcaire coquillier chanfreinés, supportant chacun un bloc mouluré en remploi.

Enfin, un dernier sondage effectué sur la toiture de la nef a montré son mode de construction. Sa couverture est constituée de dalles rectangulaires, en calcaire coquillier, d'époque moderne, se chevauchant sur une chape de mortier de réglage et d'accrochage, recouvrant un mortier gras originel du rein de voûte.

Patrick Reynaud

MARTIGUES Ponteau-Gare

Néolithique final

Cette seconde année du programme triennal, réalisée avec le concours du service archéologique de la ville de Martigues a permis de mieux appréhender l'ampleur et l'organisation générale de cet habitat de plein air du Néolithique final « Couronnien »¹.

◆ *Un nouveau mur à parements de blocs*

Une importante extension de l'établissement néolithique a été mise en évidence dans la partie nord du site (zone 6) sous un tas de déblais de carrière. À cette occasion, un nouveau mur à double parement de blocs a été repéré et dégagé sur près de 10 m de long (MR 24). Ce mur, qui s'infléchit légèrement et se poursuit probablement vers le nord-est, s'inscrit dans la continuité des principales structures déjà reconnues les années précédentes, mais présente une certaine originalité technique : il est à double parement de blocs jointifs. Il pourrait, en outre, être constitué de deux tronçons distincts, et circonscrire la partie nord de l'établissement couronnien. Le niveau superficiel décapé dans cette zone correspond à une couche historique remaniée, riche en vestiges mobiliers. Les horizons sous-jacents, spécifiquement néolithiques, présentent d'une façon générale un bon état de conservation. Une unité stratigraphique lenticulaire associée à une concentration de mobilier pourrait d'ailleurs correspondre à un lambeau de niveau d'occupation en place.

◆ *Stratification et structuration de la zone 2*

Lors de cette campagne, nous nous sommes attachés à poursuivre la fouille des niveaux néolithiques de la zone 2, l'une des principales du site, dans le but de caractériser la nature de l'occupation et de la structuration de ce secteur particulièrement dense en vestiges. Une zone témoin a été réservée, qui doit notam-

ment permettre l'observation d'une double coupe stratigraphique nord-sud en relation directe avec les principales structures de cette zone (MR 10, ST 15).

La fouille proprement dite a permis de reconnaître une stratification des niveaux dont la présentation peut être synthétisée en trois ensembles principaux. Le premier correspond aux horizons historique et protohistorique remaniés ; le second à une phase d'abandon et/ou de destruction du site, dans un état de conservation de moindre qualité que celle observée antérieurement en zone 1. Le troisième ensemble correspond à des niveaux de base lenticulaires reconnus à l'est de la zone 2 (en cours de caractérisation). Par ailleurs, l'achèvement du sondage correspondant au carré V21 n'a permis de mettre en évidence qu'une séquence de faible amplitude, du fait de la remontée du substrat rocheux à cet endroit.

L'apport relatif à la structuration de la zone 2 concerne principalement l'implantation des murs. Ainsi, un petit cailloutis de calage a été mis en évidence à la base d'un alignement de dalles dressées (ST 15). Quant au mur 10 à double parement, l'un des mieux conservés du site, aucune tranchée de fondation n'y a été observée, mais des indices d'enlèvement de dalles ont été repérés par discrimination sédimentaire aux deux extrémités de cette structure.

◆ *Des niveaux de base bien documentés*

La zone 3, dont la fouille sur 6 m² est en voie d'achèvement, correspond à l'extension du principal sondage des fouilles anciennes d'André Cazenave. Cette zone, en bon état de conservation, est caractérisée par une séquence stratigraphique dont l'amplitude, sur plus de 60 cm, est probablement la plus importante du site. Les niveaux de base, de type lenticulaire et concernant des limons fins très souvent bariolés, ont été atteints et pour partie fouillés. La diversification des unités stratigraphiques ainsi que les particularités typologiques du mobilier qui en est issu, comme par exemple la présence de deux fragments de lamelles en silex blond

¹ Voir BSR PACA 2000, 120-121.

bédoulien dont une chauffée, revêtent un intérêt particulier relatif à l'évolution de l'occupation du site. Ces niveaux, parmi les plus anciens actuellement reconnus, pourraient en effet témoigner d'une phase culturellement distincte que les études ultérieures permettront de caractériser (Néolithique moyen, récent ou phase ancienne du Néolithique final ?).

Outre ces données relatives à la genèse du site ou à la périodisation du Couronnien, l'apport de cette

campagne concerne donc principalement l'implantation des structures de la zone 2, ainsi que, surtout, la mise en évidence d'une extension du site vers le nord et la découverte d'un nouveau mur. Ce dernier qui pourrait en partie circonscrire l'établissement confère au site une dimension et une unité qui doivent permettre d'en mieux comprendre l'organisation et l'originalité architecturale.

Xavier Margarit, Gilles Durrenmath,

Néolithique final / Campaniforme

MARTIGUES

La Couronne / Le Collet-Redon

Âge du Bronze

La campagne réalisée en 2001 inaugure un programme triennal (2001-2003) d'identification et d'étude des différentes occupations qui se sont succédé sur le site, avec comme problématique centrale le phasage et la caractérisation du Néolithique final Couronnien.

Après le sondage de 1999 qui a permis d'évaluer le potentiel de la zone ouest du site (zone II), la campagne 2000 a vu l'ouverture d'une fouille à proximité de l'extrémité sud de l'enceinte, de part et d'autre du sondage de 1999¹. C'est sur cette zone qui couvre 64 m² que nous avons, à la suite de cette première étape, concentré nos travaux².

La fouille

Deux secteurs aux caractéristiques bien différentes ont été distingués sur cette zone : l'un correspond à l'amoncellement de pierres localisé sur le tracé supposé de l'enceinte ; l'autre se développe à l'ouest et au sud-ouest de cette masse ; pour chacun, une succession stratigraphique a été reconnue.

Si la céramique des unités stratigraphiques de surface rappelle, pour partie, celle de l'âge du Bronze ancien et moyen telle qu'elle a été retrouvée sur le site du Camp de Laure, les horizons immédiatement sous-jacents sont rattachés à un épisode du Campaniforme rhodano-provençal. L'examen exhaustif, bien que préliminaire, de la céramique montre en effet des associations – tesson décoré, fond plat, carène, cordon continu lisse appliqué – qui argumentent bien dans ce sens. Un tesson campaniforme de style rhodano-provençal découvert en surface sur la zone I augmente encore le corpus de cette phase (fig. 66). Les caractéristiques de l'industrie lithique taillée ne contredisent pas, bien au contraire, cette interprétation.

¹ Voir *BSR PACA* 2000, 121-122.

² Cette opération s'inscrit dans la démarche du PCR intitulé « Le Couronnien en Basse-Provence occidentale. État des connaissances et nouvelles perspectives de recherches » (sous la direction de O. Lemerrier, UMR 6636-ESEP), notamment par l'utilisation dans l'étude de la céramique, à partir de cette année, d'une nomenclature établie dans le cadre même du PCR.

La découverte en stratigraphie de ces nouveaux éléments est particulièrement intéressante puisqu'elle nous permettra à terme de préciser la situation du Campaniforme par rapport au Couronnien.

La puissance reconnue dans le sondage II témoigne d'une surprenante conservation des niveaux (en regard de la zone sud) à l'intérieur du tracé défini par l'enceinte. La fouille a concerné cette année des niveaux du Néolithique final couronnien présentant de nombreux thermostigmates : ils ont livré des quantités assez élevées de restes de poissons. Quelques différences, en nombre de restes, se font jour entre les unités stratigraphiques. Elles livrent une piste intéressante pour traiter la question de la part du pêché/chassé dans l'économie néolithique du site et des transformations dans ce domaine selon les diverses phases d'occupation.

■ Les découvertes d'Escalon de Fonton : les soles de cuisson

En 2001, nous avons procédé à la fouille d'une structure de combustion que Max Escalon de Fonton avait appelée, lors de sa mise au jour en 1971, le grand four. À l'air libre depuis la réouverture du site en 1997, elle a subi les assauts du climat et des animaux fouisseurs entraînant sa forte dégradation.

La fouille fine des deux aménagements qui la composent s'est effectuée sur une moitié seulement des deux dispositifs afin de conserver un profil complet des deux soles et d'accéder ainsi à leur stratigraphie. La coupe obtenue s'est révélée extrêmement complexe, du fait des perturbations post-dépositionnelles (bioturbations, érosion importante, creusements clandestins...) et, sans doute, du fonctionnement de la structure.

Les soles semblent constituées d'une accumulation de calcaire mêlée à des argiles. Cette matrice pourrait provenir d'une importante carbonatation facilitée par la chauffe et la présence d'installations argileuses. Des analyses préciseront la nature des sédiments et nous renseigneront sur leur réaction thermique, et par conséquent sur le fonctionnement de ces structures. Signalons dès à présent que les deux soles ont livré très peu de produits de combustion, ce

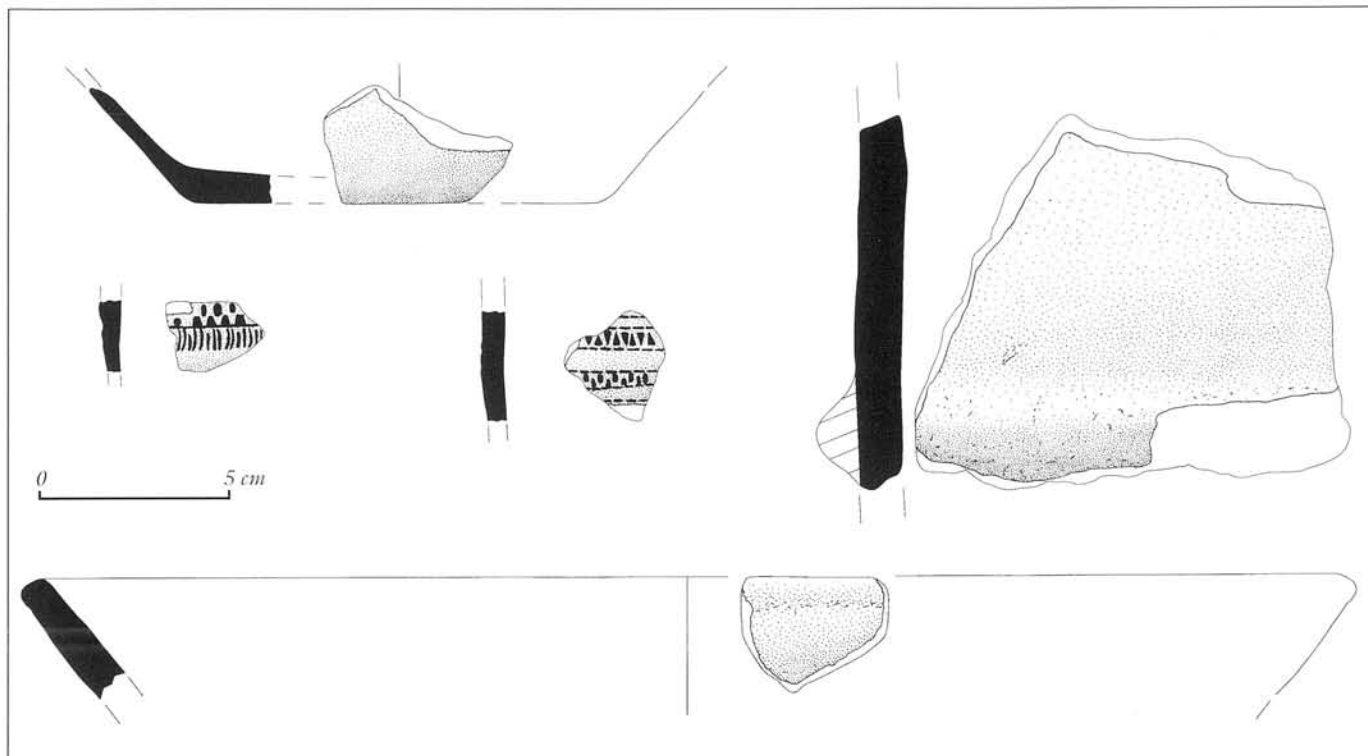


Fig. 66 — MARTIGUES, Collet-Redon. Mobilier céramique des horizons Néolithique final/Campaniforme (dessins et DAO : J. Cauliez).

qui corrobore l'idée que les températures atteintes ont été très élevées. Par ailleurs, l'absence de charbons dans les niveaux supérieurs peut s'expliquer par les réutilisations, les nettoyages et les réaménagements des dispositifs.

Elles avaient été décrites par M. Escalon de Fonton comme des soles de cuisson destinées à la céramique. Elles auraient alors pu fonctionner selon la technique de la cuisson à la meule. Cependant aucune

de nos observations, certes dépendantes de l'état actuel du vestige, ne peut confirmer pas plus qu'infirmer cette hypothèse.

La campagne 2001 s'inscrit parfaitement dans la perspective de documentation des occupations du site. Progressivement en effet nous acquérons des données qui permettront, au terme du programme triennal 2001-2003, de proposer une caractérisation des différentes phases d'occupation du site.

Gilles Durrenmath, Jessie Cauliez
UMR 6636, ESEP, Aix-en-Provence

Néolithique final, Âge du Fer

MARTIGUES Chapelle de l'Annonciade

Moderne

Dans le cadre du programme de restauration de la chapelle de l'Annonciade (XVII^e s., à proximité immédiate de l'église paroissiale de Jonquières), la mise hors d'eau du clos par la réalisation d'un drain au pied des façades ouest et sud a conditionné une fouille préventive de la zone concernée par ces travaux ¹. En dépit d'une emprise très limitée, la fouille a permis de recueillir des données non négligeables d'une part sur

l'aménagement des abords de l'édifice aux époques moderne et contemporaine et, d'autre part, sur le peuplement de la rive méridionale du chenal de Caronte durant la Préhistoire récente et la Protohistoire.

◆ Façade ouest

Le secteur fouillé correspond à un couloir limité à l'est par la façade (M1), à l'ouest par un mur de renfort sup-

¹ Cette opération faisait suite à une série de trois sondages pratiqués en 1996 par J. Chausserie-Laprée, responsable du Service Archéologie de la ville de Martigues (voir *BSR PACA* 1996, 95). Le sondage 3 ouvert contre la façade ouest avait notamment mis en évidence la présence d'une fosse dépotoir datable de l'âge du Fer 1 surmontant une fosse plus ancienne (Néolithique final) largement

recoupée par la fondation. L'étude du mobilier protohistorique recueilli à l'issue de ces opérations doit normalement s'intégrer dans le projet de PCR « Faciès culturels du mobilier de l'étang de Berre de l'âge du Bronze récent au début de l'époque romaine » proposé par F. Marty et J. Chausserie-Laprée à compter de 2002.

portant des arcs-boutants (M2) et fermé au nord par une avancée de l'immeuble attenant à la chapelle (M3). La sédimentation est de puissance croissante du sud au nord avec une stratigraphie qui se complexifie, témoin d'un pendage sud-ouest/nord-est du substrat de nature marno-argileuse et compacte. Ce pendage matérialise la présence d'une butte naturelle qui domine le chenal d'une vingtaine de mètres environ. Après retrait de la chape de béton sub-actuelle, la fouille a révélé la présence d'une belle calade (fig. 67) correspondant à l'ancien niveau de circulation (vraisemblablement du XIX^e s.). Elle était conservée sur toute la longueur du couloir, à l'exception d'une bande d'une trentaine de centimètres de largeur au pied de la façade ouest (manifestement démontée lors de l'installation du caniveau pluvial en béton). Il s'agit d'un aménagement de galets sur un sol préparé, avec présence d'un raidisseur en appui sur M2 et d'un fil d'eau positionné à l'aplomb du versant occidental du toit. Une légère déclivité nord-sud permettait l'écoulement pluvial vers l'actuelle rue du docteur Sérieux. En deçà, la succession des unités stratigraphiques n'était plus uniforme sur toute la longueur du couloir.

Le premier horizon rencontré correspond au nivellement de la moitié nord du couloir. Il s'agissait d'un remblai sub-horizontale de tout-venant riche en gravier, sable et fragments de mortier de chaux. Épais d'une quarantaine de centimètres en limite nord de la fouille, il disparaissait totalement au-delà de 12 m au sud de M3. Ce remblai est vraisemblablement en lien direct avec la reconstruction de l'édifice en 1661-1662 car il indique exactement le départ entre la fondation et l'élévation de M1 et M2, qui marquent à ce niveau un ressaut caractéristique. Il faut noter qu'aucune tranchée de fondation nette n'a pu être observée au pied de M1 et M2 bien que les éléments sous-jacents à ce remblai apparaissent comme antérieurs à l'édification de la chapelle. Il semble par conséquent que l'installation des fondations se soit opérée par de vastes terrassements, d'est en ouest pour M1 et en sens inverse pour M2.

Sous le tout-venant se trouvait une épaisse couche de limon brun foncé ponctuellement caillouteuse. Comme le remblai précédent, cette couche présentait une puissance décroissante du nord au sud. Le mobilier associé, très érodé et fragmentaire, montre que celle-ci est antique et couvre une longue période, depuis le début de l'âge du Fer jusqu'à l'époque gallo-romaine. Elle pourrait correspondre à une simple zone d'épandage ou bien à un terrain mis en culture.

La quasi-totalité des structures et des horizons sous-jacents se concentraient dans les onze premiers mètres depuis M3, excepté une autre fosse dépotoir pseudo-circulaire, creusée directement dans le substrat et située à environ 13 m au sud de M3. Le remplissage de cette fosse d'une profondeur maximale de 40 cm était constitué par une terre très charbonneuse dans laquelle abondaient les vestiges domestiques. Le corpus de céramique recueilli est très largement dominé par les productions indigènes en céramique non tournée (jattes, coupes, écuelles et urnes). Les rares éléments d'importation sont majoritairement d'origine étrusque (amphores et *bucchero nero*), les productions



Fig. 67 — MARTIGUES, chapelle de l'Annonciade.
Couloir ouest : calade vue vers le sud (S. Tzortzis).

massaliotes, grecques et puniques n'étant représentées que de façon anecdotique. Cette structure peut donc être datée de l'âge du Fer I (vraisemblablement première moitié du VI^e s. av. J.-C.). Un tamisage exhaustif à l'eau a permis la collecte d'une dizaine de grains d'orge et de nombreux vestiges d'ichtyofaune (principalement de sparides).

De part et d'autre du sondage 3 de 1996, nous avons poursuivi et achevé la fouille de la fosse découverte à l'époque. Son attribution à l'âge du Fer I est confirmée par le mobilier mis au jour cette année. En trouvant la limite méridionale de cette fosse, nous avons pu constater que son creusement, bien qu'ayant atteint le substrat en profondeur, n'avait pas été effectué directement dans celui-ci mais dans une couche de limon brun-jaune apparemment mise en place par colluvionnement lent. Par ailleurs, nous avons pu mettre en évidence une fosse circulaire secondaire aménagée dans la précédente. Cette fosse, plus petite et d'époque sensiblement équivalente, présentait un remplissage riche en fragments de torchis et de plaques foyers. Dans la continuité du sondage de 1996, au nord, nous avons retrouvé la fosse préhistorique largement recoupée par M1. Comme on pouvait s'y attendre, celle-ci n'était accessible que sur une très faible surface contre M1. Lors de sa fouille, nous avons été rapidement en présence de la nappe phréatique. Les vestiges peu

abondants recueillis dans son remplissage (faune, silex et surtout céramique) permettent toutefois son attribution chrono-culturelle au Couronnien.

Au nord du sondage et sur toute la surface du couloir, on retrouve un limon marron-jaune issu d'un colluvionnement lent et vraisemblablement mis en place par nappes successives. Sur les quatre premiers mètres depuis M3, nous avons pu constater que ce remplissage se poursuivait en deçà du niveau de la nappe phréatique car le substrat n'a pu être atteint dans ce secteur. Ce limon contenait une quantité importante de petits vestiges d'origine anthropique (silex, petits tessons, tests de mollusques collectés) charriés et de diverses époques (Néolithique, âge du Fer I). Deux principaux faits anciens ont pu être mis en évidence dans ce secteur.

■ En surface de la couche de colluvionnement, un « fossé » orienté sud-ouest/nord-est, dont le remplissage, peu épais (env. 20 cm), contenait des charbons de bois, de la faune et de la céramique de l'âge du Fer I. L'interprétation de cette structure demeure à ce jour non évidente : fosse dépotoir allongée, talweg d'un ruisseau temporaire, négatif de mur ?

■ Recouvert par la couche de colluvionnement et immédiatement au sud de ce fossé, un mur de galets et pierres décimétriques (fig. 68), recoupé de part et d'autre par M1 et M2. Ce dernier était directement implanté dans le substrat jusqu'à une profondeur de 45 cm environ, c'est-à-dire en deçà du niveau de la nappe phréatique actuelle. Le dégagement de ce mur n'a pas permis de mettre en évidence un éventuel niveau d'habitat associé, entre le substrat et le colluvionnement. En revanche, lors de son démontage partiel, ont été recueillis un tesson d'amphore étrusque et quelques tessons de CNT qui semblent le dater également de l'âge du Fer I, bien que son aménagement soit manifestement antérieur au fossé décrit précédemment. Là encore, il est difficile de formuler une interprétation à propos d'une structure qui n'est reconnue que sur la largeur du couloir et qui n'est associée à aucun sol en place : vestige d'habitat détruit par lessivage, élément de drain, d'endiguement ?

Il apparaît ainsi que la chapelle de l'Annonciade a été bâtie sur une ancienne zone de dépotoirs en lien avec un habitat de l'âge du Fer I (vraisemblablement première moitié du VI^e s. av. J.-C.). La topographie du secteur permet de formuler l'hypothèse d'une localisation de cet habitat plus en hauteur au sud-ouest de l'édifice, vers l'actuel cours du 4 Septembre. Toutefois, la présence d'un mur dont l'interprétation demeure, rappelons-le, très aléatoire, pourrait traduire une tenta-



Fig. 68 — MARTIGUES, chapelle de l'Annonciade. Couloir ouest : mur de l'âge du Fer I recoupé par M1 et M2 (S. Tzortzis).

tive d'implantation à proximité immédiate de la rive méridionale du chenal. Le vestige de fosse préhistorique ainsi que les couches de colluvionnement accumulées dans cette zone basse, par les vestiges mêlés qu'elles recèlent, laissent penser que la butte était occupée au moins dès le Néolithique final, sans toutefois qu'une continuité puisse être établie jusqu'à l'âge du Fer.

◆ Façade sud

Il s'agit d'un espace limité au sud par un immeuble désaffecté et à l'est par un petit portail d'accès depuis la rue du docteur Sérieux. Après purge du gravier actuel et d'un niveau de salissure de quelques centimètres, nous retrouvons une calade, dans le prolongement de la précédente, avec un raidisseur perpendiculaire en appui sur la façade de la chapelle. Toutefois, celle-ci n'était conservée que sur 1 m de large environ, interrompue au niveau du fil d'eau par une fouille remblayée profonde de 70 cm (installation de deux conduites d'eaux usées). La conduite la plus méridionale empruntait l'axe d'un ancien caniveau partiellement conservé et constitué par l'alignement résiduel de blocs plus ou moins équarris parallèlement à la fondation de l'immeuble désaffecté. Aucun autre élément particulier n'a été révélé dans ce secteur. La calade et son niveau de préparation reposaient directement sur le substrat. Celle-ci a été maintenue dans la perspective des travaux de restauration de l'édifice classé.

Stéfan Tzortzis
Attaché de conservation du patrimoine,
Service Archéologique de Martigues

Pour la dernière année du programme triennal de fouilles sur l'*oppidum* de Saint-Pierre-les-Martigues¹, nous avons consacré l'essentiel de notre action au dégagement du secteur de la voie d'accès qui, dans la partie sud-ouest du site, permet de pénétrer au cœur de l'agglomération et de rejoindre l'esplanade sommitale du village (fig. 69).

Outre la voie proprement dite, l'environnement de la zone de circulation a également pu être exploré en particulier à travers le dégagement, encore inachevé à l'issue de la campagne, d'une structure d'habitat archaïque située immédiatement au nord du couloir d'accès. Elle est placée dans la partie sud-ouest de l'*oppidum*, au pied d'une zone de rochers aménagée à l'époque augustéenne sous la forme d'une terrasse réservée au stockage, puis exploitée comme carrière de pierre à l'époque moderne².

Grâce à sa position presque enterrée, cette habitation occupe un espace restreint d'à peine 10 m², épargné à la fois par les effets de l'érosion qui frappe la voie toute proche et par les travaux d'aménagement et d'extraction gallo-romains, puis modernes. Pratiquement encastrée au sein de l'affleurement calcaire sur ses côtés nord et est, cette habitation est limitée sur ses faces sud et ouest par deux parois perpendiculaires dont la structure – en dur ou en matériaux périssables ? – a complètement disparu à la suite du nivellement du terrain mentionné plus haut. Leur tracé est ici simplement matérialisé par la limite de la couche dépotoir qui constitue le comblement de cette habitation. Ce dépotoir, qui se développe sur toute la superficie définie, se présente surtout comme une accumulation de fragments de céramiques dans un sédiment cendreuse où se mêlent de nombreux autres débris domestiques (os, coquillages, charbons de bois) associés à de petites surfaces rubéfiées ou noircies par le feu. L'identification de cet espace comme habitation est assurée par la découverte dans sa partie orientale d'une plaque foyer d'argile maçonnée à même le sol.

Abondant et varié, le mobilier recueilli dans le dépotoir qui recouvre le sol d'occupation se rattache à la période d'habitat la plus ancienne attestée sur ce site pour l'âge du Fer, à savoir celle qui couvre la deuxième moitié du VI^e et le début du V^e s. av. J.-C. À côté d'une majorité de céramiques non tournées, ce dépotoir est également riche en poteries tournées de provenance régionale (céramique claire et amphores de Marseille, céramique grise monochrome) et d'importation (*bucchero nero*, vases ioniens et attiques, amphores grecques, ibériques et étrusques) dont le faciès rappelle celui mis en évidence dans les fouilles passées de la partie nord du site. C'est ainsi que l'on retrouve



Fig. 69 — MARTIGUES, Saint-Pierre-les-Martigues. Murs d'époque moderne recouvrant une portion du rempart protohistorique (visible à gauche) qui borde la voie d'accès du village dans la partie sud-ouest de l'*oppidum*.

par exemple pour les vases grecs, d'une part des productions à figures noires de la deuxième moitié du VI^e s. av. J.-C. (coupes à bandes des Petits Maîtres), d'autre part des séries plus récentes des premières années du V^e s., représentées en particulier par une olpe attique du type du Louvre ou encore deux coupes du type *Floral Band Cup*.

Aucune relation n'a pu être établie entre cette structure domestique et la rue charretière qui, à proximité immédiate, permet d'accéder au village haut depuis le sud. Sous les vestiges modernes (mur de pierres) et la couche antique de destruction qui recouvriraient non seulement la voie proprement dite, mais aussi pour partie les maçonneries qui en limitaient le tracé, ne subsiste en effet que le sol de circulation correspondant à la dernière phase d'occupation du village aggloméré, à savoir la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Dégagée en deux secteurs distincts, la voie est faite d'une surface damée de débris calcaires mêlés à des apports de sables et graviers où affleurent çà et là des dalles de pierre usées par le passage. Des marques non continues d'ornières dues à la circulation de charrettes ont été repérées en plusieurs endroits, en particulier en bordure d'un trottoir maçonné qui longe la façade ouest de la voie. Elles complètent les traces semblables déjà mises en évidence contre la paroi calcaire qui limite à l'est ce corridor d'accès.

Le second acquis principal de la campagne concerne les constructions qui, en complément des limites naturelles rocheuses, définissent précisément le tracé de la voie. Au sud, à proximité et dans le prolongement vers le nord-ouest du monument d'entrée dégagé au carrefour des voies 200 et 201³, le déblaiement d'une

¹ Voir BSR PACA 2000, 122-124.

² Voir BSR PACA 2000, 122 et fig. 66.

³ Voir BSR PACA 1999, 101 et fig. 51.

épaisse couche de destruction a montré que le rocher, qui borde sur son côté nord la partie inférieure du couloir d'accès, est ici doublé et masqué par un simple mur de pierre dont l'extrémité sud montre le remploi d'un important bloc en calcaire rose de La Couronne. Il appartient peut-être à un dispositif lié à la fermeture de la voie, que seule l'exploration du sol de circulation dans ce secteur permettrait de confirmer.

Beaucoup mieux connue, la partie supérieure du couloir, au niveau du virage qui lui donne son axe nord-sud, est limitée côté ouest par un imposant massif de pierres qui prolonge la muraille dont l'extrémité sud

forme un éperon très caractéristique en vis-à-vis du monument d'entrée. Ce massif, dont la période d'érection ne peut actuellement être précisée durant l'âge du Fer, garde son rôle de limite et de protection de la voie charretière jusqu'au milieu du I^{er} s. av. J.-C. Il recèle dans son parement au moins six stèles en remploi, qui semblent toutes correspondre à des monolithes d'assez grandes dimensions, et en tout cas d'un type différent de celles mises au jour dans les parties orientales des fortifications du site.

MARTIGUES Tamaris

Âge du Fer

Suivant notre méthode d'investigation sur ce site gaulois du VI^e s. av. n. è.¹, des décapages superficiels ont été menés de manière extensive et une fouille stratigraphique réalisée sur le secteur septentrional du site, seul touché par la campagne 2001, au nord du rempart médian.

Le décapage de surface s'est poursuivi au sud de la zone 2, de manière à circonscrire la limite en façade de deux habitations (E 230 et 210). Le dégagement s'est étendu également à l'ouest de E 225, pour cerner l'étendue vers le nord d'une zone vide de construction. Cet espace permettrait une transition entre deux modes d'organisation du bâti : au sud, îlots irréguliers orientés nord-sud ; au nord, îlots simples et linéaires orientés est-ouest. Dans la continuité de cette zone, la densité des pierres d'effondrement dégagées rend difficile une lecture des constructions maçonnées. Un décapage approfondi sera nécessaire pour établir un relevé.

Dans la zone 4, notre travail s'est concentré sur l'habitation 400/403, dont la fouille est restée inachevée. Cette maison est située en limite du village et sur la dernière ligne de maisons près du rempart nord. Elle est composée de deux pièces en enfilade de superficie inégale (fig. 70). La pièce d'entrée (E 400) mesure 15,8 m² ; la seconde (403) 20,25 m². Cette habitation dispose donc d'une superficie utile au sol importante (36 m² au total). Repérée en 1999², cette maison présentait en surface la particularité de conserver quatre blocs équarris selon un module régulier, deux répartis dans chaque pièce. Ces blocs pourraient avoir une fonction symbolique (de stèles frustes ? de pierres d'autel ?) ou architecturale. Leur présence pourrait-elle attribuer à cette maison une vocation publique ou religieuse ? Cette hypothèse prend également en compte la forme architecturale de l'édifice, au plan masse fait



Fig. 70 — MARTIGUES, Tamaris. L'habitation à deux pièces en enfilade. La salle d'entrée dispose d'aménagements domestiques : banquette en L, table de substrat calcaire aplani, calage. Le sol de circulation est marqué par une zone dense de céramiques écrasées.

de deux pièces en enfilade, dont le type est connu pour les bâtiments de culte grec. Mais ce plan est également attesté dans le monde indigène, même pour les habitations en matériaux périssables. La fouille, bien que limitée aux seules phases finales de l'occupation de cette habitation, permet donc d'apporter quelques éléments de réponse à ces interrogations.

Le niveau d'occupation final de la pièce d'entrée dispose de plusieurs aménagements remarquables : une banquette de pierre en « L » ; un affleurement du substrat aplani de manière à constituer une table utilisable pour la préparation des repas, doublée d'un petit calage de pierres. Ce sol conserve un ensemble de céramiques écrasées et réparties essentiellement près de l'entrée, exclusivement composé d'une production non tournée (au moins deux ou trois urnes). Quelques fragments d'amphores étrusques sont présents autour des blocs, dans l'angle nord-est de la pièce. Une utilisation domestique de cette pièce est donc attestée, avec des vases écrasés et des aménagements domestiques répartis de manière à disposer de zones

1 Voir BSR PACA 2000, 124-125.

2 Voir BSR PACA 1999, 104-106.

de préparation et de stockage des denrées. Le sol de la pièce communicante 403 est quant à lui lisse et stérile. De ce fait, suivant les dimensions respectives des pièces, la plus grande dispose des plus faibles traces d'utilisation, aux dépens de celle de taille réduite où se concentrent tous les éléments de la vie domestique. On peut ainsi observer une répartition de fonctions différenciée selon l'utilisation des deux espaces. La pièce

d'entrée semblerait plus particulièrement destinée ici à la préparation des repas ou à la consommation de mets. La seconde pièce pourrait être consacrée au séjour, au couchage, ou servir de salle collective dans le cas d'une fonction particulière de cette habitation.

Sandrine Duval

Âge du Fer

MARTIGUES

Quartier de l'Île, rue de la République

Antiquité tardive, Moderne

Plus de dix ans après les dernières fouilles archéologiques effectuées dans l'Île à l'occasion de l'opération de RHI qui a touché ce quartier de 1978 à 1989, le projet de la Régie des Eaux et Assainissement de la ville de Martigues d'entreprendre début 2001 d'importants travaux de reprise de réseaux et de voirie dans la rue de la République, voie principale du quartier, a rendu nécessaire d'accompagner ce chantier d'une nouvelle investigation archéologique. Par leur extension (tout le tracé de cette rue principale du quartier) et leur profondeur (jusqu'au niveau naturel), ces travaux de terrassement devaient en effet mettre au jour et anéantir toutes les strates et structures relatives au passé gaulois, antique, médiéval et moderne conservées dans le sous-sol de cet axe. En concertation avec les Services Techniques Municipaux, la Régie des Eaux et Assainissement et l'entreprise SBTP, le Service Archéologique de la ville de Martigues a ainsi effectué des fouilles de sauvetage de grande ampleur.

L'essentiel des vestiges mis au jour a concerné l'habitat gaulois qui occupe toute cette partie centrale de l'Île. De part et d'autre de cette voie, les recherches passées avaient mis en évidence la présence, à faible profondeur, de constructions (remparts, maisons et rues) appartenant à deux villages gaulois successifs et partiellement superposés.

Le premier, occupé de 450 à 200 av. J.-C., qui se développe à l'ouest de la rue de la République recouvre à l'intérieur de son enceinte une superficie estimée à 4000 m². Le second, habité de 200 à 100 av. J.-C., marque un net agrandissement à l'est, vers l'étang de Berre, et occupe une surface d'environ 1 ha. Par son emplacement, cette opération a permis de réaliser sur plus d'une centaine de mètres de long et 4 m de large une coupe d'axe nord-sud au centre de l'habitat gaulois, qui a sensiblement modifié notre connaissance de la topographie et de la chronologie du site (fig. 71).

La découverte la plus importante concerne le premier village pour lequel nous attendions surtout que ces travaux recoupent les vestiges des murs nord et est de la fortification et définissent précisément l'extension de l'agglomération.

Or de cette enceinte, nous n'avons perçu que l'environnement immédiat en un secteur très limité de

l'angle nord-est du village, à travers la découverte d'une impressionnante accumulation de couches dépotoirs venant s'appuyer en forte pente contre la muraille (fig. 72). Affleurant presque la surface actuelle



Fig. 71 — MARTIGUES, rue de la République. Vue générale vers le nord de la partie méridionale de la tranchée des fouilles. Au premier plan, vestiges du quartier bâti hors les murs de l'agglomération gauloise primitive (IV^e-III^e s. av. J.-C.).



Fig. 72 — MARTIGUES, rue de la République. Coupe est-ouest des couches dépotaires accumulées à l'extérieur de l'enceinte de l'agglomération gauloise primitive (V^e-IV^e s. av. J.-C.).

de la rue, ces dépôts cendreux, riches en matériels domestiques de toutes sortes, forment une véritable butte au pied du rempart, qui concrétise dès les V^e et IV^e s. av. J.-C. la volonté d'expansion de l'habitat à partir d'un noyau bâti extrêmement restreint. Simultanément, de petites constructions précaires en pierres et matériaux périssables sont en effet établies à la surface même de ces dépotaires.

Ce phénomène s'amplifie ensuite par une véritable extension hors les murs de l'habitat aggloméré. À partir du milieu du IV^e s. av. J.-C., soit immédiatement après la destruction militaire qui frappe le village vers 360 av. J.-C., on assiste à la mise en place de plusieurs îlots simples d'habitation probablement appuyés à la muraille archaïque, dont l'axe nord-sud reprend l'orientation générale de l'habitat mise en évidence à l'intérieur de la fortification.

Dans les limites de notre investigation, les structures de quatre îlots ont pu être approchées plus ou moins complètement. Séparés par une vaste esplanade centrale, ils forment deux ensembles de deux îlots parallèles distribués par deux ruelles piétonnes, qui bordent tout le côté oriental du village. La communication avec la partie anciennement fortifiée se fait par une voie d'axe est-ouest qui, bien que très mal repérée en limite de tranchée, fournit une indication précieuse sur l'accès au village sur son flanc nord-est.

L'évolution chrono-stratigraphique de cette partie extérieure de l'habitat primitif a surtout été observée dans les deux voies nord-sud, dont le tracé se trouve presque correspondre à la tranchée de fouille. Elles offrent une sédimentation de sables, gravillons et pierres ainsi que des aménagements (trottoirs, foyers d'argile maçonnée, fours à pains) très semblables à ceux mis au jour dans les rues de la partie intérieure du village. Accumulés sur une grande épaisseur, les niveaux de circulation correspondent à une fréquentation continue entre le milieu du IV^e et le début du II^e s. av. J.-C.

Cinq maisons à pièce unique ont livré des témoignages remarquablement conservés de cet habitat protohistorique et en particulier de la couche de destruction qui scelle les structures du premier village au

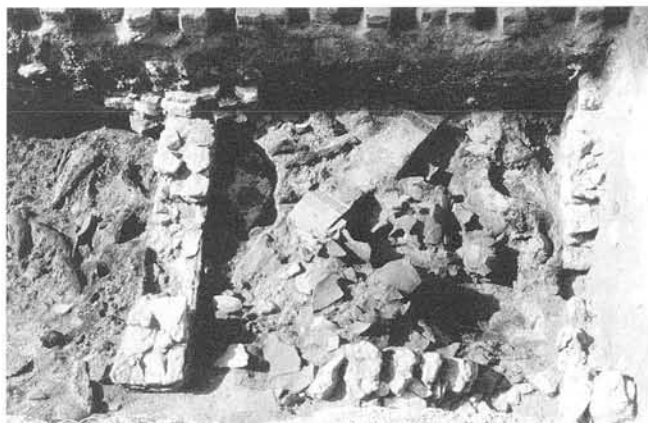


Fig. 73 — MARTIGUES, rue de la République. Couche de destruction d'une habitation du quartier bâti hors les murs de l'agglomération gauloise primitive. Effondrement des élévations en terre crue sur le mobilier incendié de la maison (vers 200 av. J.-C.).

début du II^e s. av. J.-C. Comme le cœur du village fouillé dans les années 1980, ce secteur du site a été ravagé par un incendie à la suite d'une probable attaque guerrière des Marseillais vers 200 avant J.-C. Celle-ci se traduit sur le terrain par l'effondrement et l'enfouissement rapide de toutes les structures architecturales et domestiques de ce village gaulois. Ainsi apparaissent avec beaucoup de clarté les vestiges de structures de cuisson (foyers faits d'une plaque d'argile maçonnée à même le sol de la maison) et les aménagements et objets liés à la conservation alimentaire (vases en argile crue destinés au stockage des grains et légumineuses, jarres en céramique calées dans des fosses creusées dans les habitations et servant à la conservation des liquides ou des céréales). Les modes de construction ont pu être appréhendés avec beaucoup de précision aussi bien pour les maçonneries encore en place des bâtiments que pour les élévations et superstructures effondrées (fig. 73).

Sur les ruines de cette agglomération primitive, s'élèvent les restes du second village gaulois, pour lequel nous avons pu identifier cette année les vestiges plus ou moins morcelés d'une dizaine de maisons et de cinq rues d'axe est-ouest. Les structures d'habitat mises au jour s'inscrivent ici dans le prolongement exact des vestiges de ce village dégagés de 1986 à 1989 dans la partie orientale du quartier de l'Île. Jusqu'à la fin du II^e s. av. J.-C., on suit l'évolution de ce nouveau village organisé en îlots doubles d'habitations séparées par des rues très étroites. Celles-ci présentent la particularité d'être dotées de caniveaux maçonnés en pierre, placés au centre ou sur les côtés de la zone de circulation.

Cette opération de sauvetage a été aussi l'occasion de rendre compte de l'occupation romaine, médiévale et moderne du quartier de l'Île. N'en subsistent que des vestiges en creux ou en fondation, épargnés par le nivellement permanent qu'a subi le sol de circulation du site après la période protohistorique. Dans l'ordre chronologique, on relève un grand fossé de l'Antiquité tardive, les fondations de la tour de l'Horloge, construite au

début du XVII^e s., qui s'élevait devant le parvis actuel de l'église de la Madeleine, ainsi que les restes de deux caves modernes pourvues de puits et escaliers. Enfin, près de l'Église de la Madeleine, les restes de deux squelettes montrent que, jusqu'à la révolution

française, l'inhumation des défunts se faisait le plus couramment dans l'environnement immédiat des édifices religieux.

Jean Chausserie-Laprée

Gallo-romain

MARTIGUES Tholon

Le site antique de Tholon, identifié lors de la campagne de fouilles extensives de 2000 comme une agglomération secondaire fondée vers le milieu du I^{er} s. av. n. è.¹, a fait l'objet en 2001 d'une collaboration scientifique et technique entre une équipe de fouille sub-aquatique dirigée par B. Maillet et le service archéologique de la ville de Martigues. Conjointement à la campagne terrestre, cette opération menée dans l'étang de Berre, sous les directives du DRASSM, a

confirmé l'existence de diverses structures antiques immergées qui permettent d'évaluer l'extension de l'agglomération et du site portuaire antique de Tholon. Après les décapages extensifs, mais superficiels, précédents, la campagne terrestre de 2001 a été principalement consacrée à l'exécution de deux sondages stratigraphiques dans la partie orientale du site, en bordure de l'étang.

Le dégagement et l'étude d'une portion de la partie orientale de la rue 2 (en bordure de plage) ont permis de fouiller des niveaux de circulation et des dépotoirs, comptant parmi les vestiges les plus anciens actuellement reconnus pour cet habitat. Ils assurent une implantation urbaine sur les rives de l'étang au moins dès le milieu du I^{er} s. av. J.-C.

Un sondage, dans la zone 5, a permis de dégager en grande partie les structures bétonnées observées en 1999, dans la coupe de l'escarpement bordant le rivage². Quatre bassins contigus, de dimensions très différentes et plus ou moins bien conservés, ont été mis au jour au nord-est du bâti de la fontaine de l'Arc. Couvrant une superficie estimée à plus de 100 m², ces édifices sont bâtis sur une aire aménagée à même le terrain naturel de marne qu'ils entaillent profondément. Ils montrent une grande homogénéité constructive qui renforce l'hypothèse d'un fonctionnement commun au sein d'une vaste structure non domestique. Tous construits au moyen de pierres brutes de taille, liées à la terre, ils présentent des parois intérieures recouvertes d'un béton de tuileau hydraulique particulièrement soigné. Le mode d'utilisation de ces bassins, de superficie et capacité inégales, nous échappe encore, mais il implique en tout cas une communication entre eux par le biais de conduits en céramique ou de larges ouvertures, en forme de porte. Le grand bassin central, dont le sol de béton nettement plus bas que les autres se trouve au niveau actuel de l'étang, apparaît au moins dans une phase initiale comme le réceptacle de tous les autres.

L'environnement, la taille exceptionnelle et l'agencement particulier de ces bassins, qui ne sont pas disposés en batterie et ne paraissent pas associés à



Fig. 74 — MARTIGUES, Tholon. Vue de la stèle.

1 Voir *BSR PACA* 2000, 125-126.

2 Voir *BSR PACA* 1999, 106-107.

d'autres structures clairement identifiées, nous interrogeant sur leur fonction. En l'état actuel, nous leur attribuons un usage comme citernes destinées au stockage de l'eau douce, leur remplissage s'effectuant par la collecte des eaux de pluie ou, plus probablement, par captage d'une source selon le principe du griffon.

Comme la partie résidentielle de l'agglomération, ce secteur du site de Tholon connaît une importante évolution du bâti sans doute dès le Haut-Empire, puis durant l'Antiquité tardive. Elle se traduit d'abord par la transformation des bassins en habitat domestique, dont l'abandon, postérieur à la seconde moitié du IV^e s. ap. J.-C., aboutit lui-même à leur nivellement et comblement définitif.

Dans le remplissage du bassin le plus méridional, figurait une grande stèle funéraire en pierre de La Couronne, comportant une inscription de belle facture.

Courant sur trois lignes et d'une lecture sans équivoque, elle honore la mémoire d'une femme pérégrine, Monisata, fille de Monisatus (fig. 74).

Enfin, cette campagne nous a fourni l'occasion de compléter notre connaissance de l'organisation et du plan de l'agglomération antique grâce à la surveillance des travaux de nettoyage de décombres contemporains qui recouvraient l'angle nord-ouest du terrain. Ce secteur recèle en effet, au nord de la rue 1, les structures à peine enfouies d'une voie d'axe nord-sud, dont la largeur, supérieure à 8 m, le caractère charretier et l'aménagement probable d'un portique latéral permettent, à titre d'hypothèse, de l'assimiler au *cardo maximus* de l'agglomération.

Michel Rétif

Service Archéologique de Martigues

MOURIÈS Caisses de Jean-Jean

Âge du Fer

Les prospections effectuées à la suite de l'incendie des Alpilles de juillet 1999 ont notamment révélé l'existence, sur la partie basse du versant sud de l'*oppidum* des Caisses de Jean-Jean, d'une occupation de la fin de l'âge du Fer s'étendant sur plusieurs hectares¹. Il s'agit d'un quartier bas dont de nombreuses structures d'habitat affleurent encore la surface du terrain. Ce véritable faubourg de l'agglomération protohistorique communique avec le site perché par plusieurs accès contrôlés par des ouvrages défensifs (poterne, murs à parements multiples, etc.) et possède lui-même ses propres remparts.

La première campagne de fouille programmée organisée cette année avait des objectifs modestes. Il s'agissait en premier lieu d'évaluer le degré de conservation des niveaux archéologiques, à la suite des dommages provoqués par une érosion très agressive. La couverture terreuse, peu épaisse au-dessus du rocher calcaire et en pente sensible, est privée de protection végétale depuis l'incendie et fragilisée par des passages répétés (promeneurs, VTT, motos, etc.).

Dans le même temps, on se proposait de commencer le relevé des structures visibles ou faiblement enterrées et d'obtenir les premiers éléments de datation. La superficie concernée étant très importante, les recherches ont été concentrées sur la bordure orientale du quartier. Elles ont amené la mise au jour de deux remparts successifs et de nombreuses structures d'habitat.

En bordure est du quartier, le premier rempart (R3), de direction pratiquement nord-sud, est appuyé contre la falaise rocheuse de l'éperon terminal de l'*oppidum*. Il

est encore visible sur une longueur de 49 m, mais sa moitié sud a été totalement détruite entre le I^{er} et le III^e s. de n. è. par des récupérateurs de matériaux. C'est un mur simple construit en appareil polygonal irrégulier, large de 1,20 m en moyenne, dont subsistent une à deux assises de la base. Les extrémités des blocs des deux parements s'imbriquent les uns dans les autres. La particularité de cette courtine est d'être pourvue, du côté intérieur, de contreforts espacés d'environ 2,50 m dont la fonction était de renforcer la muraille tout en supportant un chemin de ronde en bois probablement. La datation de cet ouvrage est délicate, car il ne sert pas d'appui à des habitations. Cependant divers indices autorisent à placer provisoirement son édification entre le dernier quart du II^e s. et le premier quart du I^{er} s. av. J.-C. Sa destruction commence dès l'époque augustéenne, aux abords du changement d'ère, et se poursuit pendant plusieurs siècles.

Ce premier rempart est séparé, par un vallon largement évasé, d'une deuxième muraille (R5) approximativement parallèle, à une distance de 40 à 45 m. Cet ouvrage, qui s'appuie aussi sur la falaise rocheuse nord, est conservé sur 45 m de longueur. Il diffère du précédent par sa largeur (2 m) et son mode de construction (deux parements de gros blocs séparés par un remplissage pierreux construit en assises successives). L'occupation du quartier situé immédiatement à l'ouest a commencé au cours du II^e s. av. J.-C., soit pratiquement au même moment que la phase d'occupation massive de l'*oppidum*, et s'est poursuivie au I^{er} s. av. J.-C. jusqu'aux abords du changement d'ère (dans les années -15/20). La datation du rempart R5 est encore très incertaine, mais il paraît logique, en

1 Voir BSR PACA 2000, 127 et 141-142.

l'absence pour l'instant de toute donnée chronologique sûre, de placer sa construction en même temps que celle du quartier d'habitation qu'il limite. Les recherches futures devront aussi vérifier si la destruction partielle de cet ouvrage est à mettre en rapport avec l'extension vers l'est de la zone habitée et l'édification du mur défensif R3.

Le site des Caisses de Jean-Jean a déjà fourni, lors de précédentes campagnes de fouille, des données

archéologiques à la fois sur son important *oppidum* et ses nécropoles de plaine. Depuis cette année, l'étude de son quartier bas fortifié vient compléter notre connaissance de ce type d'agglomération protohistorique. C'est pourquoi une autorisation de fouille programmée triennale portant sur la totalité du quartier a été demandée par les auteurs de la présente notice.

Yves Marcadal * et Jean-Louis Paillet **

* Éducation Nationale

Indéterminé

PEYPIN Rue du Château

◆ Les inhumations

Les conditions de découverte de ce site ne sont pas à proprement parler très originales ¹. Au cours de travaux chez un particulier, des ouvriers ont mis au jour des sépultures, puis en ont informé la brigade de Gendarmerie responsable de ce secteur ². Notre équipe est intervenue, dans un premier temps, dans un cadre anthropo-médico-légal et sur une ordonnance de réquisition de la Gendarmerie Nationale ³. Toutefois, il nous a rapidement paru évident que le contexte de découverte relevait d'une problématique archéologique. Après consultation du Procureur de la République et avec son accord, le SRA a été contacté, selon la procédure réglementaire. Une autorisation nous a été délivrée pour une semaine, avec mission de fouiller et prélever les inhumations menacées.

◆ Méthode

La fouille des squelettes s'est faite selon les méthodes de l'anthropologie de terrain. Il convient toutefois de signaler que certaines inhumations ont été très perturbées par les travaux de terrassement et que les limites imposées à la fouille ne nous ont pas toujours permis d'exhumer la totalité d'un squelette, certaines parties étant nettement prises sous les berges. Les méthodes de détermination d'âge et de sexe que nous avons utilisées sont celles couramment employées en paléodémographie.

¹ Les résultats préliminaires que nous présentons ici sont le résultat d'un travail d'équipe. Il nous paraît donc normal de citer l'ensemble des chercheurs qui se sont impliqués dans cette opération et que ceux-ci, en plus de l'auteur de ce texte, se considèrent comme coauteurs de cette note : P. Adalian, Y. Ardagna, W. Devriendt, A. Ducourneau, O. Dutour, J. Giustiniani, L. Lallys, G. Léonetti et A. Sanvoisin.

² Brigade de Gendarmerie Nationale de Gréasque et Brigade de Recherche d'Aubagne.

³ Réquisition établie en matière de *découverte de corps en l'état de squelette*, en vertu de l'article 77-1 du Code de procédure pénale.

◆ Résultats et discussion

L'ensemble des ossements découverts en contexte anthropo-médico-légal (scellés n° 3 et 4) contenait les restes de trois individus : un adulte et deux immatures. L'échantillon archéologique se compose de neuf individus : trois adultes et six immatures. Il convient également de noter que, lors des travaux de terrassement antérieurs à notre intervention, des ossements avaient été récoltés par les ouvriers présents. L'analyse de ce « vrac » nous a permis de dénombrer un NMI de cinq individus : trois adultes et deux immatures.

L'analyse du fait archéologique (inhumations en pleine terre, position et orientation des squelettes) semble témoigner d'un contexte d'inhumation original. Cette hypothèse est confortée par la présence de chaux au contact direct de certaines sépultures et par l'empilement de certains corps. Ce contexte, qui semble être en relation avec des sépultures de catastrophe, reste très imprécis quant à son calage chronologique. Le rare mobilier – une alliance – n'a pas pu être daté.

Une tradition orale semble attribuer ces inhumations à la peste de 1720-1722 : des Marseillais, quittant leur ville infectée, seraient arrivés à Peypin, en 1720, afin d'y trouver refuge. Les habitants du village, informés de l'état sanitaire de Marseille, auraient parqué ces nouveaux venus à fin de quarantaine. En quelques jours, tous ces étrangers seraient morts ; ainsi, le village de Peypin serait parvenu à rester indemne de toute contagion.

Les documents contemporains de l'épidémie provençale du début du XVIII^e s. confirment que Peypin a bien été épargné par la contagion. Pour autant, ils n'évoquent nullement cet épisode de l'arrivée de Marseillais pestiférés. Nous avons tenté, mais en vain, de trouver trace de cet événement dans les délibérations du Conseil municipal. Le temps nous a manqué pour dépouiller la correspondance de Cardin Lebreton, intendant de Provence pour cette période.

Par ailleurs, nous avons étudié les registres paroissiaux de Peypin, pour les XVII^e et XVIII^e s. Si les courbes de mortalité témoignent de l'absence d'épidémie de peste en 1720-1722, elles mettent en évidence d'autres crises démographiques d'origine épidémiques.

Afin de préciser le contexte ayant prévalu à ces inhumations nous envisageons :

- une datation ¹⁴C (ces inhumations peuvent être tout autant modernes que médiévales) ;
- une recherche de biologie moléculaire en vue de l'identification d'une bactérie pathogène ;

- une recherche dans la correspondance de l'intendant de Provence, pour la période 1720-1722, conservée au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Michel Signoli

Chargé de Recherche au CNRS,
UMR 6578 CNRS-Université de la Méditerranée

PORT-DE-BOUC Forêt de Castillon

Diachronique

La forêt domaniale de Castillon située essentiellement sur les communes de Saint-Mitre-les-Remparts et Port-de-Bouc appartient au secteur plus large dit des étangs de Saint-Blaise. Elle s'étend sur plus de 350 ha gérés majoritairement par l'ONF.

L'incendie du mois d'août 2000 qui a affecté 75 ha de pinèdes et de garrigues a dévasté tout le versant ouest de l'étang du Pourra et une partie du plateau. La commune de Port-de-Bouc et l'ONF ont décidé de mener ensemble des actions de reboisement, sécurisation, information et prévention, mise en valeur du patrimoine naturel et archéologique. Dans ce cadre, une campagne de prospection a été effectuée¹ pendant l'hiver 2000-2001.

Cette zone avait déjà fait l'objet de nombreuses prospections dont le dernier bilan, effectué dans le cadre d'une thèse universitaire, dénombre soixante-neuf sites archéologiques sur les communes de Port-de-Bouc et Saint-Mitre, dont quinze pour l'ensemble de la forêt de Castillon (Trément 1994). Les occupations de ces quinze sites se placent entre le Néolithique et le Moyen Âge et semblent toutes plus ou moins liées à l'agglomération antique et médiévale de Saint-Blaise. Touchant une zone jusqu'ici peu accessible à cause du couvert végétal très dense, cette prospection a permis de compléter les informations sur les périodes les plus récentes (moderne et contemporaine) que les prospecteurs avaient peu mentionnées. Elle porte ainsi à trente-sept le nombre de sites recensés dans la partie de la forêt située sur Port-de-Bouc.

Quatre catégories de vestiges ont été mises au jour : des structures d'habitat (établissements de plateaux, bories et abris troglodytiques), des traces d'activités agricoles (restanques, puits et points d'eau aména-

gés), de nombreuses traces d'exploitation de la pierre (carrières et extractions sur blocs isolés), des voies à ornières.

Hormis un site d'époque antique situé sur le plateau, la majorité des sites trouvés en prospection date des périodes moderne et contemporaine et correspond au développement de l'oléiculture et à la mise en place de terrasses de culture sur les versants de cette zone dès le XVII^e s. (Fabre 1988).

Cependant, un problème de datation demeure pour la plupart des vestiges liés à l'exploitation de la pierre. Dans l'attente d'études plus approfondies (fouilles, examen des traces d'outils et analyses lithologiques), on suppose qu'une partie des carrières trouvées en prospection après l'incendie a probablement été exploitée dès l'âge du Fer, en liaison avec la construction du rempart hellénistique de Saint-Blaise (Bessac 1980). Ainsi, les voies à ornières trouvées sur le plateau appartiendraient au réseau d'acheminement des blocs vers ce site.

L'exploitation de la pierre sur le plateau de Castillon s'est cependant prolongée jusqu'au XIX^e s. (traces d'extraction à la poudre noire) ; elle a été intense puisque même les rochers isolés, de taille modeste, ont été testés, voire utilisés pour extraire des blocs.

Hélène Marino

Bessac 1980 : BESSAC (J.-C.) – Le rempart hellénistique de Saint-Blaise. Techniques de construction. *DAM*, 3, 1980, 137-157.

Fabre 1988 : FABRE (G.) – L'olivier et les moulins à huile à Saint-Mitre à la fin du XVIII^e siècle. *PH*, XXXVIII, 152, 1988, 193-213.

Trément 1994 : TRÉMENT (F.) – *Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le secteur des étangs de Saint-Blaise. Essai d'archéologie du paysage*. Aix-en-Provence : Université de Provence, 1994. 3 vol. (Thèse).

¹ En liaison avec l'équipe du service archéologique de la ville de Martigues.

Le site de Castillon se trouve sur la commune de Port-de-Bouc, au cœur de la forêt domaniale de Castillon, à moins de 2 km de l'oppidum de Saint-Blaise (commune de Saint-Mitre-les-Remparts). Il est implanté sur le plateau calcaire (55 m NGF) qui sépare les étangs de l'Engrenier et du Pourra et se termine au nord par un éperon dominant les étangs de Lavalduc et l'Engrenier. La vue très dégagée porte jusqu'au golfe de Fos. Ce site, mentionné depuis le XIX^e s., a régulièrement été prospecté et cité à titre d'exemple comme habitat fortifié de l'âge du Fer I.

En juin 2001, dans le cadre d'un projet de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel et archéologique de la forêt de Castillon, frappée par un incendie au cours de l'été 2000 ¹, une campagne de débroussaillage s'est concentrée sur l'extrémité nord du site afin de dégager les structures déjà repérées lors des prospections antérieures, trouver d'autres éléments d'architecture, dresser un premier

plan d'ensemble de cette zone et compléter l'inventaire du mobilier archéologique.

Malgré un certain ordonnancement des murs repérés, l'absence (provisoire ?) de rues laisse supposer une organisation de type lâche, dépourvue, dans ce secteur tout au moins, d'axe directeur.

Les maçonneries mises au jour à Castillon appartiennent soit à des maisons quadrangulaires séparées les unes des autres par un couloir, soit à des maisons appuyées les unes aux autres, partageant alors un mur mitoyen (fig. 75). Nous ne sommes sans doute pas en présence d'une structuration planifiée de l'habitat mise en œuvre dans un même mouvement d'occupation du plateau, mais plutôt face à la construction progressive d'habitations distinctes, juxtaposées au fur et à mesure des besoins.

Trois types différents de maçonnerie ont été observés :

- des murs à double parement de dalles orthostates de grandes dimensions et blocage interne de petites pierres et terre ;
- des murs à double parement de moellons ou blocs et blocage interne de pierres et terre ;

¹ Voir *supra*, p. 133.

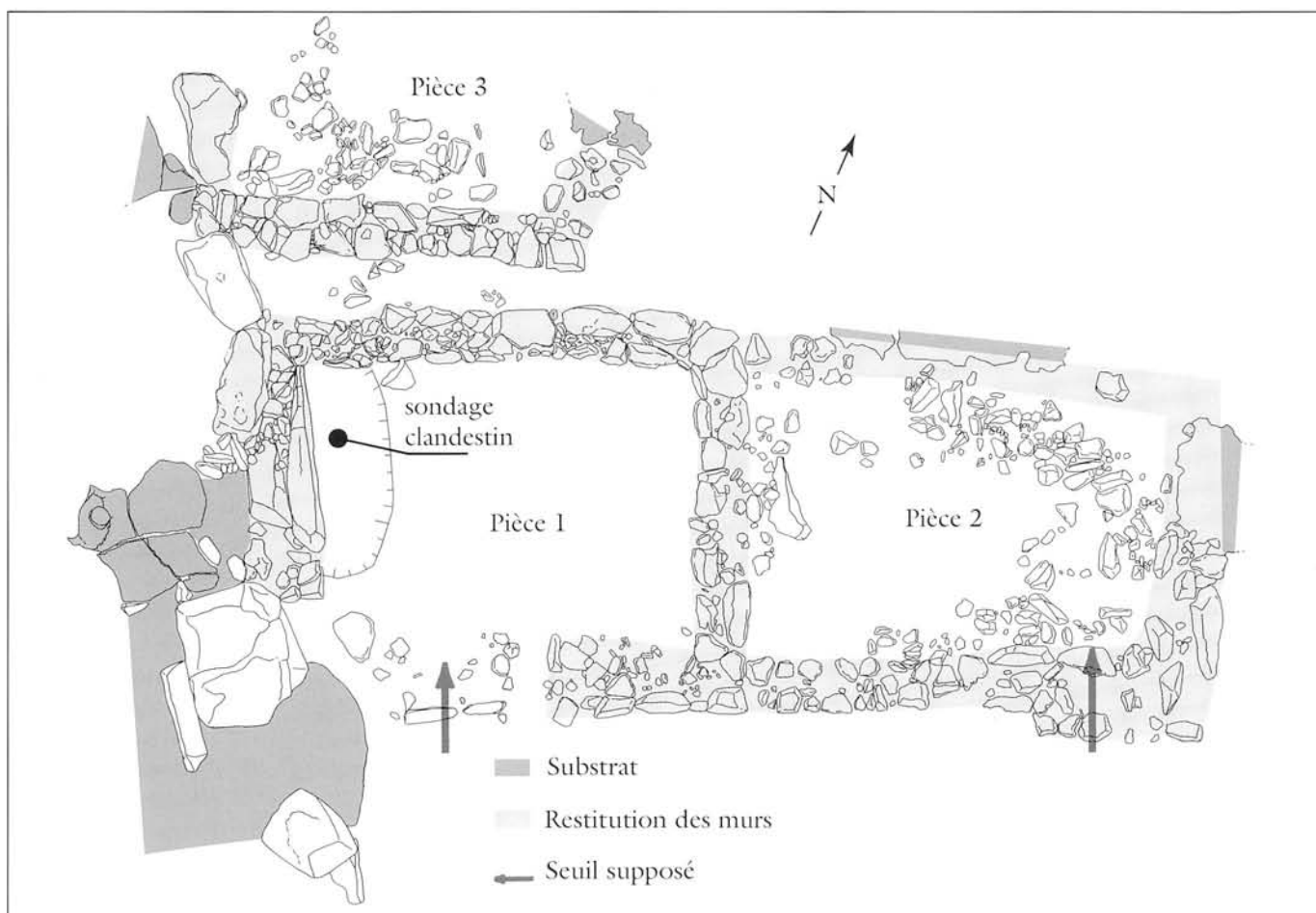


Fig. 75 — PORT-DE-BOUC, oppidum de Castillon. Relevé pierre à pierre et restitution des murs de trois maisons (1/50^e) (Hélène Marino et Corinne Mokhammadir).

- des murs à parement unique fait d'un seul rang visible de blocs de pierre.

Ces maçonneries correspondent probablement aux solins d'élévations en terre crue et s'apparentent aux modèles de construction déjà recensés pour l'âge du Fer I méridional.

La majorité du mobilier récolté en surface est constituée de fragments de céramique, mais leur nombre est loin d'être suffisant pour établir des statistiques perti-

nentes. Il s'en dégage cependant deux observations : l'importance du commerce et des échanges, particulièrement avec Marseille, et la part importante de céramiques grises monochromes, notamment celle des ateliers de Saint-Blaise. Parmi les tessons récoltés, quelques-uns permettent de situer l'occupation principale du site vers le VI^e-V^e s. av. J.-C.

Hélène Marino

Gallo-romain

PUYLOUBIER Richeaume I

Antiquité tardive

Lors du printemps et de l'automne 2001, trois campagnes archéologiques programmées ont été entreprises sur le site de Richeaume I¹. Ces opérations ont concerné les structures d'habitat et les aménagements hydrauliques et agraires des zones II-III-IV (fig. 76). La première opération avait pour but d'achever dans la zone III la fouille des aménagements hydrauliques et agraires et d'appréhender par l'extension du sondage 22 vers l'ouest, la fonction réelle de la canalisation C10 et sa relation avec le paléochenal antique 13010 identifié dès 1999². La seconde opération a consisté à poursuivre le décapage vers le sud et l'ouest des structures d'habitat de la *pars urbana* (zone II, E4 à E8, E22 à E29) et à effectuer quatre sondages dans la zone IV. Ces derniers avaient pour objectif de confirmer la présence d'aménagements anthropiques révélés par la prospection géophysique de 2000. La troisième opération a permis, suite aux données acquises en juin, le décapage du secteur septentrional de la zone IV sur 155 m². Une superficie totale de 334 m² environ a été dégagée dont plus de 316 correspondent à de nouveaux espaces. Les aménagements mis au jour sont à rattacher aux états I, II, III, IV, Vb, VI, VII et IXb.

Les structures hydrauliques et agraires de la zone III (sond. 10 et 22)

■ Espaces 16-17 et 21 (sondage 10)

Le décapage à l'intérieur de l'espace 17 (petit bâtiment du I^{er} s. de n. è., état II) a concerné le dégagement interne d'un puits (état I) visible à l'extrémité sud de cet espace à 1,08 m de profondeur. Ce puits correspond à une structure circulaire dont la moitié occidentale est dissimulée sous une terrasse contemporaine. Sur les

extrémités orientale et méridionale de la margelle s'appuient les murs M36-M31 de l'espace 17. Cette margelle, d'un diamètre externe de 1,32 m, est constituée d'une seule assise de six blocs de pierre non équarris et sans liant, posés à plat. En raison de l'étroitesse de l'espace de fouille (dimensions internes : 88 cm sur 30 cm), le fond du puits n'a pu être atteint ; seules cinq assises ont pu être atteintes sur une hauteur de 74 cm. Au sud de l'espace 17, dans l'espace 21, l'analyse stratigraphique et l'étude des parements des canalisations C4-C10 et C6 ont permis de préciser la date de construction de la canalisation C6, lors de la reconstruction de la *pars urbana* (seconde moitié du IV^e s. de n. è., état Vb) et de révéler le réemploi partiel d'une construction antérieure (état II) associée à une première phase de nivellement du secteur et à un niveau d'occupation détruit lors de la construction de la première canalisation C10-C4 (état III).

■ Espaces 36-37 (sondage 22)

La canalisation C10 a été reconnue sur une longueur de 11,90 m à 13,10 m (fig. 77). Perpendiculairement à cet ouvrage, deux structures antérieures d'orientation nord-sud (M53, M54) ont été partiellement dégagées. Le mur M53, sur lequel vient s'appuyer à son extrémité nord la canalisation C10, semble s'inscrire dans le prolongement septentrional du mur M30 mis au jour dans la zone IV. Large de 60 cm, il est constitué de gros blocs de pierre non équarris sans liant et de fragments de *tegulae* posés à plat, sur une hauteur totale de 1,07 m. Cette structure faisait sans doute office de mur de digue témoignant ainsi d'un aménagement de la plaine dès le début du Haut-Empire (fin état II-début état III), suivant le pendage du sol naturel, d'ouest en est.

1 Cette opération s'est déroulée avec l'aide de S. Abellon, S. Aït-Ouméziane, C. Bezombes, V. Bignani, R. Bourdin, E. Can, N. Coquet, S. Delarue, L. Déodat, A.-M. D'Oviedo, V. Dumas, C. Gaudillère, E. Lefebvre, M. Liboutet, A. Mac Carthy, F. Marty, A. Parmentier, B. Perez, H. Ricciardi, A. Rouchir, O. Sarda, P. Schmidiger, N. Trustam-Eve et V. Wright. Dans la continuité des collaborations entreprises les années précédentes, le relevé topographique de l'ensemble des vestiges a été effectué par A. Badie et

J.-M. Gassend (CNRS-IRAA). V. Dumas (CNRS-CCJ) a réalisé les relevés pierre à pierre des structures, les relevés stratigraphiques et les travaux de CAO et de DAO. L'étude géoarchéologique du site est assurée par K. Walsh (Université de York) avec l'aide de C. Miramont (Univ. de Provence) et de C. Gaudillère (géologue).

2 Voir BSR PACA 1999, 109-113 ; 2000, 129-131.

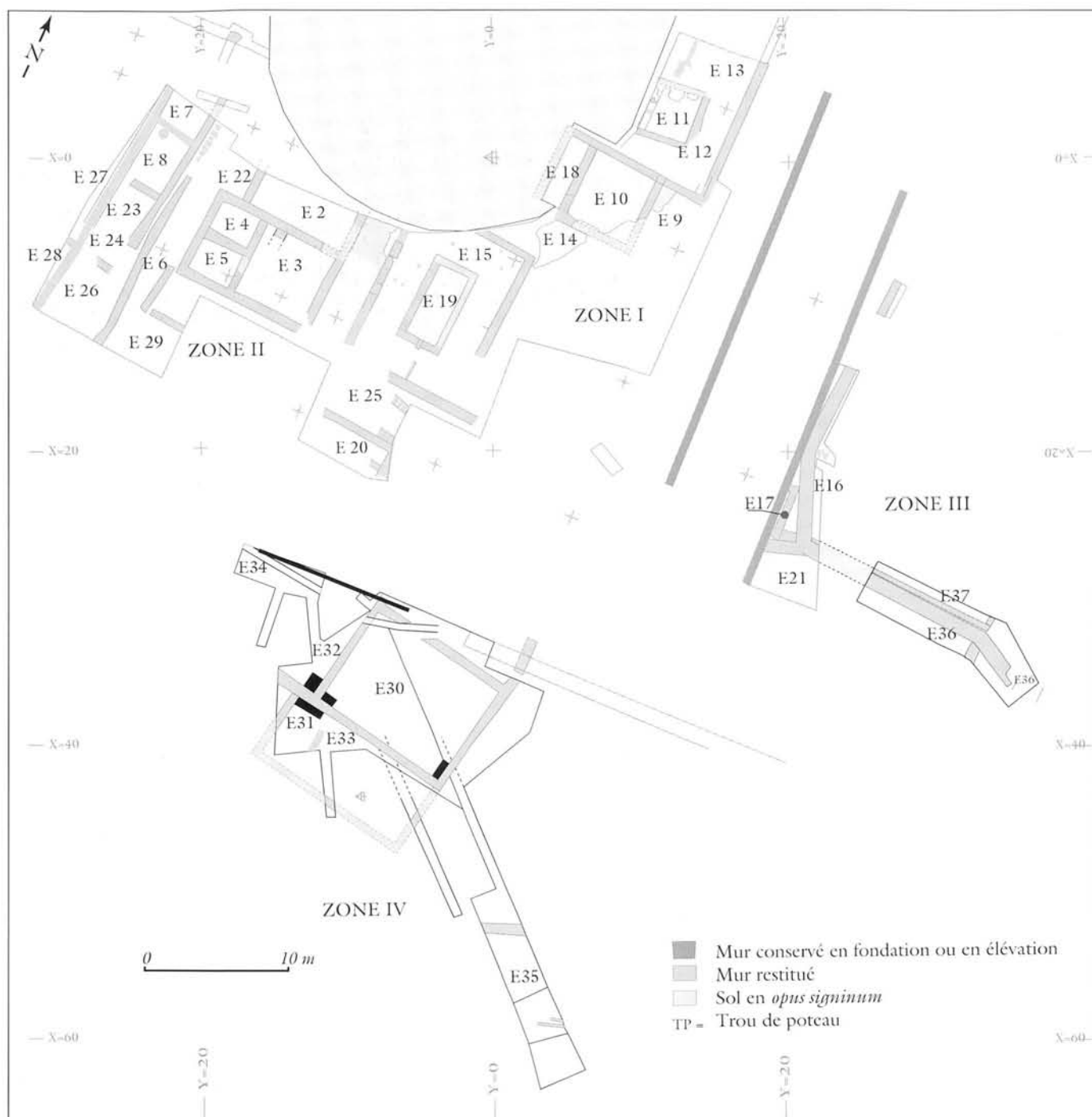


Fig. 76 — PUYLOUBIER, Richeaume I. Plan général (J.-M. Gassend, J.-L. Paillet ; DAO V. Dumas).

■ La canalisation C10

L'une des particularités de la canalisation C10 provient de son tracé qui, sur 9 m de long, suit un axe ouest-est puis bifurque vers le sud-est. L'extrémité orientale de la canalisation dégagée sur huit assises (90 cm de haut) a été détruite en grande partie par les débordements du paléochenal 13010. En raison d'une profondeur trop élevée et des recouvrements sédimentaires, la base des assises de fondation n'a pu être repérée à cette extrémité. Le *specus* et les murets de bordement formant le conduit de maçonnerie ont également été détruits ; en revanche, les parements en petit appareil et aux joints tirés au fer sont particulièrement bien conservés et ont été dégagés entre 32 cm à 1,59 m de profondeur. Un sondage réalisé contre le parement

sud de la canalisation C10 a permis d'avoir une séquence stratigraphique complète de la construction de la C10 et du mur M53 bien en dessous des premières assises de fondation du C10. Sous ces assises fut découvert un vase sans anse intact, fermé, en céramique commune à pâte claire récente. D'une hauteur de 21 cm, il était posé à l'envers, à plat, à 42 cm de profondeur de la base de la première assise de fondation de la canalisation C10.

L'analyse stratigraphique a permis de déterminer plus précisément les phases de fonctionnement puis de destruction de la canalisation C10 ainsi que l'activité fluviale liée à la présence du paléochenal et les phénomènes d'érosion du versant est. Les niveaux contemporains de l'occupation de cet ouvrage C10

(état III, première moitié II^e s. de n. è.) correspondent à des remblais de fondation, à une phase de débordement du paléochenal et à un sol d'occupation dont le *terminus ante quem* se situe à la fin du II^e s. de n. è. Postérieurement à l'utilisation de la canalisation ont été identifiés : des niveaux de destruction tardifs ou modernes de cet ouvrage, une alternance de phases de débordement de la rivière et de périodes d'accalmie avec remblais ou aménagements anthropiques médiévaux et modernes, recouverts par des niveaux de crues.

■ Les aménagements de la zone IV

Divers aménagements à rattacher aux états II, III, IV, Vb et VII et relativement perturbés par la plantation et l'exploitation des pieds de vigne ont été mis au jour sur cette zone entre 30 cm et 2,20 m de profondeur (fig. 76). Ils concernent des sections de murs d'habitat de facture et d'orientation divergentes (E30 à E35) ainsi qu'un important niveau de démolition reposant sur le radier d'assise en galets et petits blocs de pierre d'un sol en *opus signinum* partiellement conservé (E34). La construction révélée par la prospection géophysique correspond à un vaste bâtiment partiellement dégagé comprenant une cour de 75 m² (E30) et des espaces attenants au sud et à l'ouest (E31 à 33). Six phases d'aménagement ont été reconnues (états II, III, IV, Vb, VI, VII). Dans l'espace 35, dont la limite méridionale est la plus proche du paléochenal 13010, des couches de sédimentation liées soit à une dynamique de pente, soit à des phases de débordement du paléochenal et deux structures agricoles et hydrauliques (mur de digue M60, drain C11, état III) ont été mises au jour.

Les anomalies détectées par la prospection géophysique ont été identifiées dans la partie médiane du sondage 24 (E30, E35). Elles correspondent à la rupture de pente du versant méridional de la zone IV et à un profond talweg orienté est-ouest. Le comblement de ce talweg correspond à des phases de colluvionnement antérieures à l'état II puis d'époques médiévale et moderne. Cette dynamique de pente alterne avec des phases de débordement du paléochenal situé au sud, dans la plaine.

■ Conclusion

Cette campagne de fouille a confirmé l'importance de ce domaine en terme de bâti et de superficie avec la découverte, au sud des zones I et II et dans la zone III,



Fig. 77 — PUYLOUBIER, Richeaume I. Vue depuis l'est de la canalisation C10 et des murs M52-M53-M54 (E36-E37, zone III) (F. Mocci, avril 2001).

d'aménagements agricoles et hydrauliques du Haut-Empire et du IV^e s. de n. è. Les vestiges mis au jour dans la zone IV, sur les versants septentrional et méridional, témoignent de la présence d'un établissement primitif du I^{er} s. de n. è. de superficie relativement vaste et d'unités agricoles sans doute plus modestes dans les zones II et III. La mise en valeur du domaine, dès la seconde moitié du II^e s. de n. è., est attestée avec la construction d'un ouvrage hydraulique relativement imposant dans la zone III (canalisation C4-C10 puis C6) et la restructuration et l'extension de l'habitat primitif au sud (zone IV).

Florence Mocci
CNRS-CCJ

Ce site antique mis en évidence dès 1982 par des prospections menées par J. Gautier a été menacé en 1998 par un projet de lotissement. Depuis, il fait l'objet d'une série d'interventions archéologiques sur les parties les mieux conservées¹. Les fouilles se sont achevées en octobre 2001. Un vaste espace rural s'étendant sur au moins 6000 m² a ainsi pu être étudié sur près des trois quarts de sa surface, le reste étant déjà bâti au début des recherches (fig. 78).

La présence de tessons de campanienne A et de céramique modelée indigène témoigne d'une occupation protohistorique sur le site dépassant le simple épandage. Cependant aucune structure correspondante n'a été repérée. L'établissement antique s'est développé à partir du début du II^e s. de n. è. et a probablement été abandonné vers le milieu du III^e s.

Une dernière phase d'occupation a pu être identifiée dans une partie des bâtiments et semble correspondre, pendant la première moitié du IV^e s. à un épisode de récupération des éléments architecturaux de la villa.

À partir d'un noyau central comportant au moins un pressoir et orienté à 22° est, la villa s'est développée dans un premier temps vers le sud autour d'une grande cour centrale cernée sur trois côtés par une galerie couverte.

Les bâtiments périphériques se composent principalement d'un double pressoir à contrepoids, de dépendances et d'un vaste chai en forme de L s'étendant sur plus de 340 m². La capacité de stockage de ce dernier, estimé au travers des alignements de fosses de *dolia*, doit se situer aux alentours de 80 000 litres. Le poissage des jarres et l'absence de meule à broyer permettent d'exclure l'hypothèse de l'huilerie et destinent cet établissement à l'élaboration du vin. Au nord, l'agrandissement de la villa comporte principalement des éléments d'habitation. Il s'agit d'un ensemble bâti d'environ 1 000 m², issu d'une seule campagne de construction, et décalé de 8° vers l'ouest par rapport au reste de l'établissement. Ce changement d'axe est dû principalement à la présence d'un talweg limitant le site vers l'est.

Parmi les éléments les plus remarquables, on note une cour à péristyle au centre de laquelle se trouve un bassin d'agrément au fond dallé et un petit ensemble thermal avec un hypocauste et son *prae-furnium*, une baignoire individuelle interprétée comme un *tepidarium*, et un bassin ou *frigidarium*. Ce dernier ensemble, à cheval sur une parcelle déjà bâtie, n'a pu être exploré dans sa totalité et le plan reste incomplet. L'alimentation en eau de cette partie résidentielle n'a pas été mise en évidence, mais l'évacuation vers le talweg, assurée par un système de caniveaux soigneusement construits, a pu être étudiée. La *pars urbana*, partiellement explorée, n'a livré *in situ* ni fragment d'enduit peint ni mosaïque. Cependant, de nombreux fragments de marbres de différentes provenances ont été trouvés sur toute la surface de la villa dans les niveaux de démolition et témoignent de l'existence d'un certain luxe passé. Parmi les nombreuses dépendances ont été définis un espace lié à la métallurgie, caractérisé par un foyer aménagé à même le sol, et un épandage de scories. La découverte d'un lingot de plomb et de nombreux déchets, sur toute la surface du site, témoigne d'une utilisation importante de ce métal pour des usages domestiques. Le niveau de conservation exceptionnel des seuils et des niveaux de sols a permis d'étudier les processus de circulation entre les espaces, en particulier au niveau de la *pars rustica*.

Le matériel archéologique provient dans sa grande majorité d'importants niveaux de dépotoirs fouillés dans la cour principale de la villa. Plus de 20 000 tessons constituent un remarquable échantillonnage de la



Fig. 78 — LE PUY-SAINTE-RÉPARADE, quartier Régine.
Plan d'ensemble des vestiges, état fin 2001 (DAO P. Chapon).

¹ Voir BSR PACA 1999, 113-115 ; 2000, 132-133.

céramique utilisée entre le milieu du II^e s. et la fin du III^e s. de n. è. La céramique commune (pâtes claires et communes sombres provençales) est prédominante (80 % de l'ensemble), aux dépens de la céramique fine et de service (sigillée sud-gauloise, claire B et claires africaines A et C). Le lot d'amphores est constitué principalement de Gauloises IV et d'imitations de Dressel 2/4. Enfin, la dernière phase d'occupation, limitée à une aile du chai, est caractérisée par une majorité de céramiques grises et est parfaitement datée par un lot de monnaies s'échelonnant d'Aurélien à Constantin II.

Ainsi, cette *villa* témoigne parfaitement d'un type d'établissement de taille moyenne qui se développe dans un environnement favorable au cours du II^e s. et qui subit de plein fouet la crise agricole du III^e s., crise déjà

mise en évidence dans le département du Var (Brun, Congès 1996). Au niveau régional, elle rejoint le groupe d'établissements antiques abandonné dans la seconde moitié du III^e s. : Les Mesclans, Les Présidentes, Les Chappes et, plus au nord, la *villa* du Molard à Donzère et celle du Fayen à Roussas.

Philippe Chapon

Brun, Congès 1996 : BRUN (J.-P.), CONGÈS (G.) – Une crise agraire en Provence au troisième siècle ? In : FICHES (J.-L.) éd. – *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire* : actes de la table-ronde du GDR 954 « Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge », Aix-en-Provence, 15-16 septembre 1995. Sophia Antipolis : APDCA, 1996, 233-256.

SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS Saint-Clément

Gallo-romain

L'établissement romain de Saint-Clément, connu par plusieurs inventaires archéologiques et interprété comme une *villa* occupée entre le I^{er} et le IV^e s., a été traversé et partiellement détruit en 2000 par un fossé de drainage creusé par le propriétaire du terrain. Dans le cadre du programme de recherche que nous développons sur le territoire d'*Ernaginum*, nous sommes donc intervenus afin de relever les vestiges mis au jour et de corréler observations archéologiques et paléoenvironnementales¹. Le site se trouve à environ 1,5 km au nord d'*Ernaginum*, en bordure de la voie romaine reliant Arles à Avignon, à proximité du chenal de la Duransole. Il correspond de plus à l'emplacement du fragment 7 du cadastre A d'Orange.

La coupe a livré à la fois des vestiges d'habitat et une structure funéraire, datés des III^e et IV^e s. Le fossé a recoupé un bassin enduit de béton de tuileau et un long mur de façade sur lequel fait saillie une abside chauffée (thermes ?) et contre lequel est accolée une colonne fruste. Un grand nombre de tesselles de mosaïque, plusieurs gros blocs taillés et deux grands seuils monolithes exhumés du même secteur témoignent de la monumentalité de la construction. Vers l'est, une fosse et un grand bloc associé à un dépôt charbonneux sont visibles dans la coupe. La couche de destruction du site, composée de fragments de tuiles et de tessons, est présente tout au long de la tranchée à environ 0,60 m de profondeur.

À environ 90 m à l'est de la route D 79a, une cuve de sarcophage a été mise au jour et renversée sur le talus bordant le fossé. Il s'agit de la partie inférieure de la cuve décorée sur deux faces. La face longitudinale montre les pieds nus d'un personnage, en léger relief, associé à la partie inférieure d'un objet dont les contours sont incisés. La face transversale est cantonnée de deux montants bouletés (lit ?), en léger relief, entre lesquels trois pieds de tabouret ou de trépied apparaissent en incision. Dans la coupe, se trouve un bloc monolithe taillé, ennoyé dans un remblai caillouteux, qui appartient probablement à la base d'un mausolée ou d'un enclos funéraire où devait être placé le sarcophage.

Le diagnostic a donc permis de mettre en évidence les vestiges de la résidence d'un notable local et de sa sépulture, pour une époque qui demeure relativement mal connue. Les premières observations pédologiques montrent par ailleurs que, malgré la proximité du chenal de la Duransole, l'établissement n'a jamais subi de crue importante, soit parce qu'il se trouvait sur une faible éminence de ce secteur de plaine, soit parce que les écoulements ont été correctement maîtrisés.

Florence Verdin
CNRS-CCJ

¹ Cette opération a été conduite avec la collaboration de C. Allinne, H. Bruneton, V. Dumas, P. Ferrando et K. Raynaud.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

Le nymphée de *Glanum*

Cette campagne a été orientée dans deux directions ¹.

► La poursuite des relevés du « nymphée » (monument n° XXXVI du site) qui se sont attachés aux parties les plus accessibles (différentes élévations « hors d'eau » du monument). En outre, le plan d'ensemble de l'édifice a été achevé et mis au net. À cette occasion, le relevé d'un des murs a révélé la présence de ce qui ressemble à une « cachette » qui paraît ne pas avoir été ouverte depuis l'Antiquité. L'ouverture de ce dispositif sera opérée au cours de 2002 en présence de responsables scientifiques et administratifs. En outre, l'intervention de Philippe Foliot ² a permis d'entreprendre la couverture photographique systématique du monument ³. De même que les relevés, cette couverture ne pourra être achevée que lors du vidage complet du bassin qui permettra de prendre les clichés des parties basses des murs mais aussi de la chambre de captage qui, à notre connaissance, n'a jamais fait l'objet de photographies professionnelles.

► Le dépouillement et l'étude des archives d'Henri Rolland ⁴ qui comprennent ses notes manuscrites, des rapports préliminaires dactylographiés, des plans (J. Bruchet), des croquis sommaires et aussi des photos. Même si les rapports dactylographiés ont souvent servi de matière à la rédaction finale des *Fouilles de*

Glanum, ils comportent des données inédites, des remarques d'Henri Rolland et, dans le cas qui nous intéresse ici, des photos inédites du plus grand intérêt car elles montrent le « nymphée » en cours de déblaiement. D'autre part, de l'étude des cahiers d'inventaire du matériel ⁵ trouvé dans le bassin du « nymphée » lors de la fouille du monument, il ressort que, dans sa publication finale, Henri Rolland présente souvent comme appartenant au monument des objets (fragments d'architecture, monnaies, autels, céramiques, etc.) trouvés dans l'important remblai du bassin et qui peuvent très bien provenir d'ailleurs. Cette remarque est d'importance car elle influe sur l'interprétation du monument. En effet, c'est sur les découvertes d'autels et de monnaies qu'Henri Rolland s'appuyait pour trouver confirmation du « caractère sacré » du monument et même parler d'un sanctuaire guérisseur des eaux de type gaulois. Nous tenons à signaler que, au vu de la documentation, ce type d'interprétation doit être pour l'instant considéré avec la plus grande prudence.

Sandrine Agusta-Boularot *, Michiel Gazenbeek **,
Véronique Mathieu ***

* Université de Provence

** AFAN

*** Architecte dplg

¹ Voir *BSR PACA* 2000, 134-135.

² Photographe (CNRS-CCJ).

³ Diapositives couleur et photos noir et blanc : cette première série de clichés a été déposée à la photothèque du CCJ-CNRS.

⁴ Ce fonds Henri Rolland, anciennement conservé à l'Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence, est désormais consultable au Service Régional d'Archéologie PACA à Aix-en-Provence.

⁵ Ces cahiers d'inventaire sont disponibles à l'Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence.

LES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Cabassole

Le site archéologique de Cabassole se situe en Camargue, en rive nord de l'étang de Vaccarès. Depuis près d'un siècle, il a livré de nombreux mobiliers (Benoit 1936, 119-121) et des prospections et fouilles récentes ont permis de mettre au jour une nécropole de l'Antiquité tardive (V^e-VI^e s.) ainsi que des zones d'habitat, rattachables également à cette période, mais aussi au haut Moyen Âge (VII^e-X^e s.) ¹. Les berges des parcelles 956 et 958 ont été prospectées dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. La coupe

958 a permis de collecter un certain nombre de mobiliers céramiques, métalliques et osseux et de mettre en évidence diverses structures : des sols en mortiers, des sols charbonneux, deux foyers construits, un foyer non construit, trois fosses ainsi que l'extrémité orientale d'un bâtiment (fig. 79) et deux structures de cuisson (fig. 80).

Ce bâtiment visible dans sa largeur (2,50 m) présentait deux murs parallèles en pierre calcaire de moyen appareil qui encadraient une couche d'abandon pauvre en mobilier. En saillie et au pied de la coupe, un effondrement individualisait un troisième mur perpendiculaire très largement recouvert ainsi qu'un angle

¹ Voir *BSR PACA* 1994, 160-161 ; 1995, 175 ; 1996, 102.

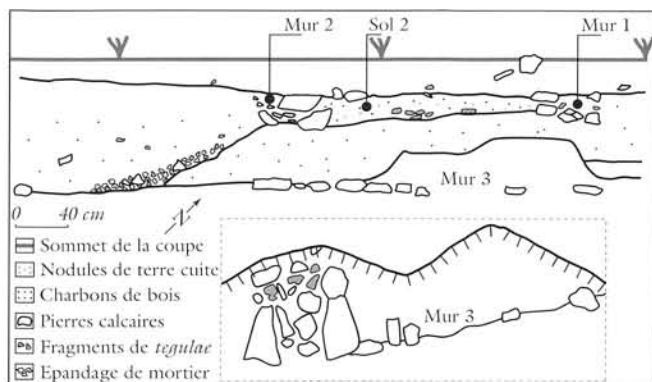


Fig. 79 — SAINTES-MARIES-DE-LA-MER, Cabassole.
Profil du bâtiment 1 (F. Laurent).

massif bien conservé au sud-est. Ce bâtiment sur solin est daté du haut Moyen Âge.

Les structures de cuisson sont elles aussi particulièrement lisibles et bien conservées. Elles s'apparentent à des fours à pain (Py 1992 ; Nin 1999) dont les exemples sont nombreux sur les sites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Europe septentrionale (Gentili 1985) mais assez rares dans les Bouches-du-Rhône.

Ces deux fours distants de 15 cm se situent en même position stratigraphique.

Four 1 : structure de cuisson fermée, trapézoïdale, de grandes dimensions (diam. 1,30 m) probablement semi-excavée. Les parois latérales présentent une élévation de 30 cm et se composent d'une fine couche d'argile épaisse de 1 à 1,2 cm. Le pourtour extérieur aux parois est rubéfié de 4 à 6 cm. Ses parois sont concaves et le raccord parois-fond très anguleux. La sole compacte est légèrement concave, épaisse de 2 à 3 cm et sensiblement plus sombre en son centre. Ce four ne contenait ni mobilier ni cendres, et son environnement est stérile de déchets de cuissons.

Four 2 : structure de cuisson fermée, quadrangulaire, de moyennes dimensions (1 m de côté), certainement excavée. Ce four présente des parois en élévation de 23 à 26 cm. On constate également la présence d'un pourtour rubéfié de 4 à 6 cm. Ces parois sont concaves et le raccord parois-fond très anguleux. La sole est épaisse de 2,7 à 3,5 cm et extrêmement brûlée en son centre sur environ 2 cm. On observe égale-

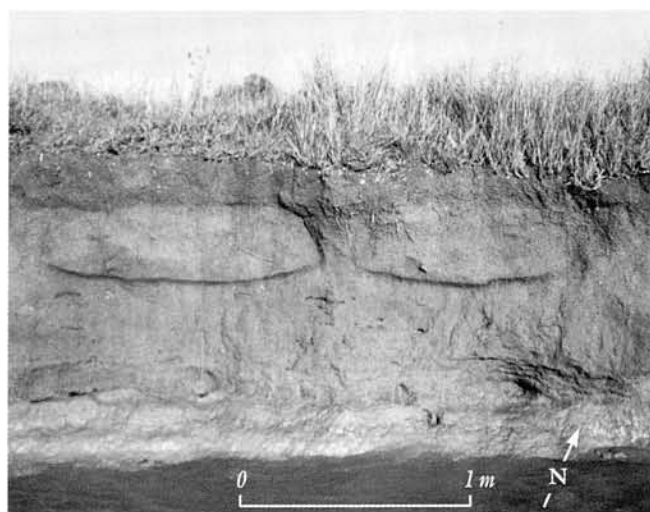


Fig. 80 — SAINTES-MARIES-DE-LA-MER, Cabassole.
Profil des fours à pain 1 et 2 (F. Laurent).

ment qu'elle présente une déformation sur laquelle repose une bande argileuse rubéfiée issue de la partie sommitale de la structure. Ce four ne contient lui aussi aucun mobilier, ni charbon. Le comblement brun-vert est identique à la couche argileuse qui l'enveloppe.

Fabrice Laurent

Benoit 1936 : BENOIT (F.) – Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône. In : BLANCHET (A.) dir. – *Carte archéologique de la Gaule romaine*. Bouches-du-Rhône. Paris : Ernest Leroux, 1936. 232 p.

Gentili 1985 : GENTILI (F.) – Les structures domestiques culinaires : les fours et les foyers (VII^e-X^e siècle). In : CUISENIER (J.) dir., GUADAGNIN (R.) dir. – *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil* : catalogue d'exposition, Musée des Arts et Traditions populaires, 29 novembre 1988 - 30 avril 1989. Paris : éd. de la Réunion des Musées Nationaux, 1988, 242-251.

Nin 1999 : NIN (N.) – Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire. Aménagements et pratiques rituelles du VI^e siècle av. n. è. à l'époque augustéenne. *DAM*, 22, 1999, 221-278.

Py 1992 : PY (M.), GARCIA (D.) collab., LEBEAUPIN (D.) collab., LÓPEZ (J. B.) collab., ROUX (J.-C.) collab., STERNBERG (M.) collab. – Fours culinaires de Lattes. In : PY (M.) dir. – *Recherches sur l'économie vivrière des Lattareses*. Lattes : éd. de l'Association pour la Recherche en Languedoc Oriental, 1992, 259-286 (Lattara ; V).

Âge du Fer

TARASCON Saint-Gabriel / Ernaginum

Gallo-romain

La seconde campagne de fouille programmée a concerné deux secteurs : le piémont de la colline Saint-Gabriel, où le sondage effectué en 2000 a été élargi, et l'*oppidum*, à l'est de la chapelle Saint-Gabriel¹.

¹ Voir BSR PACA 2000, 135.

► Piémont

Sur le piémont, la zone fouillée (environ 250 m²) a livré un ensemble d'espaces bâtis, datés entre le I^{er} s. av. J.-C. et le II^e s. À la base de la stratigraphie, du mobilier résiduel témoigne d'une occupation depuis le premier âge du Fer, tandis que les couches supé-

rieures, postérieures aux I^{er}-II^e s., ont été éradiquées par les labours. À l'est du terrain, en amont de la pente naturelle du piémont, les structures bâties sont empilées les unes sur les autres, alors que dans la partie aval de la pente, les différentes phases d'occupation sont nettement mieux différenciées.

Quatre phases ont été distinguées :

- De la phase la plus ancienne, atteinte ponctuellement à l'est du chantier, subsistent deux portions de murs établis sur le substratum rocheux et orientés sud-est/nord-ouest. L'absence de niveau de sol ne permet pas de dater ces structures. Celles-ci sont recouvertes par d'épais remblais contenant du mobilier résiduel de l'âge du Fer.

- La phase 2 correspond à l'établissement, sur ces remblais, d'un quartier d'habitation ou d'une grande maison, dont les murs en pierre liés à la terre sont orientés nord-sud et forment plusieurs espaces mitoyens. Elle est datée de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. Un espace de circulation est doté d'un caniveau – dont les parois sont constituées de dalles de chant – et ouvre, par un seuil en pierre, sur une pièce d'habitation aménagée d'une plaque-foyer centrale, reposant sur un radier réfractaire de tessons.

- La phase 3, datée de l'époque augustéenne, marque une certaine « romanisation » des structures. Les murs sont maçonnés. Les espaces de la phase 2 sont réoccupés et subissent quelques transformations. Une tranchée de reconnaissance est-ouest, recoupant toute la largeur de la parcelle depuis l'angle nord-ouest du chantier, a livré les vestiges d'une maison détruite par un incendie. Un long mur maçonné, interrompu par un seuil en pierre monolithe ayant conservé l'une de ses crapaudines en fer, délimite deux espaces : au

sud, de grandes dalles de pierre appartiennent à un trottoir ou une cour ; au nord, une pièce, dont la charpente carbonisée s'est effondrée au sol, était décorée de peintures murales.

- La dernière phase correspond aux remblais de destruction de l'habitat par les cultures. La présence de mobilier daté entre le II^e s. et l'Antiquité tardive témoigne cependant d'une occupation beaucoup plus longue que ce que nous pouvons percevoir dans l'état actuel de nos recherches.

► *Oppidum*

Sur l'*oppidum*, une tranchée de diagnostic a été ouverte à l'emplacement d'un sondage effectué par J. Maureau, dans les années 40. Aucune stratigraphie en place n'a été rencontrée. Le mobilier, contenu dans les sédiments remaniés, ne diffère pas de celui que nous avons ramassé en prospection de surface sur l'ensemble du plateau ; il appartient essentiellement aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., avec quelques éléments beaucoup plus rares de l'époque augustéenne et du Haut-Empire.

Le rocher a été atteint partout. Il est étagé et forme trois gradins de l'est vers l'ouest, portant des traces d'usure liées à un passage fréquent. Seul le bas du gradin inférieur conservait la trace d'une fondation de mur dont les moellons sont liés par du brasier.

La très nette rupture de pente nord-sud, un temps interprétée par J. Maureau comme une fortification, s'avère donc correspondre aux premières terrasses occidentales de l'*oppidum* dont le système défensif doit être cherché plus bas. Quant aux structures d'habitat, elles sont sans doute mieux conservées au sommet du plateau, moins soumis aux processus d'érosion.

Moyen Âge

VERNÈGUES Château seigneurial

Moderne

Le château seigneurial de Vernègues est bâti sur l'extrémité de la branche sud du plateau du Grand Puech, à l'extrémité ouest de la chaîne des Costes qui constitue l'un des grands reliefs calcaires des Bouches-du-Rhône, à 394 m d'altitude. Constituée de calcaire coquillier du type « pierre de Rognes », la surface actuelle de ce relief porte les stigmates d'une exploitation continue au moins depuis le Néolithique.

Le vieux Vernègues est typique des habitats perchés médiévaux, avec un édifice fortifié isolé sur son promontoire par un fossé et entouré du village installé sur les flancs sud et ouest du plateau, sous la barrière rocheuse. L'établissement d'un *castrum* dès le IX^e s. vient de la volonté des archevêques d'Arles de protéger les frontières de leur territoire contre les incursions sarrasines. Ce château seigneurial fait partie d'une ligne de cinq châteaux qui fermaient les limites orientales de

l'archevêché : Vernègues, Salon-de-Provence, Saint-Chamas, Istres et Fos-sur-Mer. En 1909 un tremblement de terre détruisit le vieux village et ses monuments. L'origine de cette étude tient de la volonté communale de réhabiliter et sécuriser ces ruines en prévision d'une ouverture au public.

En l'absence de textes précis sur le bâtiment lui-même, mis à part un inventaire de biens seigneuriaux sommaire daté de 1707 (AM Aix-en-Provence BB203), seul le travail de terrain a permis d'établir une chronologie relative de l'évolution architecturale. Ainsi nous avons dégagé deux grandes étapes d'aménagements que nous avons mises en corrélation avec des faits historiques ayant marqué la région et le village. L'évaluation archéologique de 2000 avait établi avec certitude que le château comportait des éléments d'archi-

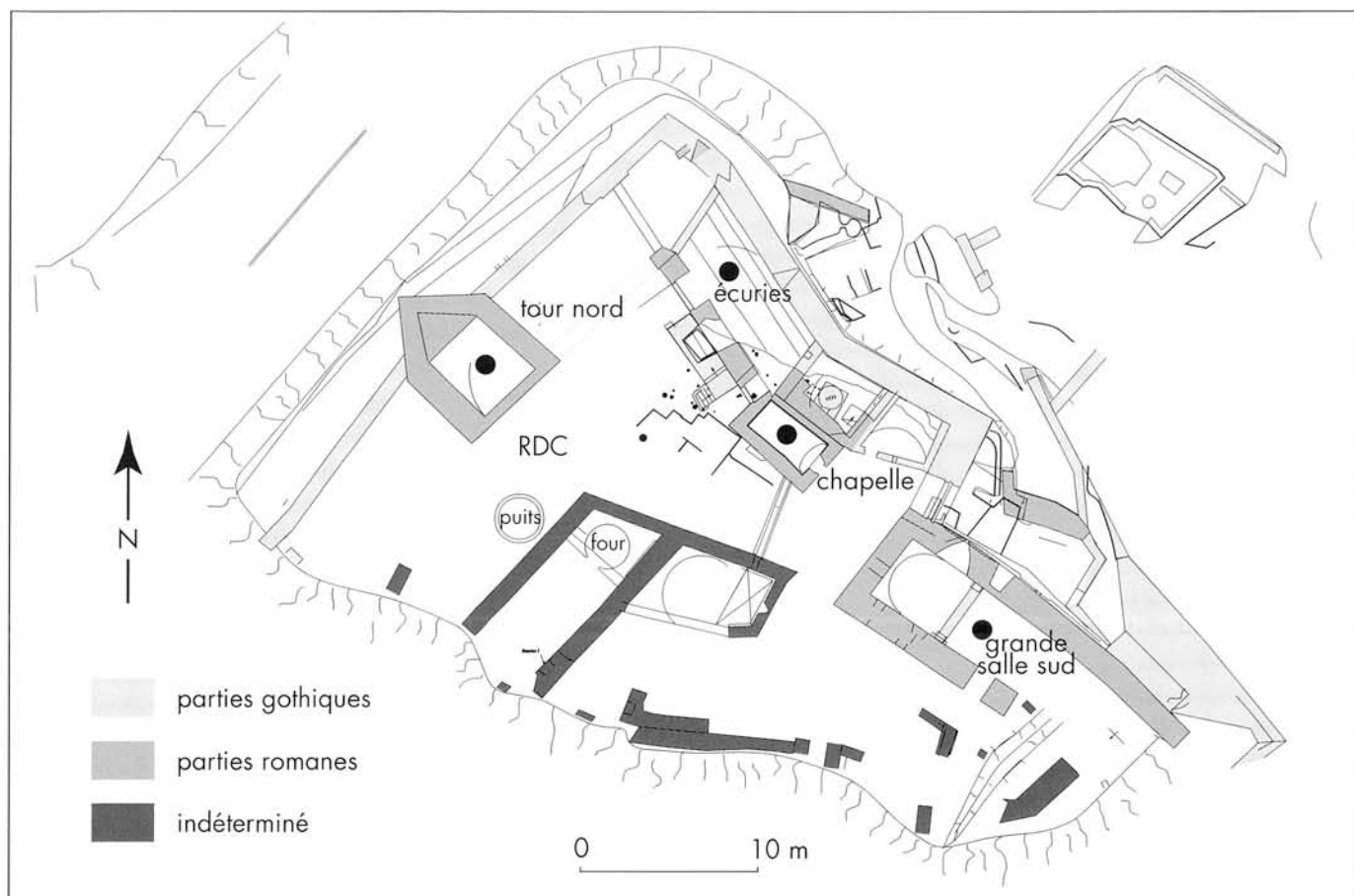


Fig. 81 — VERNÈGUES, Château seigneurial. Plan du château avec les différents états (S. Schmit).

itecture romane et qu'il avait subi, suite à une destruction massive, une grande campagne de réaménagement entre le XIV^e et le XV^e s. lui conférant son aspect gothique actuel¹.

Cette année la fouille a levé le voile sur ces deux états cernés avec plus de précision (fig. 81).

Vu l'aspect lacunaire de l'ensemble, notamment de toutes les parties sud et ouest intégralement disparues après 1909, nous avons utilisé des documents photographiques représentant le château avant et après le tremblement de terre et l'inventaire mentionné ci-dessus. Malheureusement ces documents ne concernent pour la plupart que les parties situées au nord et à l'est, celles disparues étant simplement mentionnées.

■ L'état roman

Il se caractérise par une construction très soignée en pierres de taille avec des ouvertures en plein cintre, des archères droites mais surtout l'usage systématique de joints marqués au fer ; c'est principalement ce dernier détail qui nous a permis de rapprocher de ce premier état un nombre conséquent de structures réutilisées dans les aménagements gothiques.

■ La tour nord, en pointe située au centre du fossé qui barre l'éperon rocheux, possédait au moins deux archères droites visibles sur des vues antérieures à

1909. Elle avait deux niveaux : une salle basse uniquement accessible par une trappe aménagée dans la voûte et la salle haute d'où devaient fonctionner les meurtrières. Cette construction comporte des joints marqués au fer.

■ La grande salle sud, qui est sans doute le reste fossile du donjon roman remanié lors des travaux de la fin du Moyen Âge, mesurait au moins 12 m de long sur 4 m de large. La grande façade nord qui donnait sur la cour s'est effondrée dans les années 1970 mais est visible sur d'anciennes photographies. Elle était ouverte de deux archères droites à l'étage et d'une porte murée couverte d'un plein cintre à sa base. L'écroulement de cette façade a permis la découverte des restes d'un mur qui lui était lié. Repris dans les aménagements de la façade d'entrée et de la voûte de la grande salle sud, ce mur comporte des joints marqués au fer du même type que dans la tour nord.

■ L'ensemble est, écuries et chapelle (n'englobant pas les deux premières pièces construites tardivement, étudiées en 2000) paraît appartenir à l'état roman, la présence d'ouvertures en plein cintre et de joints marqués au fer sur certaines parties épargnées par l'érosion allant en ce sens.

La monumentalisation du site par ces constructions des XII^e et XIII^e s. peut être rapprochée de deux événements. Tout d'abord, dès le début du XII^e s., le conflit des guerres baussenques entre les comtes de Barcelone et ceux de Toulouse, qui voit le château du Vernègues rentrer dans le jeu politique et stratégique

1 Voir BSR PACA 2000, 139-141.

des élites provençales ; ensuite, dans la première moitié du XIII^e s., l'arrivée de Raymond de Vernègues à la tête de la coseigneurie : il connaît une ascension sociale et ostentatoire marquée par son union avec Azalaïs de Lambesc.

L'état gothique

Il concerne l'aspect actuel du château, qui n'a pas subi de transformations notables après le XVI^e s., suite à son abandon au profit de Château-Bas, nouvelle demeure seigneuriale construite dans la vallée en contrebas et plus adaptée à la vie nobiliaire moderne. L'édifice est tout à fait représentatif du château fortifié du bas Moyen Âge, avec nombre d'éléments typiques – archères en croix pattée, mâchicoulis, arcs brisés, voûtes segmentaires...

Les principaux changements ont touché l'ensemble du rempart est avec la façade d'entrée et l'aménagement du chemin d'accès mais aussi toute la façade est de la grande salle sud.

L'hypothèse émise pour justifier des travaux d'une telle ampleur regroupe plusieurs constatations de terrain dans un résultat logique. Tout d'abord, la présence sur le site de fissures orientées nord-ouest/sud-est dont une majeure que nous avons pu suivre de la base de la barbacane au-devant du massif d'entrée, se développant jusqu'au fossé sous le rempart nord. Les structures romanes ont été distinctement coupées à l'aplomb de cette fissure et c'est à partir d'elle que les

reconstructions gothiques sont venues se poser sur les restes romans, en les englobant, les réutilisant et les transformant pour la plupart. Enfin, connaissant l'omniprésence du risque sismique, et suite aux observations précédentes, l'hypothèse qu'un tremblement de terre ait pu détruire une partie du château semble pour l'instant la plus probable. Une date, bien que tardive, a retenu notre attention : 1397, où un séisme ébranla la région entre Arles et la vallée de la Durance.

■ Recherches envisagées

Actuellement les fouilles n'ont permis que de découvrir des niveaux postérieurs au tout début du XV^e s., les niveaux médiévaux antérieurs ayant sans doute été « nettoyés » lors des travaux du bas Moyen Âge. La recherche de niveaux antérieurs permettant de cerner les différentes phases d'occupation du site avant le XV^e s. devient donc prioritaire. Ainsi nous devrions explorer un remblai à la base du rempart nord qui semble avoir scellé des niveaux anciens. L'urgence des travaux de consolidation nécessite le dégagement du sud de la cour et d'au moins une travée de la grande salle sud, en accord avec les Bâtiments de France, pour stabiliser l'ensemble. Cela éclairera l'articulation et l'évolution de ces corps de bâtiment. Le relevé systématique des élévations sera continué.

Sébastien Schmit

Agent du Patrimoine, mairie de Vernègues

Diachronique

Projet collectif de recherche « Rhône d'Uimet »

Le projet collectif de recherche « Rhône d'Uimet » a concerné en 2001 trois opérations déjà en cours ¹. Les résultats de l'ensemble des travaux, qui s'achèvent cette année, vont donner lieu à un programme de publications.

Arles. La Capelière

Cette année, les travaux de terrain se sont portés uniquement sur un puits mis en évidence en 2000.

Ce puits, d'un diamètre de 0,65 m, creusé dans les limons à partir du sol 2202 (-0,47 m NGF) jusqu'à une profondeur de -2,80 m NGF, ne comportait pas de cuvelage. La partie basse du comblement était constituée de limons auxquels se mêlaient des fragments de céramiques et des pierres ; la partie supérieure contenait davantage de matières organiques brûlées, notamment des graines, ainsi que des matériaux de construction (briques crues, pierres). Les céramiques issues du puits se placent entre 400 et 350 av. n. è. (étude réalisée par Patrice Arcelin).

Ce puits a partiellement recoupé un fossé creusé à partir d'un niveau situé à la cote -1 m NGF. Ce négatif, déjà mis en évidence dans un autre sondage (sondage 10) en 1998 ², pourrait marquer la limite des premières installations implantées sur ce site.

Cette intervention de terrain très réduite est compensée par le travail mené en laboratoire. Ainsi l'étude de matériel céramique des niveaux anciens a pu être démarrée par Patrice Arcelin qui propose de placer les premières traces d'occupation entre 500 et 475 av. n. è. Trois autres phases d'occupation se succèdent ensuite sans hiatus jusqu'en 325 av. n. è. L'étude céramologique montre l'originalité de ce site fortement marqué par une emprise grecque. C'est également l'originalité du site qui ressort des études archéozoologiques menées par Vianney Forest. Ce travail, qui porte sur l'ensemble de l'occupation du site (V^e s. av. J.-C. - V^e s. ap. J.-C.), met en évidence l'évolution du comportement alimentaire des populations et celle du cheptel. Les équidés y sont constamment présents, ce qui pour-

¹ Voir *BSR PACA* 2000, 144-148.

² Voir *BSR PACA* 1998, 80.

rait être une caractéristique liée à la topographie camarguaise. Signalons également que les gibiers d'eau constituent des compléments alimentaires durant toutes les périodes de l'occupation du site.

Les études paléoenvironnementales, menées sous la direction de Gilles Arnaud-Fassetta, ont été poursuivies dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Crichton, Siboni 2000-2001). Les résultats apportent des précisions sur la localisation du site, implanté à l'aval immédiat d'une confluence entre le Rhône d'Uimet et l'un de ses bras secondaires.

Corinne Landuré

Crichton, Siboni 2000-2001 : CRICHTON (B.), SIBONI (M.) – *La reconstitution paléohydrologique dans les deltas : l'exemple du Rhône d'Uimet sur les sites du Pont Noir, de la Capelière et de la Tour du Valat (Camargue). Relations avec la dynamique de l'occupation du sol*. Paris : Université Paris 7, 2000-2001 (mémoire de maîtrise de géographie physique).

Arles. Tour du Valat, marais de Saint-Seren, montille du Grand-Parc

Situé à quelque 30 km de l'agglomération d'Arles, le gisement archéologique du Grand-Parc ¹ se trouve aujourd'hui dans une zone de marais à l'est de l'étang du Vaccarès et à l'ouest du Grand Rhône. À cet endroit coulait dans l'Antiquité le Rhône d'Uimet dont les méandres se lisent encore dans le paysage. Au sud, le rivage marin, que l'on repère encore grâce aux cordons dunaires fossiles de « cabane rouge », était beaucoup plus proche qu'aujourd'hui, tout au plus à 4 km.

Les recherches menées sur la montille du Grand-Parc, dans le domaine de la Tour du Valat, ont débuté en 1999 ². Elles ont amené la découverte d'une ferme dont la construction pourrait au plus tôt remonter au début du I^{er} s. av. n. è. Abandonnée dans les années 30/20 av. n. è., elle sert ensuite de carrière de matériaux et, durant l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge, de lieu d'inhumation.

L'existence d'un bras actif du fleuve et un rivage beaucoup plus proche que l'actuel suggèrent un environne-

ment totalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Cela pourrait justifier à cet endroit le développement d'activités agricoles et d'industries halieutiques difficilement concevables de nos jours.

Couvrant au total 300 m², les constructions s'organisent autour d'une cour de service sur laquelle ouvrent deux ailes de superficie à peu près identique (fig. 82) :

- à l'ouest un vaste espace ouvert comprend une cour bordée au nord par un appentis. Celui-ci est matérialisé au sol par deux bases de piliers en pierre. Dans son angle nord-est se trouve une pièce d'habitation dont les parois étaient enduites de mortier de chaux ;
- à l'est se trouvent deux pièces d'habitation, la première avec un sol en *opus signinum* ³, la seconde avec des murs enduits de couleur rouge. Cette dernière est abandonnée au moment où deux cuves sont construites à l'est de cet espace. Elles sont bâties à la chaux et pour partie entourées d'un sol de travail en béton lissé ou empierré.

Même si la fouille révèle plusieurs phases dans l'évolution des constructions, il semble que d'un bout à l'autre elles sont liées fonctionnellement et qu'il n'y a aucune interruption de l'occupation.

Étant donné le peu de constructions connues de cette époque et de ce type, les deux premières phases sont pour l'instant difficilement interprétables. En revanche, les phases C et D concernent un bâtiment dont nous avons le plan dans sa quasi-totalité. Il s'agit d'une ferme comportant une surface habitable très réduite, organisée autour d'une cour. Dès la phase C, l'aile ouest pourrait avoir été consacrée à l'élevage avec un grand enclos et un appentis. Dans un premier temps l'aile orientale semble essentiellement consacrée à l'habitat. Durant la phase D, elle devient en partie un espace artisanal où deux cuves sont construites, peut-être pour les salaisons de poissons ou la fabrication de sauces.

La situation de cet établissement agricole à proximité d'Arles nous pousse à lier son existence à la présence de cette agglomération. Mais l'analyse du plan, le matériel découvert dans les fouilles ne permettent pas de savoir précisément s'il a été fondé et occupé par des indigènes ou par des colons romains. Il s'agit, pour cette période, de l'unique cas de construction de ce type connu dans notre région et conservé dans son intégralité. Un environnement naturel différent de l'actuel a pu favoriser son implantation et son développe-

1 Dans le cadre du programme « Pratiques sociales et hydrosystèmes fluviaux, lacustres et palustres des sociétés préindustrielles, thème 2 ».

2 Voir BSR PACA 2000, 145-147. Nous remercions Messieurs Hoffman, Taxis et Pineau, responsables de la Réserve de la Tour du Valat, d'avoir bien voulu autoriser ces fouilles ainsi que le personnel sollicité dans le cadre de notre recherche. L'équipe de fouille était composée cette année de : Michel Pasqualini, Pierre Excoffon, Claude Vella, Emmanuel Botte (saisie des données de fouille), Yvon Lemoine (relevés de terrain, dessins), Françoise Laurier (topographie, infographie), Guillaume Raccasi, Damien Rousseau (docteurs, sédimentologie), Alain Sandoz (géographe Tour du Valat), Sandrine Ardisson, Romuald Mercurin, Antoine Pasqualini, Séverine

Ségar. Les engins mécaniques étaient guidés par Frédéric Castellani et Ludovic Michel (Tour du Valat). Une étude anthropologique sur les restes osseux humains découverts durant les campagnes précédentes a été réalisée par William Devriengt et l'étude faunistique par Vianey Forest.

3 En accord avec Françoise Beck (chef de la mission Musée, DRAC-PACA) et après avis des Musées de France, le pavement a été prélevé par l'atelier de restauration de mosaïque du musée de l'Arles antique. La réserve de la Tour du Valat, propriétaire du terrain, avait fait don au préalable de la mosaïque au musée. L'opération s'est déroulée en juillet sous la direction de Patrick Blanc, responsable de l'atelier, et Claude Sintès, conservateur en chef des Musées d'Arles. Qu'ils soient remerciés ici ainsi que leur équipe.

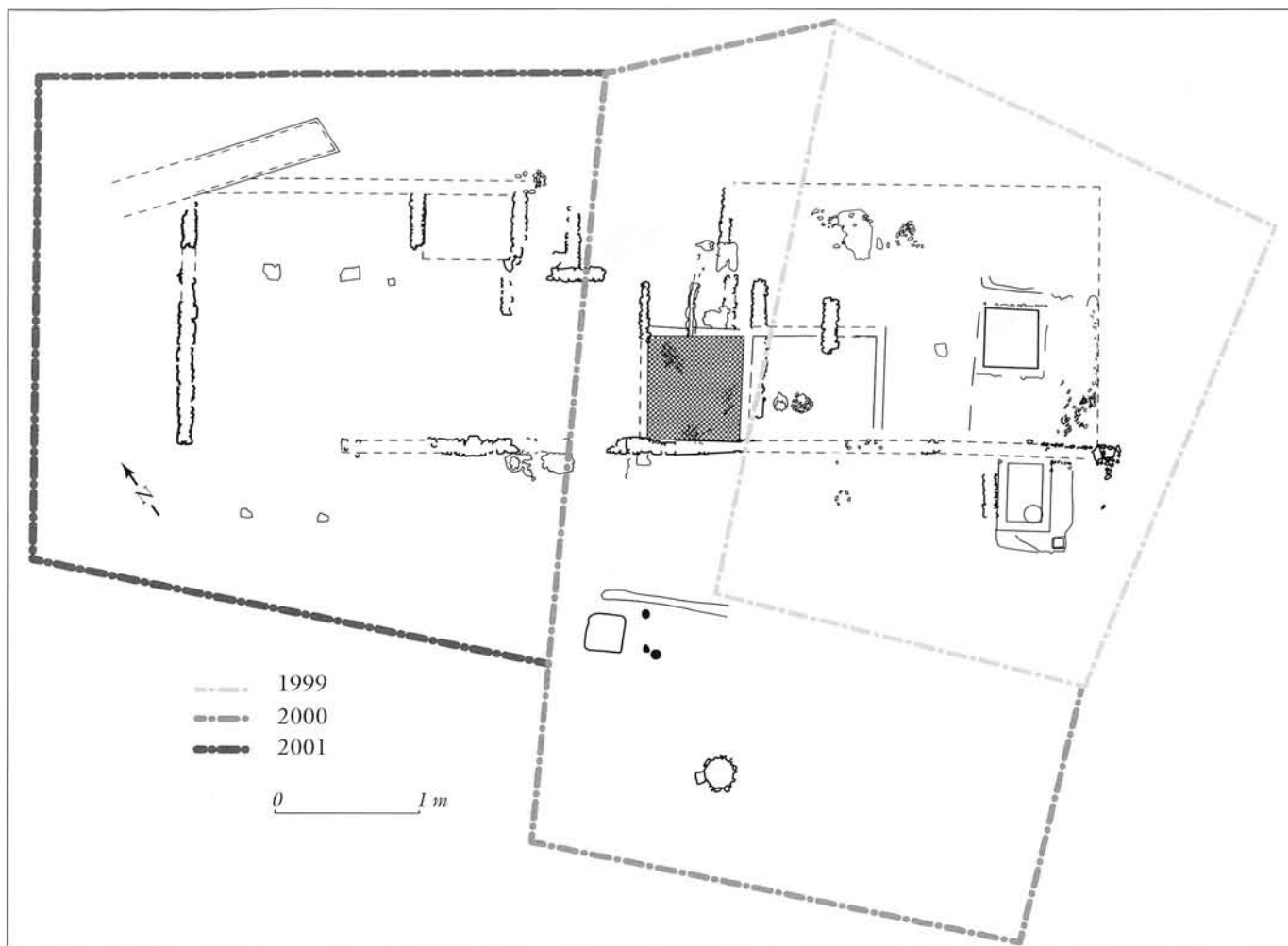


Fig. 82 — Arles, Tour du Valat, marais de Saint-Seren, montille du Grand-Parc. Plan d'ensemble des vestiges.

ment. L'agriculture, l'élevage puis l'exploitation de ressources halieutiques paraissent avoir été à l'origine de sa création et de son développement. Mais l'exploitation de ces ressources n'a apparemment pas suffi à une pérennisation de l'habitat à cet endroit. L'explication se trouve peut-être dans l'extrême mouvance du fleuve. La présence, à proximité de la montille du Grand-Parc, d'un bras du Rhône d'Ulmet a certainement été un facteur important dans le choix de ce site d'implantation. Une grande partie des matériaux lithiques utilisés dans les constructions ont certainement transité par le fleuve, de même que le bois. L'abondance du mobilier archéologique d'origine italique ne peut s'expliquer que par l'existence de relations étroites entre ce gisement et les bateaux remontant le cours du fleuve vers Arles.

C'est le déplacement vers l'est du bras du fleuve coulant à proximité qui a peut-être incité les habitants à abandonner ce site et à se déplacer de quelques centaines de mètres, vers un site dont l'occupation paraît prendre le relais de celle du Grand Parc.

Michel Pasqualini *, Pierre Excoffon**,
Claude Vella***

* Ingénieur d'études, DRAC-SRA, Aix-en-Provence

** Doctorant, Université de Provence, Aix-en-Provence

*** Maître de conférence, Université d'Aix-Marseille I,
UMR 6635 CNRS-Cerege.

Arles. Abbaye d'Ulmet

En pleine Réserve Nationale de Camargue et au sud-est de l'étang du Vaccarès, la montille qui marque le paysage a souvent fait l'objet de recherches : de mémoire, l'abbaye d'Ulmet se trouvait à cet emplacement, laissant son toponyme à l'étang le plus proche ainsi qu'au Rhône qui coulait autrefois.

Les prospections réalisées successivement dans le cadre des deux PCR « Delta du Rhône » (1996-1998, sous la direction de Michel Pasqualini) et « Rhône d'Ulmet » (1999-2001, sous la direction de Corinne Landuré) avaient mis en évidence la présence du site médiéval de l'abbaye ainsi qu'un site alors daté de l'Antiquité tardive.

En 2001, une campagne de sondages a eu pour objectif de cerner l'emprise et la nature des vestiges de l'abbaye médiévale : nous n'avons aucune certitude sur la présence de traces construites de l'abbaye, les pierres du site ayant largement servi à l'édification des digues et des mas environnants. Le site a bénéficié d'une étude géomorphologique ¹.

1 Réalisée par Gilles Arnaud-Fassetta, Bertille Crichton et Marion Siboni (Université Paris-7, UFR-GHSS, Centre de Géographie Physique, UMR-8586 CNRS-PRODIG).

En 1175, l'abbaye cistercienne de Bonnevaux, située dans l'ancien diocèse de Vienne, fonda l'abbaye d'Ulmet sur les berges d'un bras du Rhône et près du littoral, grâce à une donation de l'abbesse de Saint-Césaire d'Arles. L'occupation sera de courte durée et les archives nous apprennent que le site est peu à peu abandonné à partir de la fin du XIII^e s. Les moines préférèrent alors l'abbaye de Sylvéréal, fille de Ulmet et à proximité du Petit Rhône. Quelques moines restent cependant à Ulmet jusqu'au XV^e s. pour le culte et pour la surveillance d'un farot ou poste de garde du littoral.

Les sondages ont permis de mieux appréhender le site de l'abbaye médiévale (fig. 83). Celui-ci s'est développé sur un site de l'Antiquité (III^e s.) lui-même élevé sur une levée de berge du Rhône, conférant ainsi aux occupations successives une position surélevée à l'abri des inondations.

Un réseau complexe de canalisations, drains et bassin a été mis à jour, couvrant d'après le matériel céramique une vaste période chronologique du III^e s. jusqu'au XIV^e s. Ces canalisations posent encore de nombreuses questions (fonctions, rapports avec le Rhône dit « d'Ulmet » et leur environnement, etc.) et leur étude reste à approfondir.

Mais l'objectif premier des sondages était d'évaluer les vestiges de l'abbaye : la découverte de larges murs reposant sur d'importantes fondations et soigneusement bâtis (pierre de taille en moyen appareil et solide mortier riche en chaux) permet d'avancer l'hypothèse de la découverte des murs gouttereaux de l'église de l'abbaye d'Ulmet. De plus, la présence d'une inhumation le long de ces murs vient étayer cette hypothèse. Des recherches ultérieures permettraient de déterminer le plan de l'édifice en pierre de taille – afin de vérifier s'il s'agit bien de l'église abbatiale – et de cerner l'emplacement et la structure des autres bâtiments monastiques (matériaux périssables, pierre ?), afin d'avancer dans la connaissance architecturale d'un site unique en Camargue, une abbaye cistercienne datée par les archives.



Fig. 83 — ARLES, abbaye d'Ulmet.
Vue générale prise depuis l'est (M. Charlet).

Marion Charlet

Doctorante, Université Aix-Marseille,
chercheur associé LAMM-CNRS